



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Diamant**
- Trois Ilets**
- Rivière Pilote**
- Vauclin**
- Robert**
- Trinité**

COMPTE RENDU ANNUEL 2007

SOMMAIRE

1. COMMENTAIRES GENERAUX.....	8
1.1. PRÉSENTATION GENERALE DU SERVICE	8
1.1.1. <i>Description</i>.....	8
1.1.2. <i>Présentation de la Société Martiniquaise des Eaux</i>	9
1.1.3. <i>La qualité de service</i>	11
1.1.3.1. La démarche qualité de la SME.....	11
1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients	11
1.1.3.3. La qualité de l'eau et des prestations.....	13
1.1.3.4. Le service client	23
1.1.4. <i>Evolution de la réglementation</i>.....	26
1.1.5. <i>Orientation pour l'avenir</i>.....	29
1.1.5.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement.....	29
1.1.5.2. Réhabilitation des stations d'épuration.....	29
1.1.5.3. Réhabilitation des réseaux.....	29
1.1.5.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées	29
1.1.5.5. L'assainissement non collectif	33
1.1.6. <i>Les faits marquants 2007</i>	34
1.1.7. <i>Indicateurs techniques</i>	35
1.1.7.1. Indicateurs de performance	35
1.1.7.2. Usagers assainissement collectif	39
1.1.7.3. Assainissement non collectif	40
1.1.7.4. Réseaux et postes de refoulement.....	40
1.1.7.4.1. Descriptif patrimonial.....	40
1.1.7.4.2. Fonctionnement des réseaux.....	42
1.1.7.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement	45
1.1.7.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées	48
1.1.7.5.1. Descriptif patrimoniale	48
1.1.7.5.2. Fonctionnement des stations.....	48
1.2. INDICATEURS FINANCIERS	52
1.2.1. <i>Tarifs</i>	52
1.2.2. <i>Prix de l'eau (facture 120 m³)</i>	53
1.2.3. <i>Indicateurs contractuels</i>.....	54
1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés	54
1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables	54
1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique.....	54
1.2.3.4. Nombre de réclamations clients	55
1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées	55
1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux	56
1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur	56
1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés sur trois ans	57
1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs	57
1.2.3.10. Nombre de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements	58
1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours de l'année	58
1.2.4. <i>Fonds de travaux</i>.....	59
C O M M U N E D U D I A M A N T	60
2. RESEAU DU BOURG	61
2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	61
2.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	61
2.1.2. <i>Localisation</i>.....	62
2.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	63
2.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>.....	63
2.2.2. <i>Caractéristiques des postes de refoulement</i>.....	64
2.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de la Cherry</i>.....	64

2.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	65
2.3.1. Réseaux <i>La Cherry</i>	65
2.3.2. Postes de refoulement	65
2.3.3. Station de traitement d'eaux usées du <i>LA CHERRY</i>	66
2.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	66
2.4.1. Réseaux eaux usées	66
2.4.2. Postes de refoulement	66
2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement.....	66
2.4.2.2. Sécurité.....	67
2.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	67
2.4.3.1. Station du bourg.....	67
3. RESEAU DE DIZAC	69
3.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	69
3.1.1. Principe de fonctionnement	69
3.1.2. Localisation.....	70
3.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	71
3.2.1. Réseaux de collecte	71
3.2.2. Postes de relèvement.....	71
3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de <i>Dizac</i>	72
3.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	73
3.3.1. Réseaux de <i>Dizac</i>	73
3.3.2. Postes de refoulement	73
3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de <i>Dizac</i>	73
3.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	74
3.4.1. Réseaux eaux usées	74
3.4.2. Postes de refoulement	74
3.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement.....	74
3.4.2.2. Sécurité.....	74
3.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	74
4. RESEAU DE TAUPINIERE	76
4.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	76
4.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	76
4.2.1. Réseaux de <i>Taupinière</i>	76
4.2.2. Station de traitement d'eaux usées de <i>Taupinière</i>	76
4.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	76
4.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de <i>Taupinière</i>	76
C O M M U N E D E S T R O I S I L E T S	77
5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE	78
5.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	78
5.1.1. Principe de fonctionnement	78
5.1.2. Localisation.....	79
5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	80
5.2.1. Réseaux de collecte	80
5.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement.....	82
5.2.3. Station de traitement d'eaux usées d' <i>Anse Marette</i>	83
5.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	84
5.3.1. Réseaux d' <i>Anse Marette</i>	84
5.3.2. Postes de refoulement	85
5.3.3. Station de traitement d'eaux usées d' <i>Anse Marette</i>	88
5.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	89

5.4.1. <i>Réseaux eaux usées</i>	89
5.4.2. <i>Postes de refoulement</i>	89
5.4.2.1. Problème d'H ₂ S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon	89
5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement.....	89
5.4.2.3. Sécurité.....	89
5.4.2.4. Inventaire complémentaire des postes de refoulement.....	89
5.4.3. <i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	89
5.4.3.1. Station d'Anse Marette.....	89
6. RESEAU DE LA FERME.....	92
6.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	92
6.1.1. <i>Réseaux de collecte</i>	92
6.1.2. <i>Station de traitement d'eaux usées de La Ferme</i>	92
6.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	93
6.2.1. <i>Réseaux de La Ferme</i>	93
6.2.2. <i>Station de traitement d'eaux usées de La Ferme</i>	93
6.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	93
6.3.1. <i>Réseaux eaux usées</i>	93
6.3.2. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	93
C O M M U N E D E R I V I E R E P I L O T E	94
7. STATION EN CAMEE	95
7.1. DESCRIPTIF TECHNIQUE	95
7.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	97
7.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	98
8. STATION MANIKOU	99
8.1. DESCRIPTIF TECHNIQUE	99
8.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	100
8.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	100
C O M M U N E D U V A U C L I N	101
9. RESEAU DU BOURG	102
9.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	103
9.1.1. <i>Réseaux de collecte</i>	103
9.1.2. <i>Postes de refoulement</i>	103
9.1.3. <i>Station de traitement d'eaux usées du BOURG</i>	105
9.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	107
9.2.1. <i>Réseaux du Bourg</i>	107
9.2.2. <i>Poste de refoulement</i>	107
9.2.3. <i>Entretien et Renouvellement</i>	107
9.2.4. <i>Station de traitement d'eaux usées du BOURG</i>	108
9.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	109
9.3.1. <i>Réseaux eaux usées</i>	109
9.3.1.1. Postes	109
9.3.1.1.1. Ensemble des postes	109
9.3.1.1.2. Poste SNACK	109
9.3.1.2. Réseau UCPA	109
9.3.1.3. Poste n° 4	109
9.3.2. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	110
10. RESEAU DE GRAND CASE.....	111
10.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	111
10.1.1. <i>Réseau de collecte</i>	111

10.1.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE</i>	111
10.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	112
10.2.1.	<i>Réseaux de Grand Case</i>	112
10.2.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Grand Case</i>	112
10.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	112
10.3.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	112
10.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	112
C O M M U N E D U R O B E R T		113
11. RESEAU DU BOURG		114
11.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	114
11.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	115
11.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	115
11.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	116
11.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	117
11.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	120
11.3.1.	<i>Réseaux du Bourg</i>	120
11.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	120
11.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	120
11.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	121
11.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	121
11.4.2.	Réseau Mansarde	121
11.4.3.	Réseau Miramar	121
11.4.4.	Réseau Lotissement Sémaphore	121
11.4.5.	<i>Postes de refoulement</i>	122
11.4.5.1.	Autosurveillance des postes de refoulement	122
11.4.5.2.	Sécurité	122
11.4.6.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	122
12. RESEAU DE POINTE LYNCH		124
12.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	124
12.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	125
12.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	125
12.2.2.	<i>Poste de refoulement</i>	125
12.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	126
12.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	128
12.3.1.	<i>Réseaux de Pointe Lynch</i>	128
12.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	128
RAS en 2007	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	128
<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	129	
12.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	130
12.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	130
12.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	130
12.4.2.1.	Autosurveillance des postes de refoulement	130
12.4.2.2.	Sécurité	130
12.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	130
13. RESEAU DE MOULIN A VENT		132
13.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	132
13.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	133
13.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	133
13.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	134
13.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent</i>	136
13.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	139

13.3.1.	<i>Réseaux de Moulin à Vent</i>	139
13.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	139
13.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent</i>	140
13.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	141
13.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	141
13.4.1.1.	Cité Symphor	141
13.4.1.2.	Lotissement Moulin à Vent (privé)	141
13.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	142
13.4.2.1.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	142
13.4.2.2.	Sécurité.....	142
13.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	142
14.	RESEAU DE FOUR A CHAUX.....	144
14.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	144
14.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	145
14.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	145
14.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	146
14.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux</i>	147
14.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	149
14.3.1.	<i>Réseaux de Four à Chaux</i>	149
14.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	149
<i>RAS en 2007</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux</i>	150
<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux</i>	151	
14.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	152
14.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	152
14.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	152
14.4.2.1.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	152
14.4.2.2.	Sécurité.....	152
14.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	152
15.	RESEAU DE VERT PRE.....	154
15.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	154
15.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	155
15.2.1.	<i>Réseau de collecte</i>	155
15.2.2.	<i>Postes de relèvement</i>	155
15.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré</i>	155
15.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	158
15.3.1.	<i>Réseaux du Vert Pré</i>	158
15.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	158
15.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	158
15.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	159
15.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	159
15.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	159
15.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	159
C O M M U N E D E T R I N I T E	160
16.	RESEAU DU BOURG.....	161
16.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	161
16.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	162
16.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	162
16.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	165
16.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	171
16.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	174
16.3.1.	<i>Réseaux de Trinité</i>	174

16.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	174
16.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	176
16.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	178
16.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	178
16.4.1.1.	Réseau rue Carnot	178
16.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	178
16.4.2.1.	Poste de Rivière Crabes.....	178
16.4.2.2.	Poste de C.F.P.A.	178
16.4.2.3.	Poste du Brésil.....	178
16.4.2.4.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	178
16.4.2.5.	Sécurité.....	179
16.4.2.6.	Station de Desmarinières.....	179
17.	RESEAU DU BAC	181
17.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	181
17.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	182
17.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	182
17.2.2.	<i>Caractéristiques du poste de refoulement</i>	182
17.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	183
17.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	185
17.3.1.	<i>Réseaux</i>	185
17.3.2.	<i>Poste de refoulement</i>	185
17.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	185
17.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	187
17.4.1.	<i>Extensions réseaux eaux usées</i>	187
17.4.1.1.	Réseau Cité Bac	187
17.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	187
17.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	187
18.	RESEAU DE TARTANE	189
18.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	189
18.1.1.	<i>Principe de fonctionnement</i>	189
18.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	190
18.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	190
18.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	190
18.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Tartane</i>	191
18.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	193
18.3.1.	<i>Réseaux de Tartane</i>	193
18.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	193
18.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	194
18.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	195
18.4.1.	<i>Réseau eaux usées</i>	195
18.4.1.1.	Tartane	195
18.4.1.2.	Fond Bazile	195
18.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	195
18.4.2.1.	Poste du Bourg de Tartane	195
18.4.2.2.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	195
18.4.2.3.	Sécurité.....	196
18.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	196
ANNEXES DU DIAMANT	197	
ANNEXES DES TROIS ILETS.....	198	
ANNEXES DE RIVIERE PILOTE.....	199	
ANNEXES DU VAUCLIN	200	

ANNEXES DU ROBERT	201
ANNEXES DE TRINITE	202

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation générale du service

1.1.1. Description

La SOCIETE MARTINQUAISE DES EAUX assure la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées sur le périmètre suivant :

	COMMUNES						TOTAL
	Diamant	Trois Ilets	Rivière Pilote	Vauclin	Robert	Trinité	
Clients Assujettis	1 174	1 804	258	1 465	2 744	3 396	10 841
m ³ facturés	212 828	404 945	12 271	150 454	290 023	495 164	1 565 685
Réseaux de collecte gravitaire	10 155	25 430	2 057	20 125	18 861	25 476	102 104
Réseaux de refoulement	2 886	5 117	-	1 866	9 701	7 083	26 653
Postes de relèvement	7	16	-	7	32	23	85
Stations d'épuration	3	2	2	2	5	3	17

Le périmètre sera amené à évoluer dans les prochaines années avec l'intégration des communes suivantes à l'échéance des contrats d'affermage en cours :

- Sainte Anne (29/12/09) ;
- Le François (02/04/10) ;
- Le Marin (02/04/10) ;
- Rivière Salée (10/04/10) ;
- Saint Esprit (01/06/11) ;
- Anse d'Arlet (01/11/11) ;
- Sainte Luce (31/03/14).

1.1.2. Présentation de la Société Martiniquaise des Eaux

- **Présentation générale de la SME :**

La SOCIETE MARTINQUAISE DES EAUX a été créée en 1977 ; elle intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux résiduaires, l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes à travers 2 syndicats :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint Joseph se fait à travers le syndicat mixte SICSM/CACEM ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO et la ville du Lamentin en relation avec la CACEM.

Les ressources humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par ses liens avec les groupes SUEZ-LYONNAISE DES EAUX et VEOLIA-EAU, la société peut accéder aux moyens de ces deux grands groupes français, réputés pour leur expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

- **Moyens en personnel :**

L'effectif de la SME est de 171 agents, caractérisé par une compétence forte, basée sur la formation ou l'expérience, acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en métropole.

La SME développe la compétence de son personnel en maintenant un effort tout particulier sur la formation interne. Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation est ainsi trois fois plus important que le taux légal et prend en compte l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice d'un métier efficace et respectueux des exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	128
Agents de maîtrise :	33
Cadres :	10

- **Organisation interne :**

La SME est organisée par métiers et par secteurs géographiques.

Son siège social est situé à Place d'Armes au Lamentin. Il y accueille tous les services centraux liés à : l'activité clientèle, la comptabilité, les ressources humaines, le service informatique, le service de management de la Qualité, l'ensemble des moyens transversaux de support technique (eau potable et assainissement), les postes centraux de télégestion, ainsi que la direction de la société.

L'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités sont décentralisés dans les secteurs géographiques présentés ci-après. Cette organisation des activités de la société n'a pas connu de modifications en 2007 et le statut du personnel est resté inchangé.

- **Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage) :**

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 185 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 18 millions de m³ produits par an,
- plus de 2 100 km de réseau d'eau potable.

-

- **Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'Assainissement (affermages et prestations complètes) :**

- 73 stations d'épuration d'eaux usées représentant une capacité théorique de 167 000 équivalents-habitants,
- 179 postes de relevage,
- 4,8 millions de m³ épurés par an,
- 374 km de réseau d'assainissement.

1.1.3. La qualité de service

1.1.3.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.

La politique d'entreprise définit différents axes :

- ***Inscrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue afin d'assurer la pérennité de notre développement commercial,***
- ***Anticiper et satisfaire les attentes des clients, mériter leur confiance,***
- ***Améliorer l'image de l'entreprise.***

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué, en interne, par une équipe d'auditeurs internes préalablement formés, et en externe par l'organisme AFAQ/AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2000 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel et, la forte implication et appropriation du système Qualité par le personnel.

En avril 2007, la SME a renouvelé pour la seconde fois, son certificat ISO 9001 valable jusqu'à juin 2010.

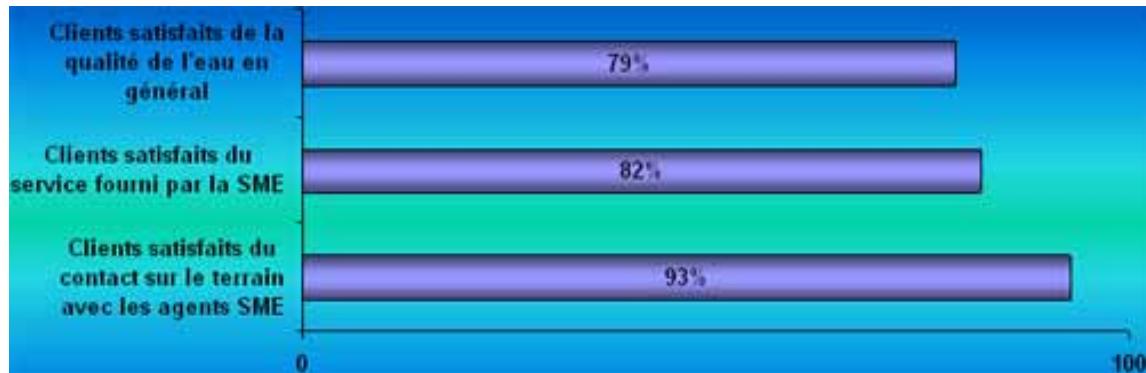
1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients

En 2000, la SME a lancé un baromètre annuel de satisfaction clients avec l'Institut Ipsos, pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

Cette opération est poursuivie chaque année et permet entre autres de positionner la SME par rapport :

- à six autres opérateurs de services en Martinique (EDF, Télécom, CAF.....)
- aux autres distributeurs d'eau de la Martinique, depuis 2006 pour la qualité des prestations fournies.

En 2007, l'enquête s'est déroulée du 17 au 25 juillet. On peut retenir les résultats suivants :



La SME maintient sa position de leader avec un indice de satisfaction globale de 65,3 rapport à ODISSY et SAUR respectivement 64,8 et 62,9.

1.1.3.3. La qualité de l'eau et des prestations

Les résultats de l'autocontrôle pour l'année 2007 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

- *COMMUNE DU DIAMANT*

STATION	La Cherry (3 000 EH)	Dizac (3 200 EH)	Taupinière (200 EH)
Nombre de bilans effectués	2	2	1
Nombre de bilans dépassant charge de référence	2	0	*
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	1	2	1
DCO	1	2	1
MES	0	2	-
NK	-	-	-
Pt	-	-	-
Nombre de bilans conformes	0	2	1
% de conformité	0 %	100 %	0%

* : pas de mesure de débit possible

- *COMMUNE DES TROIS ILETS*

STATION	Anse Marette (15 000 EH)	La Ferme (200 EH)
Nombre de bilans effectués	22	1
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	0	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	21	1
DCO	21	1
MES	18	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	18	1
% de conformité	82 %	100 %

* : pas de mesure de débit possible

- *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

STATION	Manikou (650 EH)	En Camée (250 EH)
Nombre de bilans effectués	2	2
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	*	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	2	1
DCO	2	1
MES	-	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	2	1
% de conformité	100 %	100 %

* : pas de mesure de débit possible

- *COMMUNE DU VAUCLIN*

STATION	Petite Ravine (5 000 EH)	Grand Case (200 EH)
Nombre de bilans effectués	12	1
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	1	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	12	1
DCO	11	1
MES	12	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	11	1
% de conformité	92%	100 %

* : pas de mesure de débit possible

• *COMMUNE DU ROBERT*

Station	Courbaril (2 000 EH)	Pointe Lynch (1 000 EH)	Moulin à Vent (3 000 EH)	Four à Chaux (2 000 EH)	Vert Pré (3 000 EH)
Nombre de bilans effectués	3	3	12	3	12
Nombre de bilans dépassant charge de référence	2	1	10	0	0
ANALYSES CONFORMES					
DBO ₅	2	3	10	3	6
DCO	1	3	10	3	7
MES	1	-	10	3	7
NK ou NGL	-	-	-		2
Pt	-	-	-		
Nombre de bilans conformes	1	3	10	3	1
% de conformité	33 %	100 %	83 %	100 %	8%

• *COMMUNE DE TRINITE*

STATION	Desmarinières (10 000 EH)	Cité Bac (1 000 EH)	Tartane (2 000 EH)
Nombre de bilans effectués	24	2	3
Nombre de bilans dépassant charge de référence	1	0	0
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	21	2	3
DCO	21	2	2
MES	23	-	1
NK	20	-	-
NGL	22	-	-
Nombre de bilans conformes	17	2	1
% de conformité	71%	100%	33 %

- *COMMUNE DU DIAMANT*

Station La Cherry

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Station de Dizac

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Station de Taupinière

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

- *COMMUNE DES TROIS ILETS*

Station Anse Marette

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en entrée et sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 10 000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Station La Ferme

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux de La Ferme est toujours en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

- *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

Station Manikou

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Station En Camée

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

Station Grand Case

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

• *COMMUNE DU ROBERT*

Station Courbaril

Cette station doit être équipée de prélevateurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

Station Pointe Lynch

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux de Pointe Lynch est toujours en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

Station Moulin à Vent

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux de Moulin à Vent devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement d'eau brute (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) asservi à la mesure de débit.

Seul le débitmètre est actuellement en place.

Station de Four à Chaux

Cette station doit être équipée de prélevateurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

• *COMMUNE DE TRINITE*

Station Cité Bac

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Station de Tartane

Cette station doit être équipée de prélevateurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la réhabilitation de la station prévue courant 2008.

L'arrêté du 22 décembre 1994 (tableau n°6) intègre la notion de non-conformité des bilans de la manière suivante :

Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme	Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme
4 - 7	1	54 - 67	6
8 - 16	2	68 - 81	7
17 - 28	3	82 - 95	8
29 - 40	4	96 - 110	9
41 - 53	5	111 - 125	10

L'application des commentaires du tableau n°6 de l'arrêté du 22 Décembre 1994 amène les conclusions suivantes :

- Station de Dizac au Diamant CONFORME
- Station de La Cherry au Diamant NON-CONFORME (*station vétuste et en forte surcharge*)
- Station de La Taupinière au Diamant NON CONFORME
- Station de Anse Marette à Trois Ilets NON-CONFORME (*station à réhabiliter*)
- Station de la Ferme à Trois Ilets CONFORME
- Station d'En Camée à Rivière Pilote CONFORME
- Station de Manikou à Rivière Pilote CONFORME
- Station du Bourg au Vauclin CONFORME
- Station de Grand Case au Vauclin CONFORME
- Station de Desmarinières à Trinité NON-CONFORME (*réhabilitation à prévoir*)
- Station de Tartane à Trinité NON-CONFORME (*station vétuste à réhabiliter*)
- Station de Cité Bac à Trinité CONFORME
- Station de Vert Pré au Robert NON-CONFORME (*station en sous charge*)
- Station de Pointe Lynch au Robert CONFORME
- Station de Moulin à Vent au Robert CONFORME
- Station de Four à Chaux au Robert CONFORME
- Station du Bourg au Robert NON-CONFORME (*station vétuste à réhabiliter*)

La circulaire de novembre 2000 rend applicable les normes de rejet de l'arrêté du 22 décembre 1994 pour toutes les stations de traitement des eaux usées d'une capacité nominale supérieure à 2 000 éq.hab. (120 kg DBO₅/jour), y compris celles déjà construites à la date de publication de l'arrêté.

Dans notre calcul du pourcentage de conformité de ces stations, nous avons tenu compte des seuils résultant de l'application de cette circulaire, en lieu et place des seuils initialement prévus dans les arrêtés préfectoraux pris à l'époque de la construction de ces stations. Ces seuils sont indiqués dans le tableau suivant.

- COMMUNE DU DIAMANT

Paramètres	STATION					
	La Cherry		Dizac		Taupinière	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	25	70%	35	60 %
DCO	125	75%	125	75%	-	60 %
MES	35	90%	35	90%	-	-
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

Paramètres	STATION			
	Anse Marette		La Ferme	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	-
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Paramètres	STATION			
	Manikou		En Camée	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	35	60%
DCO	-	60 %	-	60%
MES	-	-	-	-
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

□ COMMUNE DU VAUCLIN

Paramètres	STATION			
	Petite Ravine		Grand Case	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70 %	35	60%
DCO	125	75 %	-	60%
MES	35	90 %	-	-
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

• COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION					
	Courbaril		Moulin à Vent		Pointe Lynch	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO5	25	70 %	25	70 %	35	60 %
DCO	125	75 %	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	35	90 %	-	-
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

Paramètres	STATION			
	Four à Chaux		Vert Pré	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO5	25	70	25	-
DCO	125	75	90	-
MES	35	90	30	-
NGI	-	-	10	-
Pt	-	-	-	-

• COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION					
	Desmarinières		Tartane		Cité Bac	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	90	25	70 %	35	60 %
DCO	90	80	125	75 %	-	60 %
MES	35	90	35	90 %	-	-
NGI	20	70	-	-	-	-
NK	10	70	-	-	-	-

D'autre part la fréquence des prélèvements après la mise en place des équipements réglementaires devra être effectuée conformément au tableau suivant :

- *COMMUNE DU DIAMANT*

Paramètres	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	<i>Nombre de mesures par an</i>		
Débit	365	365	1
MES	12	12	1
DCO	12	12	1
DBO ₅	4	4	1
NK	-	-	-
NH ₄	-	-	-
NO ₃	-	-	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- *COMMUNE DES TROIS ILETS*

Paramètres	STATION	
	Anse Marettes	La Ferme
	<i>Nombre de mesures par an</i>	
Débit	365	1
MES	24	1
DCO	24	1
DBO ₅	12	1
NK	6	-
NH ₄	6	-
NO ₃	6	-
NO ₂	6	-
Siccité des boues évacuées	4	-

- *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

Paramètres	STATION	
	Manikou	En Camée
	<i>Nombre de mesures par an</i>	
Débit	1	1
MES	1	1
DCO	1	1
DBO ₅	1	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

Paramètres	STATION	
	Petite Ravine	Grand Case
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	12	1
DCO	12	1
DBO ₅	4	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-

- COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION				
	Courbaril	Pointe Lynch	Moulin à Vent	Four à Chaux	Vert Pré
	Nombre de mesures par an				
Débit	365	2	365	365	365
MES	12	2	12	12	12
DCO	12	2	12	12	12
DBO ₅	4	2	4	4	4
NK	-	-	-	-	-
NH ₄	-	-	-	-	-
NO ₃	-	-	-	-	-
NO ₂	-	-	-	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-	4	4	4

- COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION		
	Desmarinières	Tartane	Cité Bac
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	2
MES	24	12	2
DCO	24	12	2
DBO ₅	12	4	2
NK	6	-	-
NH ₄	6	-	-
NO ₃	6	-	-
NO ₂	6	-	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

1.1.3.4. Le service client

- Accueil de la Clientèle :**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégué à l'adresse suivante:
Société Martiniquaise des Eaux

- Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN
ou
- Rue Schoelcher
LE CARBET

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le n° de téléphone en dehors des heures ouvrées est le 05 96 56 99 20.

□ Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière, et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2007, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- Accueil des écoles, informations, visites des installations,
- Généralisation de la lettre d'information « L'Echo des Eaux » relative à la qualité du produit et du service, jointe à l'ensemble des factures des clients de la SME,
- Participation à des réunions publiques ou privées (associations de consommateurs), notamment à la demande des associations pour expliquer encore d'avantage la facturation et les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau,
- Participation à des émissions radio et télévision,
- L'envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées,
- Courrier d'information aux clients ayant opté pour le prélèvement échelonné pour leur préciser les nouvelles règles (du type de celles des impôts),
- Envoi avec les factures des fiches éditées par la DSDS sur la qualité de l'eau distribuée en 2006 ;
- Des informations très détaillées sur notre Société, nos services, notre métier, etc., sont disponibles sur notre site Internet : www.martiniquasedeseaux.com.

□ Une démarche de progrès

La Société Martiniquaise des Eaux va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

Amélioration de l'accueil téléphonique

Malgré les efforts que nous avons déjà mis en œuvre au cours de l'exercice écoulé (une personne supplémentaire), l'accueil téléphonique mérite d'être encore amélioré.

Nous avons engagé, avec notre prestataire en téléphonie, une démarche complète pour tracer l'ensemble des appels téléphoniques que nous recevons en quantité, par personne et par plage horaire.

Suivant les résultats de cette étude, nous adapterons si nécessaire nos moyens techniques et organisationnels pour pouvoir mieux répondre à l'attente de nos clients.

Mise en place de nouveaux moyens de paiement : Carte Bancaire, Télépaiement VAD et Borne Interactive de Paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement a fait partie de nos priorités dès 2005. C'est une demande forte de la part des clients. La Carte Bancaire nous est régulièrement demandée au travers de la boîte à suggestions (boîte de libre expression des clients sur leurs attentes vis à vis de la SME), dans les courriers et dans les sondages IPSOS (demande faite par 31% des clients sondés). Le télépaiement est également une demande formulée par 11% de nos Clients sondés lors du sondage Ipsos.

a / la Carte Bancaire :

La mise en place du paiement par Carte Bancaire répond à une demande forte de la clientèle. Ce nouveau mode de paiement a été mis en place en novembre 2005 à la caisse du Siège Place d'Armes et rencontre un vif succès.

b / la Borne Interactive de Paiement :

Nous prévoyons un investissement au titre d'une Borne Interactive de Paiement pour la clientèle. La B.I.P. est un automate extérieur qui permet le règlement des factures d'eau, par espèces ou carte bancaire, avec délivrance d'un reçu. Cet appareil, grâce à une aide vocale, est utilisable par tout public. L'avantage pour les clients est la possibilité de régler sa facture à notre agence principale en dehors des heures d'ouverture. Dans le cas d'un afflux ponctuel de clients à la caisse, c'est également une solution qui permet de limiter le délai d'attente et donc d'améliorer la qualité de service.

Cet investissement programmé devra s'inscrire dans la refonte complète de l'accueil Clientèle qui ne répond plus entièrement à l'attente des abonnés et de la SME.

c / le télépaiement :

Dans l'attente d'un paiement via internet, nous relançons nos études sur le télépaiement VAD (Vente à Distance) par carte bancaire. Cette option permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture d'eau par téléphone en nous indiquant ses références clients et ses coordonnées de carte bancaire. La transaction est assurée par notre banque. Il y a un gain de temps pour le client (pas de déplacement), appréciable également lorsque le client a oublié le règlement de sa facture.

Réaménagement des locaux accueil Clientèle pour offrir plus de confort et de confidentialité aux clients se rendant dans nos locaux

Fin 2004, nous avons transféré le service d'accueil téléphonique de notre siège Place d'Armes, de la partie accueil physique vers la partie back-office, et complété le standard d'un deuxième poste. Ces aménagements doivent permettre à court terme de parfaire la qualité de l'accueil téléphonique.

Concernant l'accueil physique, et afin de garantir un meilleur confort aux Clients se rendant dans nos locaux, nous avons engagé en 2006 une première phase d'études sur un meilleur agencement des bureaux de Place d'Armes permettant de répondre aux améliorations souhaitées : espaces

individualisés pour respect de la confidentialité, meilleure signalisation des files d'attente à l'accueil, installation de la Borne Interactive de Paiement, meilleure sécurisation des locaux, etc.

Nous allons compléter cette première approche pour une décision finale dans le courant de l'exercice 2008 pour un démarrage des travaux souhaitable dans le courant de cette même année.

1.1.4. Evolution de la réglementation

- **Principales évolutions du cadre réglementaire dans le domaine de l'assainissement en 2007**

> Refonte des règles techniques en matière de collecte et de traitement

Les installations du SICSM sont concernées par ce nouveau texte réglementaire, notamment pour le seuil de rejets des stations < à 2 000 EH.

Arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5 (JO du 14/07/2007)

Ce texte abroge les arrêtés de décembre 1994 et avril 1996 qui encadraient les systèmes d'assainissement (SA). La notion d'agglomération d'assainissement est désormais la règle (débits et charges de référence étant les paramètres) en conformité avec DERU (Directive Européenne sur les eaux usées) et se substitue à la notion de système d'assainissement. Sont concernés, toutes les agglomérations d'assainissement dont la charge brute de pollution organique (CBPO) est supérieure à 1,2kg DBO/j soit 20 EH (Rappel 1EH =60 g DBO/j).

Système de collecte :

- Les règles en matière d'auto-surveillance n'ont pas été modifiées. Les données de l'auto-surveillance (année N) doivent être transmises à la police de l'eau et à l'agence de l'eau avant le 1er /03 de l'année N+1.
- Les tronçons des réseaux de collecte produisant une CBPO >600 kg DBO/j doivent désormais être équipés de dispositifs de mesures de débit aux points caractéristiques avant le 1er janvier 2010 (les tronçons de plus de 6000 kg DBO/j, doivent déjà être équipés).
- Tout déversoir d'orage doit être équipé pour éviter tout rejet d'objet flottant en cas de déversement, et éviter l'érosion des berges au point de déversement.
- L'exploitant doit fournir tous les ans un calendrier prévisionnel d'entretien du réseau.
- Les quantités de boues extraites du réseau et leur destination finale doivent être fournies.

Conformité de l'agglomération d'assainissement :

- Le constat de conformité est annuel. Il porte sur l'ensemble du système (réseau + STEP) et est réalisé par la police de l'eau. La collectivité et l'exploitant sont informés de l'état de conformité de l'agglomération de l'assainissement au 1er mai de l'année N+1.
- Les stations concernées par les conventions OSPAR et Barcelone (rejets en mer et océan), doivent renseigner des paramètres supplémentaires (Hg,Cd...).
- Les stations dont la CBPO est > à 6000 kg DBO/j (100 000 EH) doivent déclarer annuellement les rejets dans l'eau, l'air et le sol (boues exclues) comme stipulé par le règlement européen (166/2006). La première déclaration (année 2007) doit être transmise avant le 1er avril 2008 (voie internet site GEREPE) ou avant le 15 mars 2008 si déclaration écrite.

Parmi les modifications importantes :

- Nouveaux seuils de performance pour les STEP <2000 EH : les anciens niveaux D1, D2, D3, D4 disparaissent. Le nouveau seuil porte exclusivement sur la DBO (35 mg/l) et sur les rendements DBO/DCO/MES =60%/60%/50%.**
- Pour les lagunages, seule la DCO non filtrée est retenue (rendement exigé >60%).**
- De nouvelles fréquences d'analyses pour les petites unités (1 contrôle tous les 2 ans pour les unités dont CBPO<30kgDBO/j ; 1 par an jusqu'à 60 kg DBO/j et 2 par an jusqu'à 120 kg DBO /j).**

La mise en place de l'autosurveillance (Manuel...) sur les STEP traitant des CBPO comprises entre 1,2 et 120 kg sera effective à compter du 1^{er} janvier 2013. Pour les STEP recevant des CBPO >120 kg DBO /j, pas de changement pour les obligations de rejet, par rapport au texte de 1994.

Le nouvel arrêté est plus synthétique. Les notions de taux de collecte et de raccordement disparaissent, le traitement des eaux pluviales ou la réutilisation des eaux usées ne sont pas encadrés. Un guide est en préparation et devrait être disponible courant 2008.

> Mise en conformité des agglomérations d'assainissement : l'Etat renforce sa pression

Additif du 17 décembre 2007 à la circulaire du 8 décembre 2006 relative à la mise en conformité de la collecte et du traitement des eaux usées des communes soumises aux échéances des 31 décembre 1998, 2000 et 2005 en application de la directive N° 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (JORF n° 17 du 20/01/2007)

Le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables poursuit sa politique de mise en conformité des agglomérations d'assainissement. Ce plan d'action cible en premier lieu les 98 STEP (> 10 000 EH) encore non-conformes à fin 2007. Un additif à la circulaire du 8 décembre 2006 a donc été transmis aux préfets :

Mise en conformité sur la collecte :

- Pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH (échéances 1998 et 2000), les travaux doivent être achevés avant le 31/12/2007.**
- Pour les agglomérations d'assainissement > 2 000 EH (échéance 2005), l'échéance est portée au 31/12/2008.**

Mise en conformité au sein des zones sensibles à l'eutrophisation :

- Les travaux doivent commencer au plus tard le 22 février 2009
- Des mesures transitoires doivent systématiquement être envisagées, en particulier concernant le phosphore avec mise en place d'un traitement avant le 31/08/2008.

Pour inciter à cette mise en conformité, est prévue la perte des aides à taux plein et de la totalité des primes de bon fonctionnement à compter du 1er janvier 2008 pour les grosses collectivités qui n'auraient pas conventionné avec l'agence de l'eau à cette date (agglomérations soumises aux échéances 1998 et 2000 de la directive). En cas de non respect des plannings contractuels, les aides seront également réduites. La diminution voire la suppression des primes est également prévue pour les collectivités non conformes.

2 milliards d'euros sous forme de prêts bonifiés avec l'aide de la Caisse des Dépôts seront mis à disposition des collectivités via les agences de l'eau. Cette aide permettra d'accélérer les travaux et de lisser l'impact éventuel sur le prix de l'eau pour le consommateur.

Les services de police de l'eau et les six agences de l'eau devront réaliser un suivi en continu de la bonne exécution de ces orientations, le but étant que l'ensemble des stations d'épurations visées par la DERU soient mises en conformité en 2009. Aucun retard ne pourra être justifié par des motifs financiers. Seules les stations pouvant justifier de contraintes techniques de réalisation incontournables pourraient dépasser cette date. Le délai sera alors adapté au cas par cas, mais ne pourra en aucun cas dépasser 2012. L'Etat informera régulièrement la Commission Européenne.

1.1.5. Orientation pour l'avenir

1.1.5.1.Schéma Directeur de Zonage Assainissement

Le SICSM a lancé l'étude du Schéma Directeur de Zonage Assainissement au 1^{er} trimestre 2007. Cette étude est toujours en cours et sera probablement livrée en 2008.

Les principaux objectifs de l'étude sont les suivants :

- Définir la stratégie générale de développement du SICSM sur 15 ans avec les aspects juridiques, techniques et financiers
- Déterminer les extensions et les intégrations de réseaux, la construction et la réhabilitation des stations
- Etudier la protection de l'environnement, la lutte contre l'H2S, la sensibilité des milieux, le choix technique des investissements et d'exploitation, les centres de traitement des matières de vidange et des boues, la pollution diffuse, les filières d'élimination des sous-produits et la réutilisation des eaux épurées en agriculture

1.1.5.2.Réhabilitation des stations d'épuration

De nombreux projets sur les 6 communes sont à l'étude ou en cours de réalisation par le SICSM afin de réhabiliter des stations vétustes ou de créer de nouvelles installations, à savoir :

Diamant

- Transfert d'une partie des eaux arrivant à la station de La Cherry, en surcharge hydraulique et organique, sur la station de Dizac
- Réhabilitation de la station de Dizac à moyen terme

Trois Ilets

- Réhabilitation de la station d'Anse Marette (prétraitement, installation électrique et système d'aération)

Rivière Pilote

- Transfert des effluents de la commune sur la station de Gros Raisins à Sainte Luce à court terme en fonction du résultat des études en cours

Trinité

- Réhabilitation de la station de Desmarinières
- Réhabilitation de la station de Tartane

Robert

- Construction d'une nouvelle station à Pontaléry qui reprendra les effluents des steps du Bourg, de Four à Chaux, de Pointe Lynch et de Moulin à vent

1.1.5.3.Réhabilitation des réseaux

Trois Ilets

- Mise en place d'un traitement de l'H2S sur la chaîne de poste Xavier/Golf/Wallon

Trinité

- Renouvellement du réseau de Fond Bazile à Tartane (travaux en cours)

1.1.5.4.Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées

Le plan départemental des déchets de la Martinique est en cours d'élaboration, et toutes les filières possibles de traitement seront étudiées. La Société Martiniquaise des Eaux au titre d'exploitant est associée à cette démarche.

- **Rappel de la réglementation nationale**

Le décret du 8 décembre 1997 fixe les conditions de l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les sols agricoles ou forestiers, ainsi que pour la revégétalisation. L'arrêté du 8 janvier 1998 précise les prescriptions techniques applicables à l'épandage en agriculture.

Les grandes lignes de cette réglementation sont les suivantes :

- Le producteur de boues est responsable de la filière épandage et de son suivi (organisation et encadrement).
- Une filière réglementée et contrôlée par l'Etat (article 9 du décret) ;
- Les boues ont le caractère de déchet et doivent être traitées en conséquence ;
- La qualité des boues doit assurer leur innocuité. Elles doivent être stabilisées et hygiénisées (article 7 du décret) ;
- Une solution alternative d'élimination ou de valorisation des boues doit être prévue pour pallier tout empêchement temporaire de se conformer aux dispositions du présent décret (article 8 du décret) ;
- La traçabilité des opérations doit être assurée (article 9 du décret) ;
- Le stockage ne doit pas engendrer de pollutions et de nuisances article 9 du décret, et article 5 de l'arrêté) ;
- Délais d'application de 2 à 3 ans, ou immédiatement s'il n'existe pas de plan d'épandage (article 22 du décret).

La situation actuelle est difficile à gérer pour les collectivités et les exploitants.

Le seul exutoire existant à ce jour est la décharge de la Trompeuse, site qui normalement doit être fermé à partir de 2008.

Concernant la filière agricole, la pression de l'opinion publique et le décret précédent rendent impossible l'épandage de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La profession agricole devient de plus en plus sensible aux épandages de boues brutes, même s'ils sont réalisés selon les règles de l'art. De plus, certains stockages autorisés engendrent des odeurs, ce qui provoque des réactions virulentes de riverains parfois relayés par la presse et des associations de protection de l'environnement.

Les principes à retenir sont : réduire les volumes sur site, disposer d'une filière pérenne et de solutions alternatives pour des tailles de stations différentes, et veiller à la cohérence au niveau départemental.

□ CAS DES STATIONS DU SICSM

- Commune du Diamant :

Les stations de traitement d'eaux usées de la Cherry, de Dizac et de Taupinière disposent respectivement d'une capacité nominale de traitement de 3000 éq. hab., 3200 éq.hab. et 200 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée de lits de séchage pour la Cherry et Dizac. Une déshydratation mécanique et un chaulage seraient à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

Pour Taupinière, les boues sont soutirées liquides et transportées sur la station de Dizac pour être déposées sur les lits de séchage.

- Commune des Trois Ilets :

La station de Anse Marette de 15 000 éq.hab possède un filtre bande.

Compte tenu que la station est proche de ses caractéristiques nominales, il est nécessaire de prévoir un filtre bande de capacité supérieure.

Un chaulage serait à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

Concernant l'ouvrage de la Ferme d'une capacité de 200 éq.hab, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station d'Anse Marette pour y être déshydratées.

- Commune de Rivière Pilote :

Compte tenu de l'absence de traitement des boues sur les stations d'En Camée ou de Manikou, les boues de ces sites sont soutirées liquides et transportées à la station de Gros Raisins/Sainte Luce pour y être déshydratées.

- Commune du Vauclin

La station réhabilitée en 2007 a une filière boue comprenant un filtre bande et un chaulage avant envoi à la décharge de Fort de France.

Concernant l'ouvrage de Grand Case d'une capacité de 200 éq.hab, les boues pourront être soutirées liquides et transportées à la station réhabilitée du Bourg pour y être déshydratées (elles sont envoyées directement en décharge à l'heure actuelle).

- Commune du Robert

Les stations de traitement d'eaux usées du ROBERT disposent d'une capacité nominale de traitement de 11 000 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour 2 d'entre elles d'une déshydratation, et pour les deux autres d'un stockage limité en boues liquides. Un chaulage serait à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

- Commune de Trinité

Les stations de traitement d'eaux usées de TRINITE disposent d'une capacité nominale de traitement de 13 000 éq. hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour l'une d'entre elles d'une déshydratation, et pour les deux autres d'un stockage limité en boues liquides avec lits de séchage. Un chaulage serait à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

Le devenir des boues consiste actuellement en une mise en décharge, déclarée, mais non autorisée à ce jour.

La filière actuelle est fragile en plusieurs points :

- interdiction au 1 juillet 2002 de la mise en décharge des déchets non ultimes ;
- une seule décharge fragile à Fort-de-France qui devrait normalement fermer ses portes en 2008

En conclusion, aucune des filières actuelles d'élimination des boues n'est ni pérenne, ni en accord avec la nouvelle réglementation.

• Possibilités de traitement des boues.

Type de boue /traitement possible	Epandage agricole	Revégétalisation aménagements	Incinération	Enfouissement CET avec siccité > 30%
Boues liquides ou pâteuses	X	X		
Boues compostées	X	X	X	X
Boues séchées thermiquement	X		X	X

1.1.5.5.L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif n'est pas inclus dans le contrat d'affermage de la SME.

Les informations ci-après sont données à titre indicatif au SICSM qui a pris la compétence dans ce domaine.

La loi n° 2006-1172 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a modifié l'arrêté de mai 1996 comme suit.

Les communes assurent le contrôle des installations. Cette mission est effectuée soit par une vérification de la conformité de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans, soit par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, établissant si nécessaire une liste de travaux à effectuer dans un délai de 4 ans

Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations, qui doit être effectué au plus tard le 31 décembre 2012. Les modalités de vérification de la conformité et de réalisation des diagnostics seront définies par un arrêté interministériel.

Les communes peuvent à la demande du propriétaire assurer l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations. Elles peuvent en outre assurer le traitement des matières de vidanges issues des installations. Elles peuvent fixer des prescriptions techniques, notamment pour l'étude des sols ou le choix de la filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation.

Lors de la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif est joint au dossier de diagnostic technique prévu par le code de la construction et de l'habitation.

L'ensemble des prestations de collecte et d'épuration doivent en tout état de cause être assurées au plus tard au 31 décembre 2020.

1.1.6. *Les faits marquants 2007*

1) Evènements naturels majeurs

L'année 2007 a été marquée par des évènements naturels majeurs, qui ont eu un impact sur l'exploitation du service aux abonnés du Syndicat :

- Le cyclone DEAN, de catégorie 2, qui a balayé la Martinique en fin de nuit du jeudi 16 au vendredi 17 août. Du fait de l'importance des vents, les dégâts les plus significatifs ont été :
 - La chute d'arbres et de branches entraînant une obstruction des voies d'accès secondaires et notamment celles des ouvrages ;
 - La rupture de l'alimentation électrique dans de nombreux quartiers ;
 - La rupture des réseaux de communication sur une grande partie Sud de l'île.

Le rapport définitif précisera l'impact de cet évènement sur les installations d'assainissement du SICSM.

- Le tremblement de terre du 29 novembre.

2) Nouvelles installations mises en service en 2007

- Station réhabilitée du bourg au VAUCLIN d'une capacité de 5 000 EH, 2 nouveaux postes de refoulement (Petite Ravine et Pointe Faula) et une extension de réseau dans le secteur de Petite Ravine et Pointe Faula
- Une extension de réseau dans le secteur de Trou Etienne aux TROIS ILETS avec 2 nouveaux postes de refoulement (Alamanda et Trou Etienne)

3) Démarrage de nouveaux chantiers en 2007

- Réhabilitation du réseau de Fond Bazile à TRINITE-TARTANE avec la création d'un poste de refoulement
- Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 pour un certain nombre de stations conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants et cà l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants.
La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.
- Dans le cadre de ses engagements contractuels, la SME a commencé à équiper en télésurveillance 90 postes de refoulement et mini-steps.

1.1.7. Indicateurs techniques

1.1.7.1. Indicateurs de performance

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station La Cherry	Station Dizac	Station Taupinière
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		3,4	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	0%	100%	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Anse Marette	Station La Ferme
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		9,9
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	82%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station En Camée	Station Manikou
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		0
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Petite Ravine	Station Grand-Case
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		34,8
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	92%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Moulin à Vent	Station Pointe Lynch	Station Four A Chaux	Station Vert Pré
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.			1,8		
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	33%	83%	100%	100%	8%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1	1	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station de Desmarinières	Station de Tartane	Station Cité Bac
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		5	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	71 %	33 %	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	0	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

□ **DEFINITION DES INDICATEURS :**

1 – Taux de curage curatif

Unité : Nb / 1 000 abonnés

Définition : (nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / nombre d'abonnés) x 1 000

2 – Taux de conformité des rejets d'épuration

Unité : %

Définition :

Nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés dans l'année.

Un bilan est considéré comme non conforme dès lors qu'un paramètre dépasse les seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

3 – Indices de conformités réglementaires des rejets

Unités : 2 notes comprises entre 0 et 1 chacune.

Définition :

- conformité à la Directive européenne ERU et au décret de transposition
oui : 1 / non : 0
- conformité à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
oui : 1 / non : 0

4 – Politique patrimoniale (réseau assainissement)

Unité : %

Définition : un indice de 0 à 100 % est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

0 % : absence de plan du réseau ou plans incomplets.

20 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour), localisation des ouvrages annexes (déversoirs d'orage, ...) mais autres informations incomplètes.

40 % : informations topographiques complètes (plan mis à jour) accompagnées de descriptions détaillées de chaque tronçon (section, matériau, année de pose), mais autres informations incomplètes.

60 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour, descriptions détaillées de chaque tronçon indiquant le section, le matériau et l'année de pose, localisation des "points noirs" (défauts structurels), des dysfonctionnements (débordements) et localisation des interventions (curage curatif, travaux de réhabilitation).

80 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions (voir ci-dessus) et existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

100 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet, la localisation des interventions (voir ci-dessus) et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

5 – Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

Unité : %

Définition : TMS de boues admises par une filière pérennisée / TMS totale de boues produites.

Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

Epandage : Plan d'épandage + déclaration de transport.

Décharge : Siccité supérieure à 30 % + déclaration de transport.

Incinération : Autorisation d'exploitation du gestionnaire de l'usine + déclaration de transport.

Compostage : Déclaration d'exploitation ou autorisation si production supérieur à 10 000 t/an.

1.1.7.2. Usagers assainissement collectif

- NOMBRE D'USAGERS – VOLUMES ASSUJETTIS**

COMMUNE	NOMBRE D'ASSUJETTIS ASSAINISSEMENT	VOLUMES ASSUJETTIS (M ³)
DIAMANT	1 174	212 828
TROIS ILETS	1 804	404 945
RIVIERE PILOTE	258	12 271
VAUCLIN	1 465	150 454
ROBERT	2 744	290 023
TRINITE	3 396	495 164
T O T A L	10 841	1 565 685

- GROS CONSOMMATEURS – VOLUMES CONSOMMÉS**

ABONNÉS	COMMUNE	VOLUME m ³
HOTEL NOVOTEL	DIAMANT	49 637
MARINOTEL	DIAMANT	20 819
LES HAUTS DU DIAMANT HOTEL CALYPSO	DIAMANT	7 719

HOPITAL DES TROIS ILETS	TROIS ILETS	9 771
SOCACO HOTEL BAMBOU	TROIS ILETS	14 788
SGHPI	TROIS ILETS	35 869
SAIPB	TROIS ILETS	10 418
HOTEL BAKOUA	TROIS ILETS	22 925
HOTEL CALALOU	TROIS ILETS	11 039
DIVA SARL	TROIS ILETS	7 218

FONDATION CAISSE D'EPARGNE	TRINITE	6 913
ASSOCIATION SYND. DES COPROPRIÉTAIRES	TRINITE	19 992
VILLAGE DE TARTANE	TRINITE	6 920
ASSEDIC	TRINITE	11 725
LA GOELETTE	TRINITE	6 514
STE FLORENCE MORGAN	TRINITE	20 705
HOPITAL DE TRINITE	TRINITE	40 308
GENDARMERIE TRINITE	TRINITE	32 990
BETON NORD SARL	TRINITE	17 500

1.1.7.3.Assainissement non collectif

Le contexte réglementaire a été rappelé dans le paragraphe 1.1.4 3 « Problématique de l'assainissement non collectif ».

Nous ne disposons pas de données actuellement sur le nombre de logements concernés par l'assainissement non collectif.

1.1.7.4.Réseaux et postes de refoulement

1.1.7.4.1. Descriptif patrimonial

Diamant		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	10 155	10 155
Linéaire refoulement	<i>m</i>	2 886	2 886
Nombre de postes	<i>u</i>	7	7
Nombre de regards	<i>u</i>	334	334
Nombre de pompes	<i>u</i>	14	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	158	158

Réseau de La Cherry :

Renouvellement à prévoir de 1 400 ml de collecteur en amiante-ciment dans le quartier la Cherry et dans le bourg car la dégradation du réseau est très marquée (ensablement des postes, plaintes répétées de restaurateurs, bouchons)

Réseau de Dizac :

Faible pente du réseau et intrusions d'eaux parasites dans le réseau.

Renouvellement à prévoir du réseau en amiante-ciment au niveau de l'hôtel Anse Bleue et de l'habitation Dizac (présence de racines, affaissements et contrepentes).

Trois Illets		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	24 019	25 430
Linéaire refoulement	<i>m</i>	5 051	5 117
Nombre de postes	<i>u</i>	14	16
Nombre de regards	<i>u</i>	600	624
Nombre de pompes	<i>u</i>	28	32
Puissance totale installée	<i>kW</i>	245	293,3

Réseau Anse à l'Ane :

Renouvellement à prévoir du réseau sur la route départementale (faible pente, mauvais état des regards et branchements)

Réseau Anse Mitan :

Renouvellement à prévoir du réseau de la Marina à la Pointe du Bout (faible pente avec ensablement)

Réseau du Bourg :

Renouvellement à prévoir du réseau de Vatable (problème d'étanchéité des conduites, regards et branchements)

Rivière Pilote		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	2 057	2 057
Linéaire refoulement	<i>m</i>	-	-
Nombre de postes	<i>u</i>	-	-
Nombre de regards	<i>u</i>	41	41
Nombre de pompes	<i>u</i>	-	-
Puissance totale installée	<i>kW</i>	-	-

Vauclin		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	18 650	20 125
Linéaire refoulement	<i>m</i>	1 220	1 866
Nombre de postes	<i>u</i>	5	7
Nombre de regards	<i>u</i>	295	365
Nombre de pompes	<i>u</i>	10	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	18	38,6

Réseau:

Différents problèmes de fonctionnement du réseau à la Cité Belle Etoile et au bd Louis Landa du fait de la vétusté de la conduite en amiante-ciment.

Robert		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	18 805	18 861
Linéaire refoulement	<i>m</i>	9 701	9 701
Nombre de postes	<i>u</i>	32	32
Nombre de regards	<i>u</i>	601	603
Nombre de pompes	<i>u</i>	49	49
Puissance totale installée	<i>kW</i>	176	176

Réseau :

Différents problèmes rencontrés sur les réseaux de Mansarde, Miramar, Lotissement Sémaphore, Lotissement aux 4 Vents, Cité Symphor, Lotissement Moulin à Vent et Semair

Trinité		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	25 476	25 476
Linéaire refoulement	<i>m</i>	6 947	7 083
Nombre de postes	<i>u</i>	23	23
Nombre de regards	<i>u</i>	877	877
Nombre de pompes	<i>u</i>	41	41
Puissance totale installée	<i>kW</i>	207	207

Réseau du Bac :

Refoulement de la station Bac vers celle de Desmarinières

Réseau de Tartane :

Réseau en amiante-ciment fortement dégradé entraînant des affaissements et des bouchons à répétition notamment du côté de Fond Bazil

TOTAL		Etat au 31/12/2006	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	99 162	102 104
Linéaire refoulement	<i>m</i>	25 805	26 653
Nombre de postes	<i>u</i>	81	85
Nombre de regards	<i>u</i>	2 748	2 844
Nombre de pompes	<i>u</i>	142	150
Puissance totale installée	<i>kW</i>	806	872,9

1.1.7.4.2. Fonctionnement des réseaux

DIAMANT	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	1 699
Inspection télévisée	104
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	13
Réparation sur branchements (u)	1

TROIS ILETS	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	18
Curage (ml)	3 677
Inspection télévisée	455
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	9
Réparation sur branchements (u)	-

RIVIERE PILOTE	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	-
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	-

VAUCLIN	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	51
Curage (ml)	1 160
Inspection télévisée	18
Test à la fumée (nombre de branchements)	520
Réparation sur canalisation (u)	3
Réparation sur branchements (u)	1

ROBERT	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	5
Curage (ml)	3 250
Inspection télévisée	162
Test à la fumée (nombre de branchements)	117
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	31

TRINITE	
Type d'intervention	2007
Désobstruction (u)	17
Curage (ml)	3 150
Inspection télévisée	236
Test à la fumée (nombre de branchements)	17
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	-

Type d'intervention	TOTAL S.I.C.S.M.
Désobstruction (u)	95
Curage (ml)	12 936
Inspection télévisée (ml)	975
Test à la fumée (nombre de branchements)	654
Réparation sur canalisation (u)	26
Réparation sur branchements (u)	33

1.1.7.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement

Le tableau ci-dessous synthétise les temps de fonctionnement et des consommations électriques annuelles pour les postes de refoulement du SICSM.

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>DIAMANT</u>			
PR Cherry	323	7 106	3 403
PR Marine Hôtel	1 248	9 984	8 670
PR Tamarin	626	16 276	5 053
PR Bourg	6 003	288 144	43 122
PR Cimetière	2 732	90 156	7 586
PR Anse Cafard	660	19 800	1 552
PR Dizac	3 352	83 800	3 191
TOTAL DIAMANT	11 592	495 466	72 577
<u>TROIS ILETS</u>			
PR Desgrottes 1	856	5 850	3 470
PR Desgrottes 2	-	-	185
PR Marina	2 223	268 983	4 600
PR Collège	42	1 596	272
PR Anse Mitan	3 166	463 882	-
PR Impératrice Village	539	78 974	997
PR Bord de mer	362	5 068	1 850
PR Anse à l'Ane	1 161	128 871	2 347
PR Xavier	5 440	239 360	28 978
PR Citron	3 213	92 534	21 128
PR Golf	2 204	202 768	55 198
PR Vallon	3 645	236 196	18 186
PR Rue Neuve	15 217	184 413	5 763
PR Vatable	2 658	55 818	2 429
PR Trou Etienne	0	0	0
PR Alamanda	166	24 322	-
TOTAL TROIS ILETS	40 864	1 987 249	145 215
<u>VAUCLIN</u>			
PR Château Paille 1	1 377	37 179	3 652
PR Château Paille 2	645	27 400	12 768
PR Château Paille 3	265	3 662	2 583
PR Château Paille 4	1 258	14 039	1 538
PR Château Paille 5	265	3 662	2 583
PR Petite Ravine*	-	-	-
PR Pointe Faula	31	1 184	3 786
TOTAL VAUCLIN	3 841	87 126	26 910

* : chiffre non disponible car armoire et compteur EDF dégradé suite au passage du cyclone DEAN

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>ROBERT</u>			
PR Courbaril	960	26 880	1 501
PR Mansarde	364	11 648	508
PR Miramar	5 512	99 216	6 737
PR Pointe Lynch	1 216	24 320	1 836
PR Suez Panama	887	15 966	3 022
PR Gaschette	2 995	59 900	15 827
PR Gendarmerie	1 767	56 544	12 305
PR Ecole Maternelle	239	6 692	-
PR Route Nationale	3 943	102 518	20 779
PR Moulin à Vent (cité)	4 557	227 850	17 338
PR Maison de Retraite	767	13 806	-
PR Trou Terre	2 395	59 396	2 173
PR A	215	1 075	2 916
PR B (André berceau)*	1 710	8 550	1 891
PR C (Yves Brena)	157	785	424
PR D (Fardiny)	733	3 665	152
PR E (Duchet)	380	1 900	1 150
PR F (Jeanville)	370	1 850	-
PR G (Coco Baby)	57	285	197
PR H (piscine municipale)	535	2 675	392
PR I (Bonnavenport)	295	1 475	300
PR J (Deleray – Fibueil)	1 920	9 600	4 100
PR K (Priam Yves)	780	3 900	919
PR L (Larmure Yves)	576	2 880	753
PR M (Ste Croix Fernande)	1 012	5 060	1 697
PR N (Chéry félicité)	2 479	12 395	3 998
PR O (Ardes Abel)	7 753	38 765	23
PR R (Biométal)	355	1 775	311
PR Q (Meubles labour)	2 513	12 565	4 459
PR RHI (Trou Terre)	2 500	22 500	2 441
PR POINTE ROYALE	413	13 629	262
PR SEMAIR	1 996	65 868	2 716
Total Robert	49 838	881 020	111 127

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
<u>TRINITE</u>			
PR Autre Bord	4 050	129 600	27 435
PR CFPNA	2 501	125 050	27 766
PR Epinette	7 982	378 414	63 081
PR Zac Beauséjour	6 324	246 636	39 369
PR Cosmy	2 040	32 640	3 214
PR Rivière Crabe	722	21 259	2 024
PR La Crique	1 750	20 100	1 923
PR La Grosillière	2 434	60 850	2 984
PR La Poste	1 287	46 332	3 024
PR Pharmacie	2 907	156 978	6 087
PR Brésil	322	6 440	461
PR Raisiniers	1 286	23 148	1 365
PR Bourg (Tartane)	1 363	58 609	3 296
PR VVF	1 582	28 476	7 639
PR Anse Bonneville 1	594	7 128	2 054
PR Anse Bonneville 2	397	4 764	2 747
PR Pont Bellune	1 546	23 190	1 391
PR Vieux Galion	455	6 825	640
PR Limol	355	5 325	262
PR Parking	463	3 241	754
PR Rivage	446	3 122	480
PR Infirmière	483	5 796	371
PR Bac	1 351	16 212	2 052
PR Ecole de Pêche	5 962	166 936	24 212
PR Fond Bazile	4 708	56 496	7 848
TOTAL TRINITE	53 310	1 633 567	232 479
T O T A L S I C S M	159 445	5 084 428	588 308

1.1.7.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées

1.1.7.5.1. Descriptif patrimoniale

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSEANCE (kW)
Diamant	3	6 400	145
Trois Ilets	2	15 200	133
Rivière Pilote	2	900	18
Vauclin	2	3 200	58
Robert	5	11 000	205
Trinité	3	13 000	212
TOTAL	17	49 700	773

1.1.7.5.2. Fonctionnement des stations

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes traités. Les productions de boues et les commentaires pour l'ensemble des stations du SICSM.

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m³/an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
DIAMANT		
La Cherry	359 361	47 878
Dizac	33 800	3 858
Taupinière	*	8 309
TOTAL DIAMANT	393 161	60 045
TROIS ILETS		
Anse Marette	682 703	131 632
La Ferme	*	5 827
TOTAL TROIS ILETS	682 703	137 459
RIVIERE PILOTE		
Manikou	9 429	22 796
En Camée	*	5 746
TOTAL RIVIERE PILOTE	9 429	28 542
VAUCLIN		
Petite Ravine	197 100	97 485
Grand Case	*	5 399
TOTAL VAUCLIN	197 100	102 884

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>ROBERT</u>		
Courbaril	175 572	113 923
Moulin à Vent	133 183	80 606
Pointe Lynch	40 286	49 257
Four à Chaux	16 280	35 594
Vert Pré	24 242	3 840
TOTAL ROBERT	389 563	283 220
<u>TRINITE</u>		
Desmarinières	252 126	358 704
Cité Bac	40 774	23 463
Tartane	81 420	103 894
TOTAL TRINITE	374 320	486 061
T O T A L S I C S M	2 046 276	1 098 211

* : mesure de débit impossible par absence de comptage

► Taux de charge des stations

□ COMMUNE DU DIAMANT

PARAMETRES	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	TAUX DE CHARGE		
Débit	222 %	20 %	*
DBO ₅	207 %	13 %	*
DCO	158 %	10 %	*
MES	20%	6 %	*
NK	-	-	-
Pt	-	-	-

* : mesure de débit impossible

- L'urgence du basculement des effluents s'explique à la lecture de l'écart du taux de charge entre la station de La Cherry et celle de Dizac.

□ *COMMUNE DES TROIS ILETS*

PARAMETRES	STATION	
	La Ferme	La Ferme
	TAUX DE CHARGE	
Débit	84 %	*
DBO ₅	114 %	*
DCO	95%	*
MES	120 %	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : mesure de débit impossible

- Les résultats indiquent pour Anse Marette que la station est à sa charge nominale avec un calcul du débit estimé à partir des postes alimentant l'installation (absence de comptage à ce jour sur la station).

□ *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

PARAMETRES	STATION	
	En Camée	En Camée
	TAUX DE CHARGE	
Débit	27 %	*
DBO ₅	33 %	*
DCO	40 %	*
MES	33 %	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : mesure de débit impossible

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

PARAMETRES	STATION	
	Grand Case	Grand Case
	TAUX DE CHARGE	
Débit	105 %	*
DBO ₅	54%	*
DCO	54 %	*
MES	61 %	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : mesure de débit impossible

- Les résultats pour la station de Petite Ravine indiquent la présence importante d'eaux non domestiques (eaux pluviales, eaux de nappe).

□ *COMMUNE DU ROBERT*

PARAMETRES	STATION				
	Bourg	Moulin à Vent	Pointe Lynch	Four à Chaux	Vert Pré
	TAUX DE CHARGE				
Débit	163 %	85 %	75 %	15 %	7 %
DBO ₅	121 %	124 %	94 %	10 %	14 %
DCO	109 %	121 %	65 %	10 %	11 %
MES	95 %	93 %	45 %	10 %	5 %
NK	-	-	-	-	25 %
Pt	-	-	-	-	-

- les stations du Bourg, de Moulin à Vent et de Pointe Lynch sont en surcharge importante. La création d'une nouvelle station reprenant les 4 stations hors Vert Pré permettra de résoudre ce problème.
- La station de Vert Pré du fait de sa sous-chARGE marquée obtient des résultats non-conformes en rejet.

□ *COMMUNE DE TRINITE*

PARAMETRES	STATION		
	DESMARINIERES	TARTANE	CITE BAC
	TAUX DE CHARGE		
Débit	35%	75 %	76%
DBO ₅	30 %	58 %	29%
DCO	39 %	47 %	21%
MES	23 %	44 %	23%
NK	36 %	-	-
Pt	-	-	-

1.2. Indicateurs financiers

1.2.1. Tarifs

Syndicat des Communes Centre et Sud

Tarif au 2^{ème} semestre 2007

ASSAINISSEMENT

K connu au 01/01/2007

1,0375

Prix de base valeur octobre 2005

Nature	Part du déléataire		Part de la Collectivité
	prix de base	prix actualisé	
Particuliers,industriel et communaux			
Abonnement cptr. 15	23,00	23,86	8,5000
Comsommation	0,8660	0,8985	0,2700

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix	Destinataires
TVA	2,1 %	Trésor public

1.2.2. Prix de l'eau (facture 120 m³)

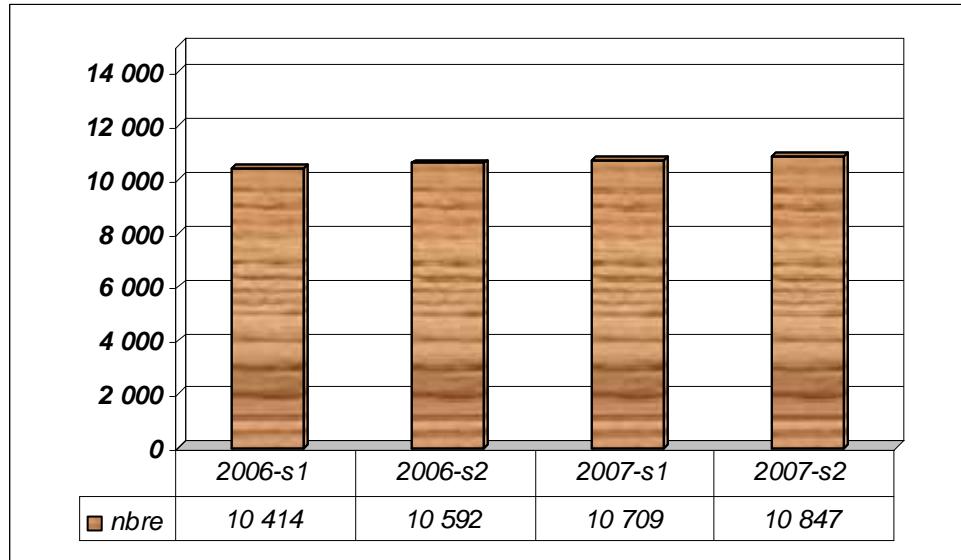
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 2^{ème} semestre 2007

	M ³	Prix unitaire 2007	Montant 2007	Montant 2006	Evolution 2007 / 2006
SCCCNO ASSAINISSEMENT					
Part du déléataire					
Abonnement annuel		23,86	47,72	46,34	3,0%
Consommation	120	0,8985	107,82	104,70	3,0%
Part de la Collectivité					
Abonnement annuel		8,50	17,00	17,00	0,0%
Consommation	120	0,2700	32,40	8,40	285,7%
Organismes publics					
TVA à 2,1 %			4,30	3,71	16,2%
Sous-total TTC "eau" hors redevance de lutte contre la pollution			209,24	180,15	16,2%
Soit le m³ TTC hors abonnement			1,19	0,96	24,0%

1.2.3. Indicateurs contractuels

1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés



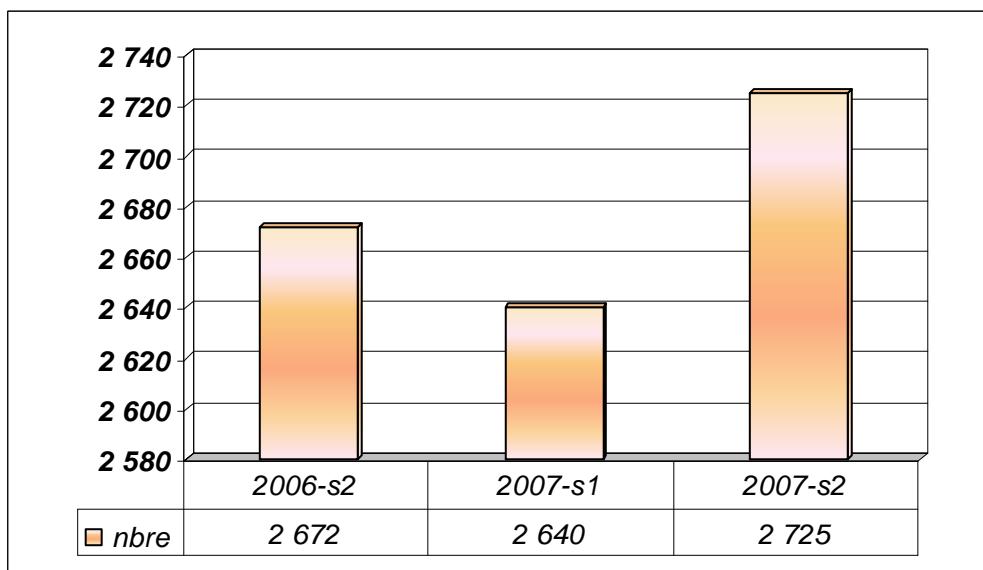
1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables

Au cours du dernier trimestre 2007, 2 216 enquêtes ont été réalisées sur les communes du Diamant, de Rivière Pilote, du Robert, de Trinité, de Trois Ilets et du Vauclin.

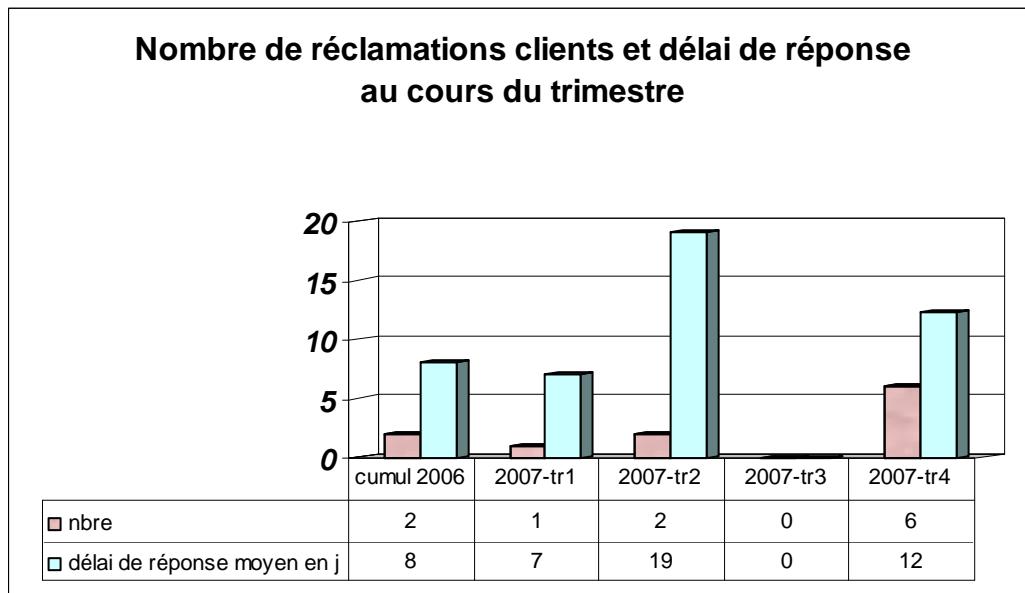
Il en ressort que 641 clients sont potentiellement raccordables. La définition d'un raccordable n'ayant pas été établie à fin 2007 par le SICSM, il a été pris comme hypothèse qu'un client est « potentiellement raccordable » si la distance entre son habitation et le réseau est inférieure à 100 m.

Les données collectées par la SME lors de ces enquêtes permettront au SICSM de réajuster si nécessaire ce nombre en fonction de la définition retenue.

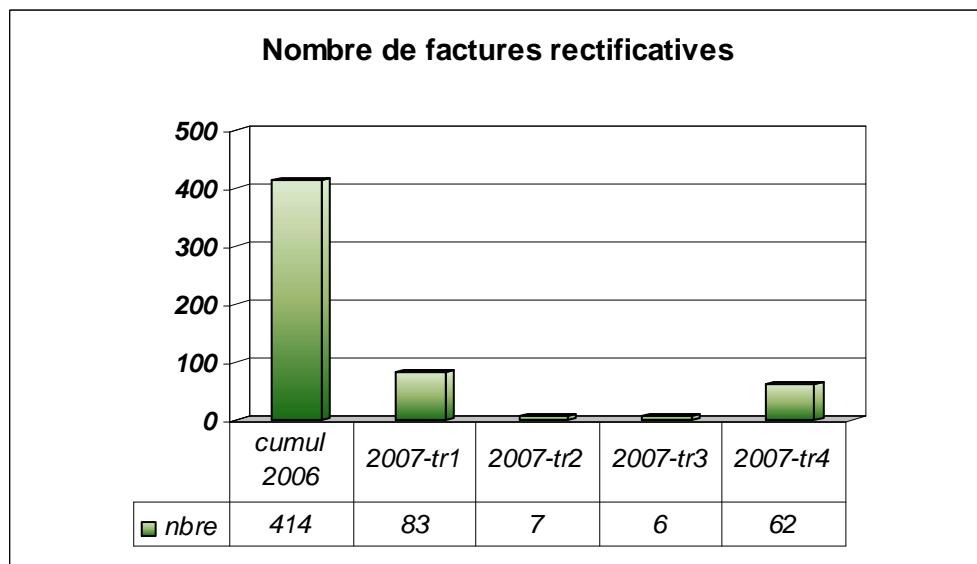
1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique



1.2.3.4. Nombre de réclamations clients



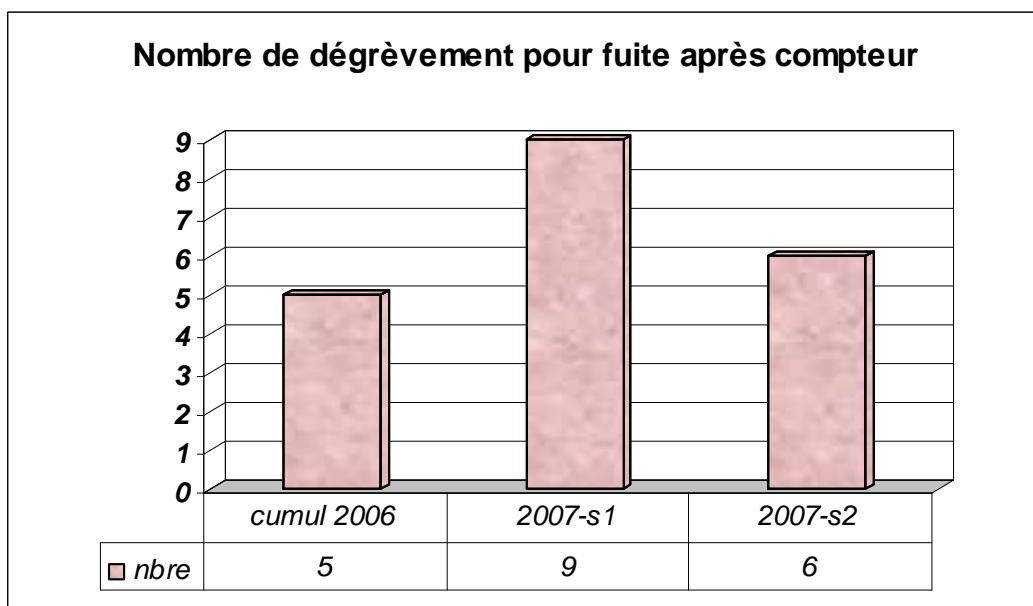
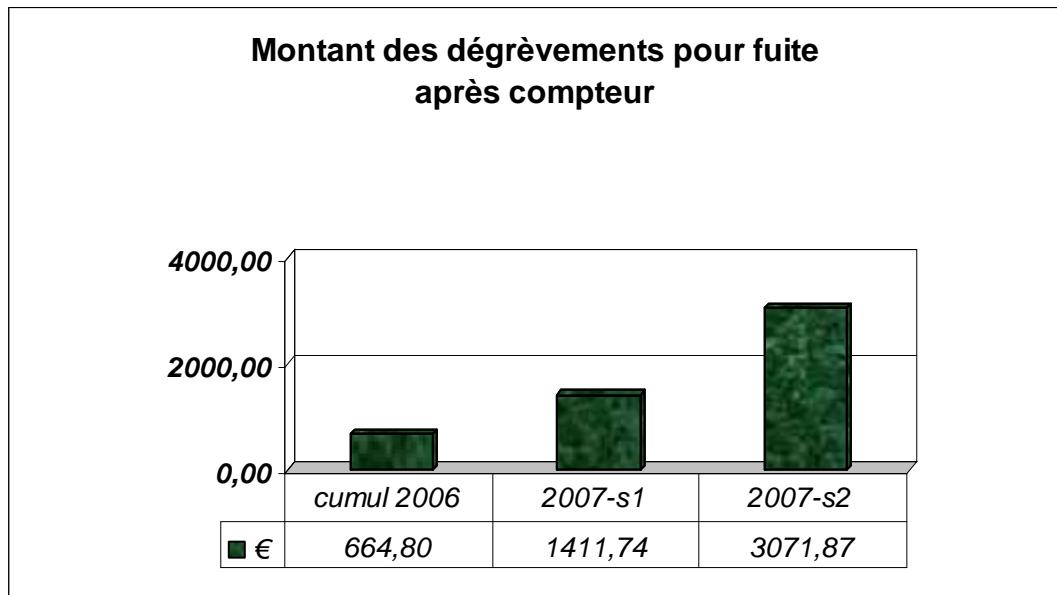
1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées.



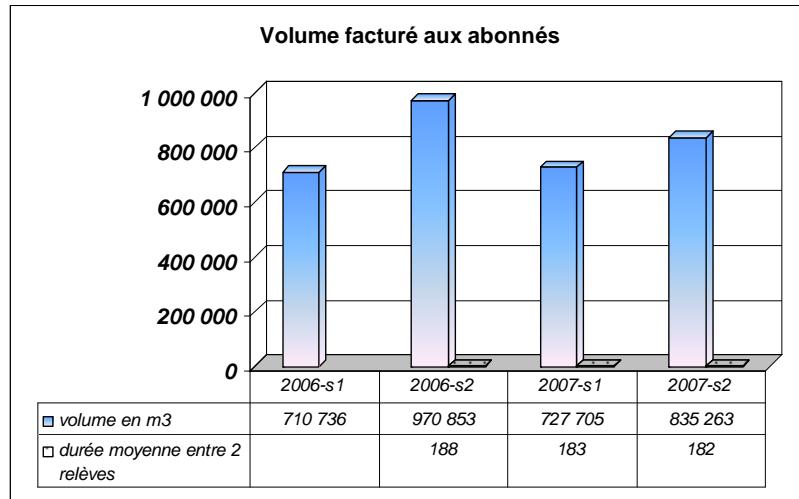
1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux

Aucune facture n'a été remise au contentieux au cours de l'année 2007.

1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur

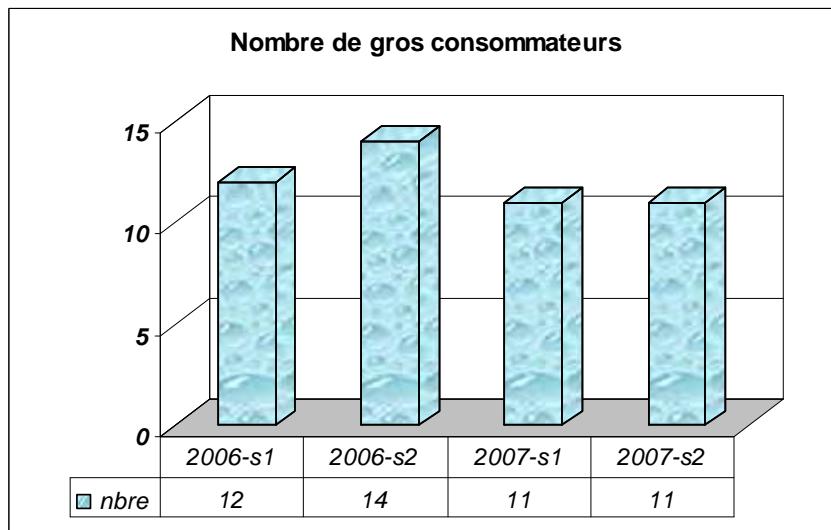
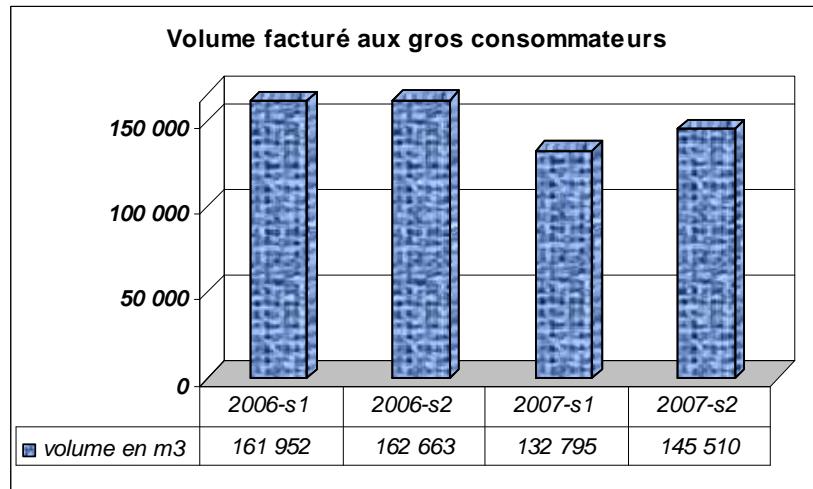


1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés sur trois ans



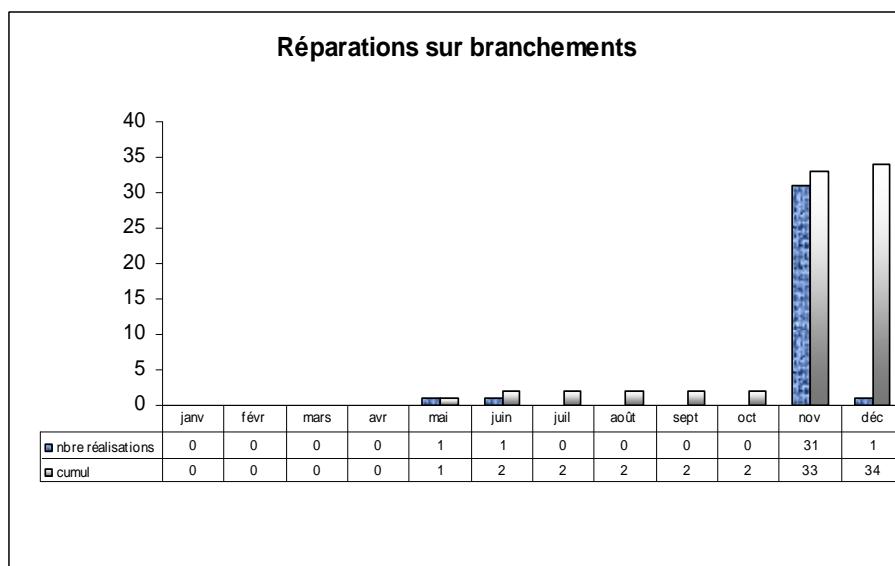
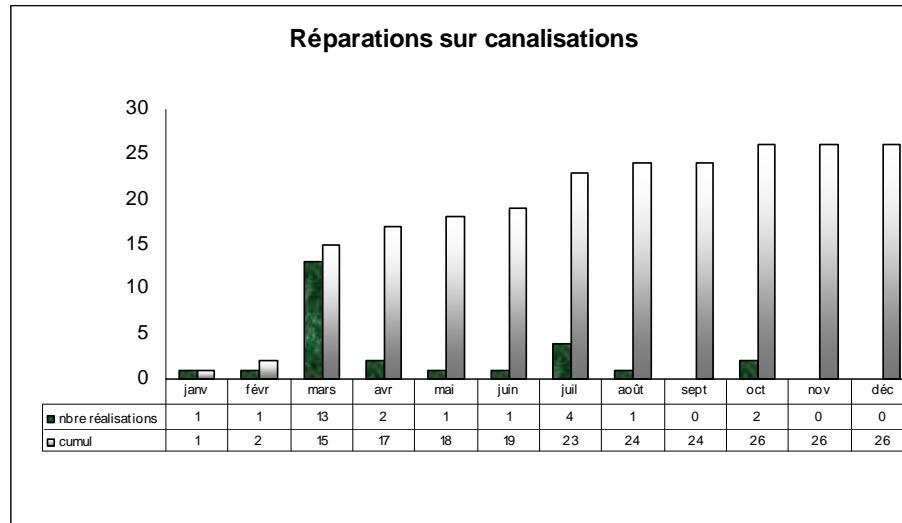
1^{er} semestre 2006 : Estimation dans le cadre de la 4^{ème} relève.

1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs

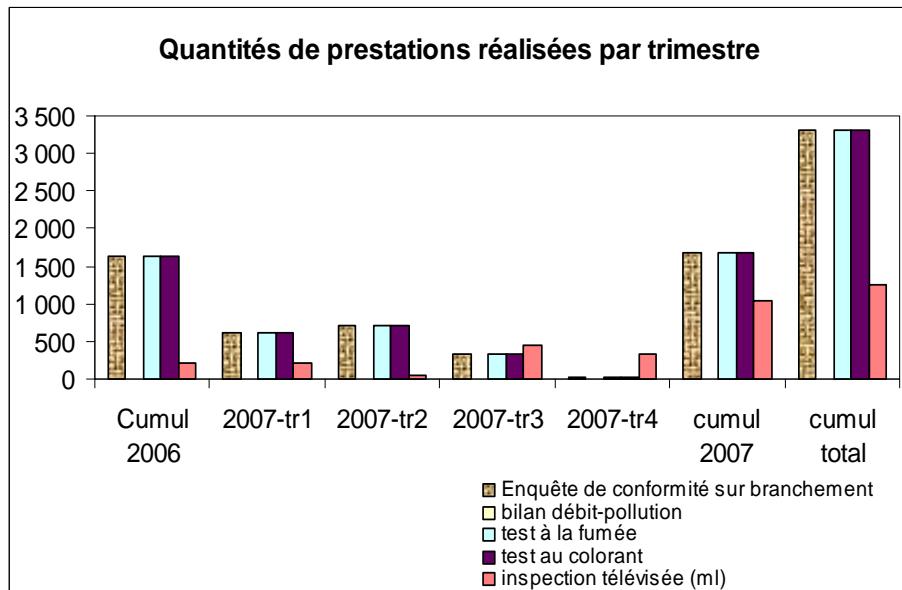


Définition gros consommateurs : consommation > 6 000 m³/semestre

1.2.3.10. Nombre de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements



1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours de l'année



QUANTITES DE PRESTATIONS CUMULEES DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE							
	Cumul 2006	2007-tr1	2007-tr2	2007-tr3	2007-tr4	Cumul 2007	Cumul total
Enquête de conformité sur branchement	1 639	610	721	327	17	1 675	3 314
bilan débit-pollution	0	0	0	0	0	0	0
test à la fumée	1 639	610	721	327	17	1 675	3 314
test au colorant	1 639	610	721	327	17	1 675	3 314
inspection télévisée (ml)	209	211	45	455	334	1 045	1 254

1.2.4. Fonds de travaux

Liste des opérations réalisées en cours d'année 2007 dans le cadre du fonds de travaux tels que décrit à l'article 7-3-1 du contrat d'affermage :

LIEU DES TRAVAUX	DESCRIPTIF	MONTANT HT
Rue J. Lagrosillière à Trinité	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 45 ml en PVC Ø200 mm durant le WE, y compris pompage par camion hydrocureur des arrivées EU	31 542,60 €

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE LA CHERRY

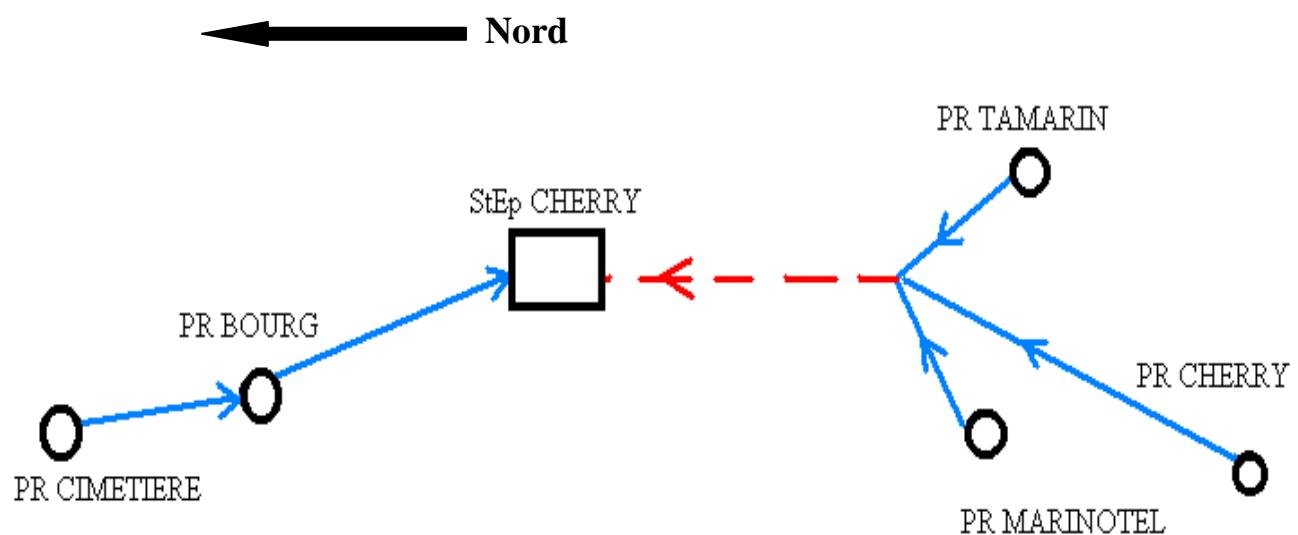


STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA CHERRY

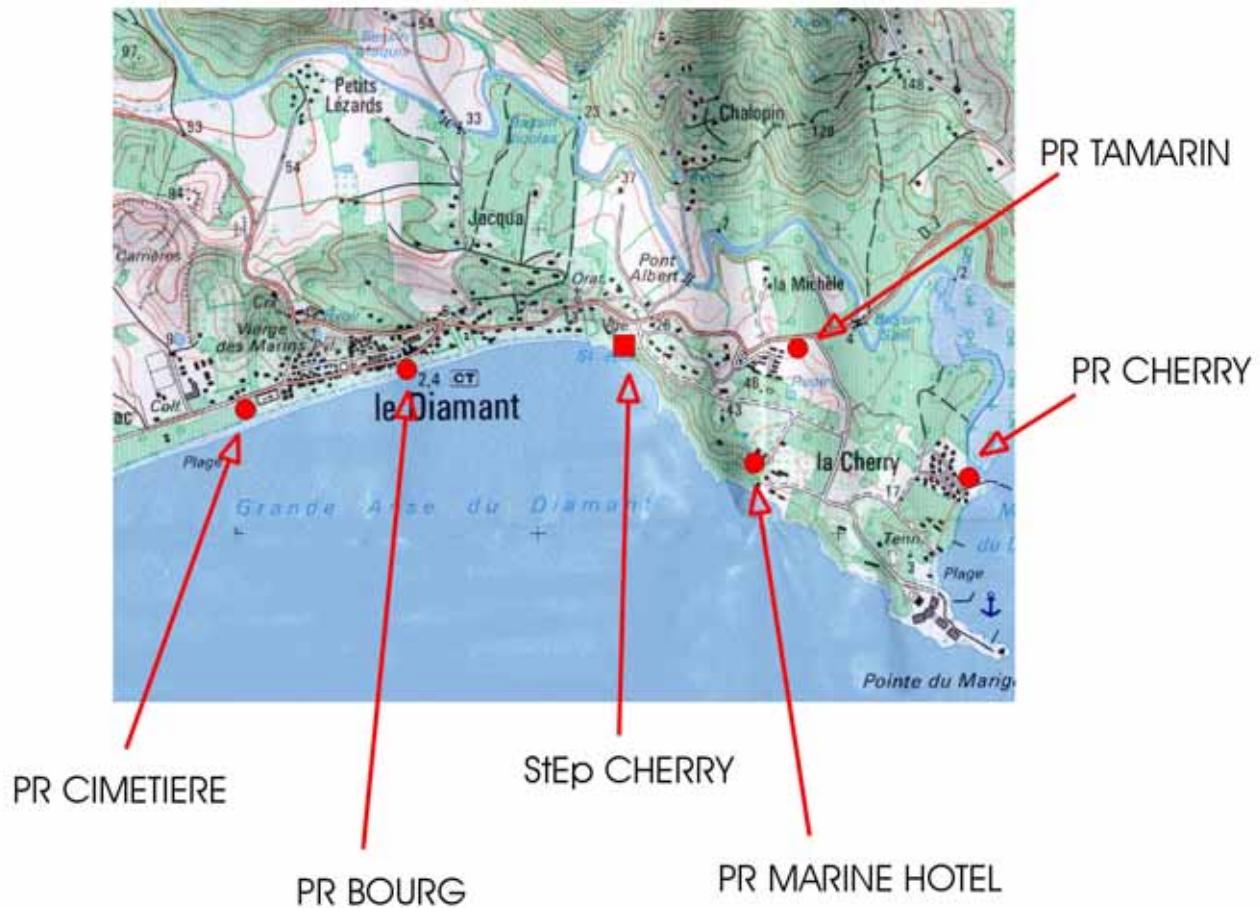
2. RESEAU DU BOURG

2.1. Schéma d'ensemble

2.1.1. Principe de fonctionnement



2.1.2. Localisation



2.2. Inventaire des ouvrages

2.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2007	U	01 Janvier 2008
Poste Cimetière Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		3 769 147		3 769 147
Total	107	3 916	107	3 916
Poste Bourg Diamètre 160 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		1 595 885		1 595 885
Total	49	2480	49	2480
Lotissement Cherry Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		1528 787		1528 787
Total	67	2 315	67	2 315
Pose Tamarin Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		358 230		358 230
Total	12	588	12	588
Poste Marine Hotel Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		312 262		312 262
Total	5	574	5	574
TOTAL GENERAL	240	9873	240	9873

2.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cimetière					
Pompe 1	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Pompe 2	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Total		6			
Poste Bourg					
Pompe 1	ABS 0835	11	36	36	2007
Pompe 2	ABS 0835	11	36	36	2007
Total		22			
Poste Lot. CHERRY					
Pompe 1	Flygt CP3152 SHT:268	15	40	22	2004
Pompe 2	Flygt CP3152 SHT:268	15	40	22	2004
Total		30			
Poste TAMARIN					
Pompe 1	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Pompe 2	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Total		22			
Poste Marinotel					
Pompe 1	Guinard LS	9	37	12	1990
Pompe 2	Flygt CS 3127 SH : 257	7	37	18	1997
Total		16			
T O T A L P U I S S A N C E		96			

2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab .

1. CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)	
Aération	Bassin circulaire V:301 m ³	1		
	Pont brosse Passavent	1	16	
Décantation	Bassin circulaire S: 50 m ²	1		
Recirculation	Pompe Flygt - NP3102MT460 60m ³ /h 2005.	1	3,1	
Divers	Eclairages ...			
T O T A L P U I S S A N C E S				19

□ TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	4	216	108

2.3. Fonctionnement des ouvrages

2.3.1. Réseaux La Cherry

Le réseau en amiante ciment, fortement dégradé sur les portions du bourg et du lotissement La Cherry, a été responsable d'ensablement régulier des postes de relèvement.

Ceci est particulièrement remarquable lors de forts épisodes pluvieux avec en parallèle l'arrivée massive d'effluents parasites.

2.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste CHERRY	323	0,89	7 106	20	3 403	9
Poste MARINE HOTEL	1 248	3,44	9 984	28	8 670	24
Poste TAMARIN	626	1,72	16 276	45	5 053	14
Poste BOURG	6 003	16,54	288 144	794	43 122	119
Poste CIMETIERE	2 732	7,53	90 156	248	7 586	21

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste La Cherry :

- Remplacement fusible
- Réparation chambre à vannes

Poste Marine Hôtel :

- Remplacement relais thermique P2
- Remplacement contacteur P2

Poste Cimetière

- Remplacement fusible P1

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Poste Tamarin

Renouvellement 2 pompes. Montant : 10 k€

Poste Bourg

Renouvellement 2 pompes. Montant : 16,2 k€

Poste Cimetière

Renouvellement 2 pompes. Montant : 5,3 k€

Poste Marine Hôtel

Renouvellement partiel 2 pompes. Montant : 12 k€

2.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalie r (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalie r (h/an)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Volume entrée station	-	-	359 361	1 628	-	-
Aération	5 279	14,5	-	-	-	-
Recirculation	1 248	4,2	74 880	206	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	25	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	47 878	131,9

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement tuyau de rejet
- Dégâts liés à Dean : dégradation des tuiles sur local

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant en 2007

2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

2.4.1. Réseaux eaux usées

Le renouvellement 1400 ml de collecteurs en amiante ciment situés dans le quartier La Cherry (700ml) et dans le Bourg (700 ml) est à réaliser très rapidement pour éviter les conséquences néfastes sur le milieu naturel des bouchons répétés et des fuites sur les canalisations.

Il est prévu en 2008, dans le cadre du transfert d'une partie des eaux brutes reçues par la station de La Cherry vers la station de Dizac, de :

- créer un nouveau poste en amont de la station de Dizac
- de mettre en place 2 conduites de refoulement de 300 ml et une conduite gravitaire de 580 ml entre le poste Cimetière et le futur poste de Dizac

2.4.2. Postes de refoulement

2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste TAMARIN,
- Poste CHERRY,
- Poste MARINE HOTEL.

Une télésurveillance est à prévoir avec un dispositif de mesure des temps de trop-plein conformément à l'arrêté du 22/12/1994 pour:

- Poste BOURG,
- Poste CIMETIERE.

2.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de clôture :

- Poste CHERRY ;
- Poste MARINE HOTEL ;
- Poste CIMETIERE.

2.4.3. Station de traitement d'eaux usées

2.4.3.1. Station du bourg.

Les difficultés d'exploitation rencontrées (obstruction des lumières) justifient la mise en place urgente d'un prétraitement.

La structure du bassin d'aération présente des signes évidents de fissuration qu'il convient de faire analyser rapidement par un BET spécialisé dans le domaine. Il est à craindre une rupture du bassin si aucune décision de renforcement n'est prise rapidement par le SICSM.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

Les travaux prévus en 2008 de transfert d'une partie des eaux arrivant à la station de La Cherry, en surcharge hydraulique et organique, vers la station de Dizac devraient apporter une amélioration du fonctionnement de cet ouvrage.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE DIZAC

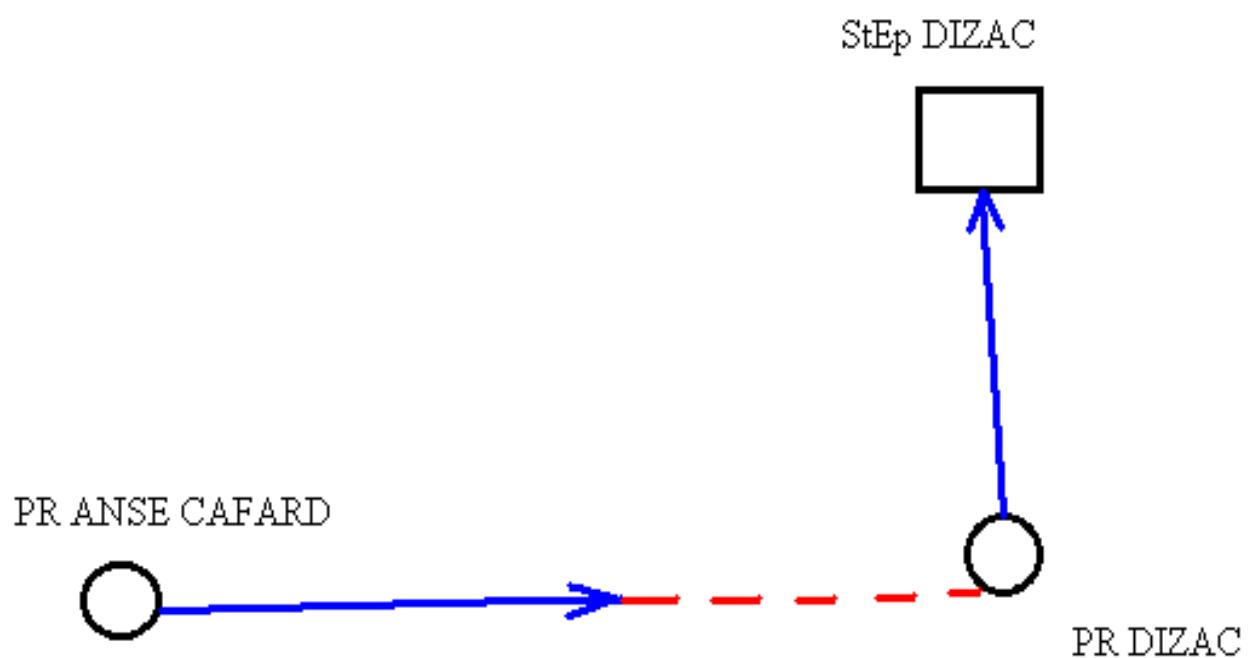


Station de traitement d'eaux usées de DIZAC

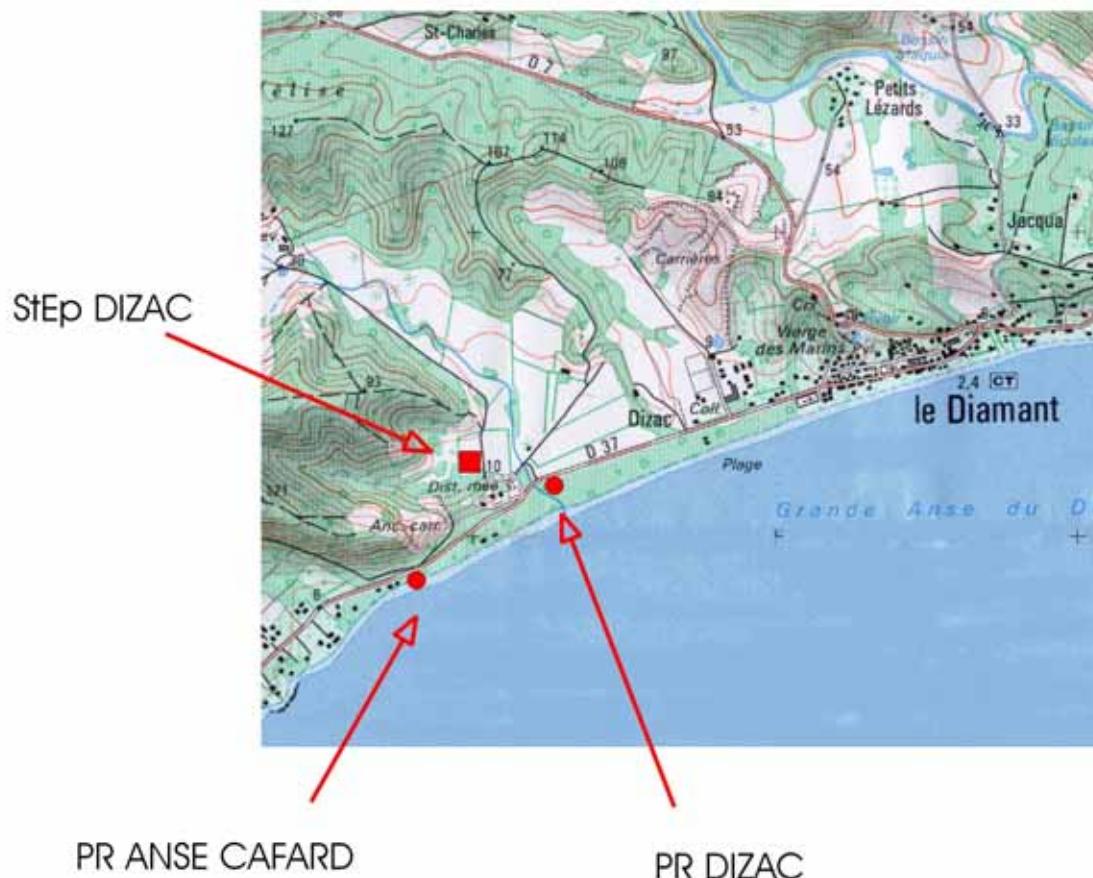
3. RESEAU DE DIZAC

3.1. Schéma d'ensemble

3.1.1. Principe de fonctionnement



3.1.2. Localisation



3.2. Inventaire des ouvrages

3.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2007	U	01 Janvier 2008
Poste Anse Cafard Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		1 363 375		1 363 375
Total	29	1 738	29	1 738
Poste Dizac Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		1 230 200		1 230 200
Total	65	1 430	65	1 430
Total général	94	3 168	94	3 168

Au niveau de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac, les réseaux gravitaires constitués d'amiante ciment sont dans un état critique et leur remplacement est inéluctable.

3.2.2. Postes de relèvement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Dizac Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 - 181 / 432 Flygt 3085 - 181 / 432	2 2	9 9	25 25	1992 1992
Total		4			
Poste Anse Cafard Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Flygt CP 3085 HT 250	2.4 2.4	9 9	30 30	2005 2005
Total		4.8			
T o t a l P u i s s a n c e		8.8			

3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Evolution des ouvrages

La station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 200 éq.hab.mise en service en 1992.

- CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur autom. type DCI	1	1
	Dégraisseur à aéroflot	1	1
	Dessableur à surpresseur d' air	1	3
Aération	Bassin parallélépipédique	1	
	Turbines à jupes déflectrices	2	22
Décantation	Bassin rectangulaire S:77 m ²	1	
	Pont racleur / mvment alternatif	1	1
Recirculation	Electrosurprésseur 57m ³ /h 2005	1	3.6
Comptage	Chenal de comptage	1	
Divers	Eclairages ...		3
Total puissances			33,6

- TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	500	200

3.3. Fonctionnement des ouvrages

3.3.1. Réseaux de Dizac

Les réseaux gravitaires en amiante ciment situés à proximité de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac sont dans un état critique (présence de racines, affaissements et contrepentes). Ces éléments sont indiqués régulièrement depuis 2 ans.

3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Annuel (h/an)	Annuelle (h/an)	Journalière (h/j)
Poste ANSE CAFARD	660	1,82	19 800	55	1 552	4
Poste DIZAC	1 352	3,72	33 800	93	3 191	9

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Poste DIZAC

Renouvellement de l'armoire électrique : Coût 3,3k€

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	33 800	93	-	-
Aération	1 449	4	-	-	-	-
Recirculation	1 262	3,5	71 934	199	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	2	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 858	10,7

□ OPERATIONS D'ENTRETIEN

- Vidange et nettoyage du bassin d'aération
- Remplacement des horloges
- Réparation du pont racleur

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Renouvellement d'une turbine d'aération (arbre + turbine) Coût : 4,2 k€

3.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.4.1. Réseaux eaux usées

Il est prévu en 2008, dans le cadre du transfert d'une partie des eaux brutes reçues par la station de La Cherry vers la station de Dizac, de :

- créer un nouveau poste en amont de la station de Dizac
- de mettre en place 2 conduites de refoulement de 300 ml et une conduite gravitaire de 580 ml entre le poste Cimetière et le futur poste de Dizac

3.4.2. Postes de refoulement

3.4.2.1. Autosurveilance des postes de refoulement

Les postes seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste ANSE CAFARD

Une télésurveillance est à prévoir avec un dispositif de mesure des temps de trop-plein conformément à l'arrêté du 22/12/1994 pour:

- Poste DIZAC

3.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste DIZAC ;
- Poste ANSE CAFARD.

De plus, le poste ANSE CAFARD ne dispose pas de clôture.

3.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Il est urgent de procéder au basculement des effluents du réseau de la Cherry vers celui de Dizac pour permettre l'optimisation des traitements de dépollution entre les deux unités, la station de Dizac étant en sous-charge.

Il sera nécessaire d'étudier la mise en place d'une déshydratation mécanique des boues compte tenu de la charge plus importante à venir et afin de faire face aux périodes pluvieuses.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de prélevateurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE TAUPINIÈRE

4. RESEAU DE TAUPINIERE

4.1. Inventaire des ouvrages

□ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1996, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de type OXYVOR d'une capacité de 200 éq.hab. 40 maisons raccordés (env. 140 éq.hab)- Estimation des volumes : 25 m³/j

4.2. Fonctionnement des ouvrages

4.2.1. Réseaux de Taupinière

La S.M.E. ne peut entretenir la partie du réseau située sur les parcelles privées et inaccessibles.

4.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Volume entrée station	-	-	*			-
Aération	1 874	5,2	-	-	-	-
Recirculation	3 323	8,9	69 783	193	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	0	0	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	8 309	23

* mesure impossible par absence de comptage

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement de 2 fusibles d'une turbine d'aération
- Remplacement relais thermique pompe de recirculation

4.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

4.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière

Le SICSM a procédé à la pose d'une clôture en 2007 afin de protéger le site et les familles habitant à proximité de l'unité de traitement.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalents habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

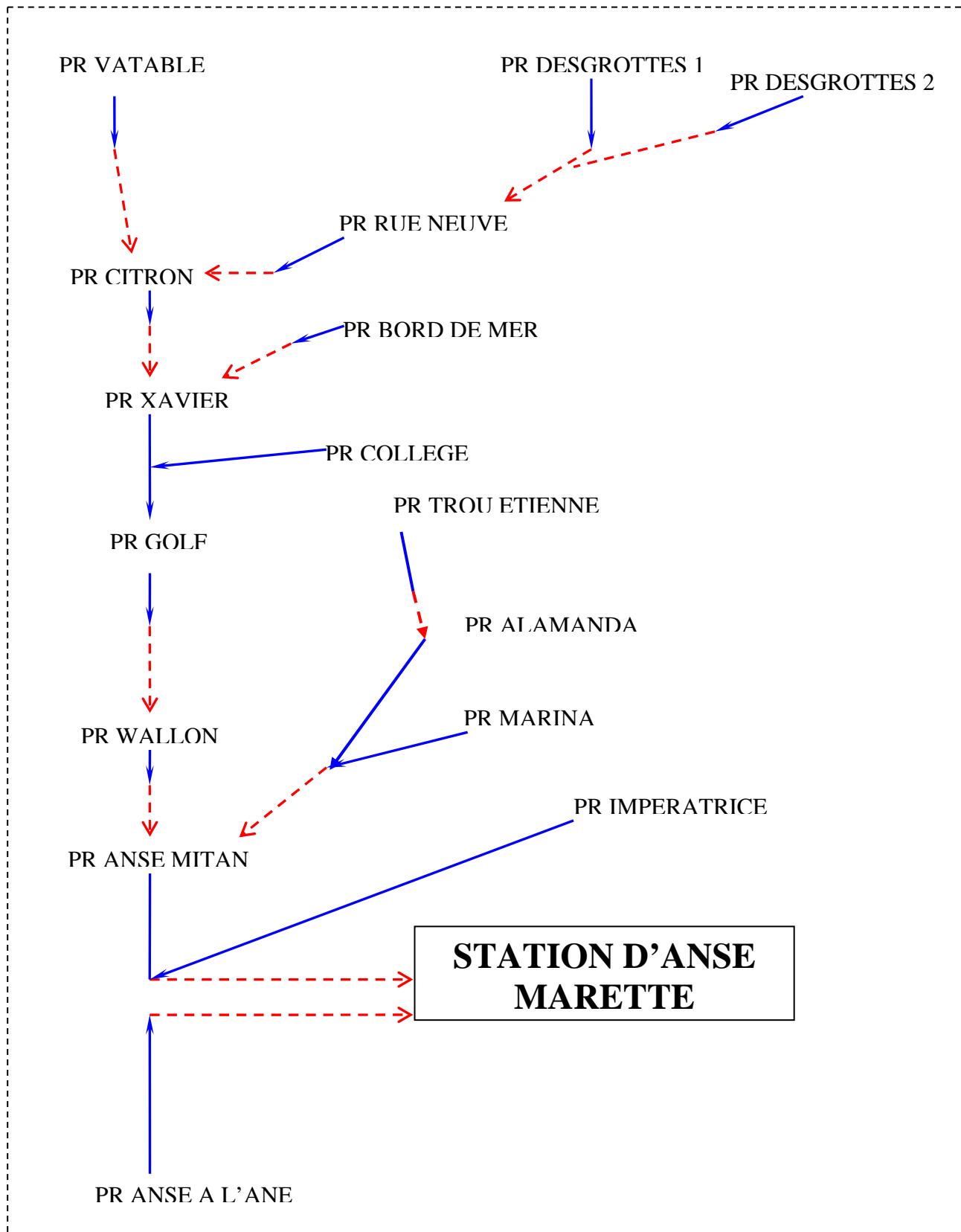
COMMUNE DES TROIS ILETS

RESEAU D'ANSE MARETTE

5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE

5.1. Schéma d'ensemble

5.1.1. Principe de fonctionnement



5.1.2. Localisation



5.2. Inventaire des ouvrages

5.2.1. Réseaux de collecte

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2007	U	01 Janvier 2008
Poste Vatable Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		612 364		612 364
Total		976		976
Poste Desgrottes 1 Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		313 96		313 96
Total		409		409
Poste Desgrottes 2 Diamètre 100 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		116 93		116 93
Total		209		209
Poste Rue Neuve Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		825 143		825 143
Total		968		968
Poste Citron Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		2295 363		2295 363
Total		2 658		2 658
Poste Bord de Mer Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		1041 92		1041 92
Total		1 133		1 133
Poste Xavier Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		5315 1332		5466 1332 5 reg. Pour Ipanema
Total		6 647		6 798
Poste Collège Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		25		25
Total		25		25
Poste Golf Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		722		722
Total		722		722

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2007	U	01 Janvier 2008
Poste Wallon				
Diamètre 200 gravitaire		482		482
Diamètre 150 refoulement		181		181
Nombre de regards				
Total		663		663
Poste Marina				
Diamètre 200 gravitaire		1526		1526
Diamètre 110 refoulement		29		29
Nombre de regards				
Total		1 555		1 555
Poste Anse Mitan				
Diamètre 200 gravitaire		3150		3150
Diamètre 150 refoulement		435		435
Nombre de regards				
Total		3 585		3 585
Poste Impératrice				
Diamètre 200 gravitaire		196		196
Diamètre 90 refoulement		228		228
Nombre de regards				
Total		424		424
Poste Anse à l'Ane				
Diamètre 200 gravitaire		8148		8148
Diamètre 150 refoulement		948		948
Nombre de regards				
Total		9 096		9 096
Poste Alamanda				
Diamètre 200 gravitaire				1 260
Diamètre 110 refoulement				20
Nombre de regards			40	
Total				1 280
Poste Anse à l'Ane				
Diamètre 60 refoulement				46
Nombre de regards				
Total				46
TOTAL GENERAL		29 070		30 547

5.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Vatable					
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	1,5	14,5	21,2	2003
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	2,4	14,5	21,2	2003
Total		3,9			
Poste Desgrottes 1					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Pompe 2	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Total		2,6			
Poste Desgrottes 2					
Pompe 1	Flygt CP 3045 HT 230	1,2	19	12	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3045 HT230	1,2	19	12	Non connu
Total		2,4			
Poste Rue Neuve					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	5,5	9	1995
Pompe 2	Flygt CP 3085 MT 436 Version 182	1,3	5,5	16	1995
Total		2,6			
Poste Citron					
Pompe 1	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Pompe 2	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Total		22			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Pompe 2	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Total		11,8			
Poste Xavier					
Pompe 1	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Pompe 2	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Total		18			
Poste Collège					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Total		4,8			
Poste Golf					
Pompe 1	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Pompe 2	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Total		60			
Poste Wallon					
Pompe 1	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Pompe 2	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Total		8,8			
Poste Marina					
Pompe 1	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Total		6,2			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Anse Mitan					
Pompe 1	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Pompe 2	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Total		32			
Poste Impératrice					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Total		4,8			
Poste Anse à l'Ane					
Pompe 1	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Pompe 2	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Total		108			
Poste Alamanda					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Total		2,6			
Poste Trou Etienne					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Total		2,8			
T O T A L P U I S S A N C E		293,3			

5.2.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

Cette station a été mise en service en 1991.

- CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nbre	Puissance (kW)
Prétraitements	Dégrilleur courbe automatique avec tapis de convoyage (hors service) Dessableur dégraisseur cpmbiné Airflow Pompe racleur tournant Classificateur à sable et pompe	1 1 1	2 2 1,5
Aération	Compresseurs à air Filtre à air (charbon actif)	2	90 1,5
Décantation	Pont translateur à succion longitudinal	1	1,4
Recirculation	Pompes de recirculation Flygt CP 3085 LT 412	2	4
Traitemennt des boues	Silos à boues Filtre à bandes Andritz (l=1.5m)	1 1	3,9 3,5
Poste retours en tête	Pompes Flygt CP 3085 MT 432 Version 182	2	4
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt CP 3127 LT 411 Version 180	2	9,4
T O T A L P U I S S A N C E			123,2

5.3.Fonctionnement des ouvrages

5.3.1. Réseaux d'Anse Marette

De façon générale avec la mise en œuvre de la délégation de service public de l'assainissement collectif nous avons été confrontés à trois problèmes majeurs sur les réseaux de collecte :

- Un curage très insuffisant voir inexistant des réseaux gravitaires sensibles occasionnant des obstructions récurrentes.
- Une absence d'entretien des dispositifs de protection des réseaux de refoulement (ballons antibélier, ventouses)
- Une intrusion de sables dans les réseaux de collecte à cause de boîtes de branchement non étanches ou sans tampon et enfouies dans le sol. Ce sable provoque un vieillissement accéléré des canalisations et des pompes de refoulement.

Ces réseaux d'Anse Marette se décomposent en 3 zones distinctes : Bourg, Anse Mitan et Anse à l'Ane.

Zone du Bourg.

La sensibilité du réseau gravitaire aux eaux pluviales parasites est particulièrement sur les réseaux gravitaires alimentant les PR Citron et Xavier.

Les équipes techniques du SICSM ont travaillé au raccordement du réseau du lotissement Poinsettias sur le PR Citron.

L'état de vétusté des ventouses installées sur les réseaux de refoulement du PR Citron et les dysfonctionnements répétés qui s'en suivaient ont été résolus par la pose de deux ventouses à haut débit.

Zone de l'Anse Mitan

Les réseaux de collecte de la zone de la Marina constituent à notre avis le point noir de la zone car ils sont fortement dégradés (pollution de la marina) et empruntent des zones hôtelières (hôtel de la Pagerie).

A noter cependant la reprise par le SICSM des portions de réseau gravitaire passant sous les installations du Bambou Hôtel et les extensions significatives en bord de mer (raccordement du lotissement les Hauts Créoles)

Zone de l'Anse à l'Ane

Dans cette zone les effets du sable sont particulièrement sensibles puisque de nombreuses boîtes de branchements et regard de visite sont fissurés ou non étanches au niveau de leurs tampons.

Les difficultés sont exacerbées par les faibles pentes dans les zones situées au niveau de la mer.

5.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel</i>	<i>Journalier</i>	<i>Annuel</i>	<i>Journalier</i>	<i>Annuelle</i>	<i>Journalière</i>
	<i>(h/an)</i>	<i>(h/j)</i>	<i>(m³/an)</i>	<i>(m³/j)</i>	<i>(kWh/an)</i>	<i>(kWh/j)</i>
Poste Vatable	2 658	7,20	55 818	151	2 429	7
Poste Desgrottes 1	856	2,31	5 850	16	3 470	9
Poste Desgrottes 2	0	0	0	-	158	0
Poste Rue Neuve	15 217	41,02	184 413	497	5 763	16
Poste Citron	3 213	8,71	92 534	251	21 128	57
Poste Bord de Mer	362	0,98	5 068	14	1 850	5
Poste Xavier	5 440	14,74	239 360	649	28 978	79
Poste Collège	42	0,11	1 596	4	272	1
Poste Golf	2 204	5,97	202 768	550	55 198	150
Poste Wallon	3 645	9,88	236 196	640	18 186	49
Poste Marina	2 223	6,02	268 983	729	4 600	12
Poste Anse Mitan	3 166	8,58	463 882	1 257	-	-
Poste Impératrice	539	1,46	78 974	214	997	3
Poste Anse à l'Ane	1 161	3,15	128 871	349	2 347	6
Poste Alamanda	166	0,45	24 322	66	-	-
Poste Trou Etienne	-	-	-	-	-	-

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

POSTE GOLF IMPERATRICE

- Remplacement poire niveau bas
- Réparation refoulement chambre à vanne

POSTE BORD DE MER

- Remplacement contacteur P2

POSTE CITRON

- Remplacement bobine contacteur 1 et contacteur 2 compteurs horaire

POSTE XAVIER

- Changement poires

POSTE WALLON

- Changement bornier
- Remplacement poire niveau haut

POSTE MARINA

- Changement poires

POSTE ANSE MITAN

- Changement poires

POSTE ANSE A L'ANE

- Réparation conduite de refoulement
- Changement de bornier dans armoire pompe
- Modification électrique dégrilleur
- Remplacement contacteur moteur dégrilleur

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

POSTE ANSE MITAN

Renouvellement 2 pompes Coût : 15,1 k€

POSTE CITRON

Renouvellement 2 pompes Coût : 23,1 k€

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 0,7 k€

POSTE XAVIER

Renouvellement 2 pompes Coût : 14,7 k€

POSTE DESGROTTES 1

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 0,7 k€

Renouvellement armoire électrique Coût : 3,6 k€

POSTE DESGROTTES 2

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 0,7 k€

Renouvellement armoire électrique Coût : 3,5 k€

POSTE MARINA

Renouvellement huisseries Coût : 0,75 k€

POSTE RUE NEUVE

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 1,1 k€

Renouvellement armoire électrique Coût : 3,5 k€

POSTE VATABLE

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 1,9 k€

Renouvellement hydraulique Coût : 1,5 k€

POSTE WALLON

Renouvellement partiel 2 pompes avec démarreur Coût : 5,7 k€
Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 0,8 k€

POSTE GOLF

Renouvellement huisseries (trappes) Coût : 1,4 k€

5.3.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée Réseau*	-	-	682 703	1 849	-	-
Masse de déchets évacués**	-	-	68	-	-	-
Aération	3 399	9,2	-	-	-	-
Recirculation	6 620	18	68 600	185	-	-
Boues évacuées	-	-	299	45 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	131 632	355,8

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Réparation moteur surpresseur 1
- Remplacement contacteur roue pont racleur
- Remplacement fin de course et joint surpresseur
- Remplacement onduleur
- Changement filtre à air surpresseur 2
- Changement guide roue pont racleur
- Remplacement contacteur moteur aération et remplacement moteur aération
- Réparation moteur pont racleur
- Remplacement roue pont racleur
- Vidange bassin aération (au fond), réparation conduite d'air et changement 2 vannes de purge d'air
- Dégâts liés à Dean : dégradation des tôles et gouttières sur bâtiment

Compte tenu des nombreux problèmes rencontrés sur le pont racleur, il est envisagé sur 2008 une opération de vidange complète du clarificateur et de réparation du pont.

A noter l'alimentation électrique « pirate » des villas voisines à partir de la station : au regard des risques engendrés, cette situation n'est pas admissible et il convient de stopper cet état de fait

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

AERATION

Renouvellement moteur surpresseur 2 et réparation 1 Coût : 28,3 k€
Renouvellement partiel conduite amenée d'air Coût : 4 k€

RECIRCULATION

Renouvellement partiel des 2 pompes Coût : 2,5 k€

* Arrivée des postes : Anse à l'Ane, Anse Mitan, Impératrice Village

** Déchets de dégrillage + sables + graisses

5.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

5.4.1. Réseaux eaux usées

Les réseaux des zones cotières doivent être repris pour cause de faible pente, d'intrusion d'eau de mer et de sable par les regards ou dispositifs de branchement. Nous citerons principalement :

- Marina de la pointe du bout
- Anse Mitan
- Anse à l'Ane

Des renforcements de réseaux liés à des promotions privées provoqueront l'augmentation de la collecte d'eaux usées sur la zone de Wallon. Le renforcement de l'hydraulique du PR Wallon est donc à prévoir.

5.4.2. Postes de refoulement

5.4.2.1. Problème d'H₂S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon

Compte tenu du taux d'H₂S très élevé constaté sur les postes de Xavier, Golf et Wallon, le SICSM prévoit la mise en place d'un traitement de ce gaz, en 2008, avec injection de réactif au niveau du poste Xavier.

5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Rue Neuve
- Desgrottes 1 et 2
- Bord de Mer
- Impératrice
- Citron

5.4.2.3. Sécurité

Les postes des Trois Ilets (exception faite des PR Desgrottes 2 et PR Collège) ne disposent pas de clôture et de dispositif anti-chute.

5.4.2.4. Inventaire complémentaire des postes de refoulement

PR ALAMANDA et TROU ETIENNE

Poste de relèvement intégré en cours d'année 2007.

5.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

5.4.3.1. Station d'Anse Marette

Cette station, exploitée par la SME depuis le début d'année 2006, nécessite en urgence une réhabilitation, car elle a souffert d'une dégradation accélérée liée à l'arrivée massive d'H₂S depuis le réseau de refoulement des PR Citron-Xavier-Golf.

Notamment les ouvrages fortement dégradés sont les suivants :

- prétraitement
- réseau et diffuseurs d'air à reprendre

- armoire de commande

Il est à noter que la SME a réalisé de nombreuses installations sur le génie civil en mauvais état de la station comme sur la bande de roulement du clarificateur.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en entrée et sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 10 000 équivalent habitants. La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

COMMUNE DES TROIS ILETS

RESEAU DE LA FERME

6. RESEAU DE LA FERME

6.1. Inventaire des ouvrages

6.1.1. Réseaux de collecte

La SME ne gère pas le réseau de collecte de cette entité car il ne figure pas à l'inventaire.

6.1.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

Au démarrage de la DSP assainissement, les passerelles du bassin d'aération et du clarificateur présentait des signes importants de rupture. Ces dernières ont été changées par le SICSM.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 tr/min	1	1,5
Clarificateur	bassin de 12 m ³ non raclé En résine. Pompe de recirculation	1	1,5
T O T A L			3,0

6.2.Fonctionnement des ouvrages

6.2.1. Réseaux de La Ferme

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

6.2.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Aération	4 930	13,4	-	-	-	-
Recirculation	3 454	9	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	5	2 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	5 827	15,8

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

AERATION

Renouvellement partiel turbine aération Coût : 2,8 k€

6.3.Limites des ouvrages et projets de renforcements

6.3.1. Réseaux eaux usées

Néant.

6.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La lourdeur des capots de protection a fait l'objet de discussions avec les techniciens du SICSM pour envisager leur reprise en 2008.

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux de La Ferme est toujours en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

La station sera équipée de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels.

COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

7. STATION EN CAMEE

7.1. Descriptif technique

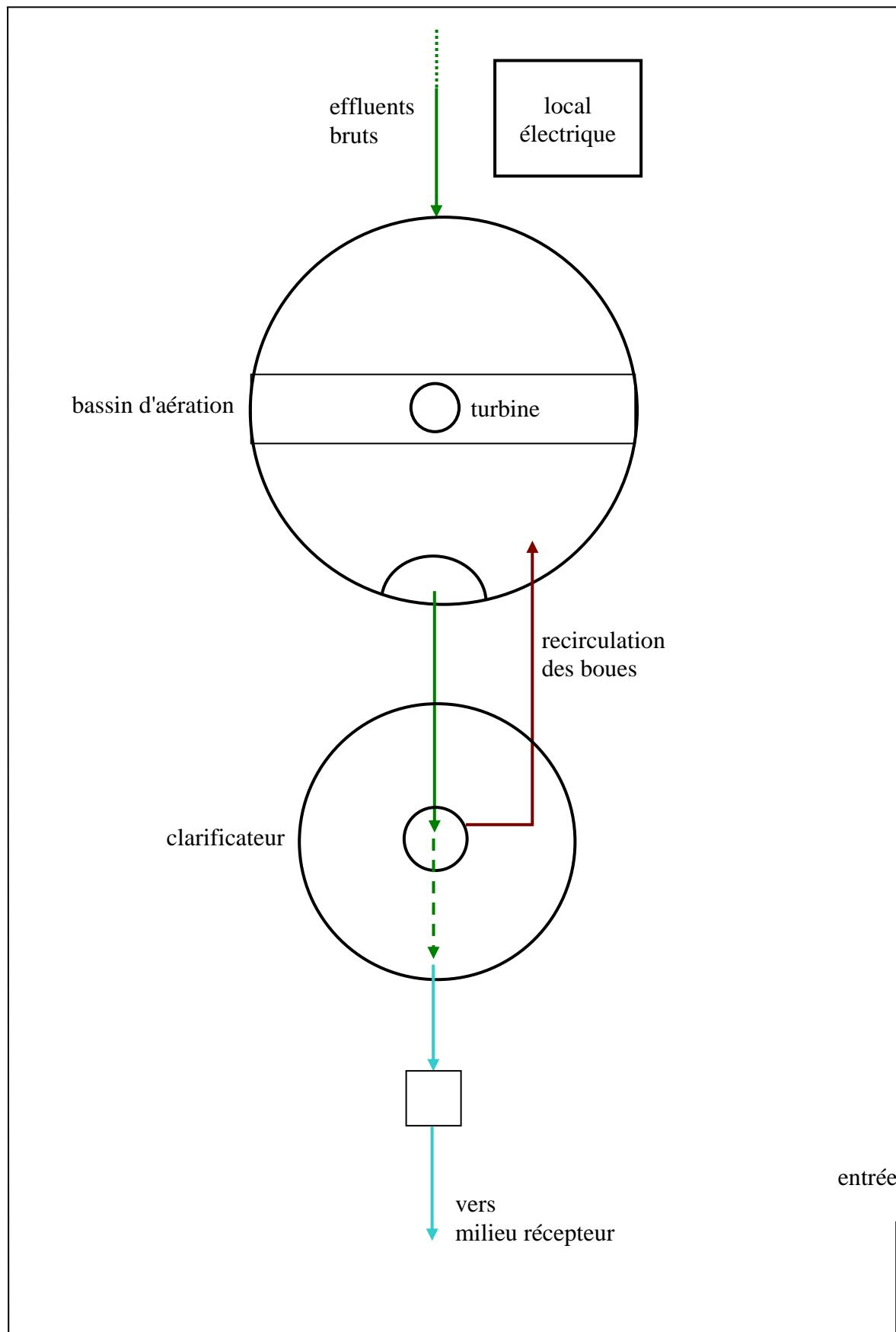
Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 250 éq.hab est de type OXYVOR 40.28 – 250 permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à faible charge où aération prolongée (Oxydation totale) , sans système de prétraitement et avec clarificateur non raclé.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Aération	Aérateur Flygt type 4400.010 N° 8540008/410 1400tours/mn	1		2,0
	Bassin 30 m ³	1		
Décantation	Pompe recirculation Flygt type DF 3057 MT 250 0510201 posée en juillet 2005	1		2,4
	Bassin 6 m ²	1		
T O T A L				4,4 kW

- TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites.

**Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de EN CAMEE
Commune de RIVIERE PILOTE**



7.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	<i>Annuel</i> <i>(h/an)</i>	<i>Journalier</i> <i>(h/j)</i>	<i>Annuel</i> <i>(m³/an)</i>	<i>Journalier</i> <i>(m³/j)</i>	<i>Annuelle</i> <i>(kWh/an)</i>	<i>Journalière</i> <i>(kWh/j)</i>
Volume traité*	-	-	-	-	-	-
Aération	3 651	10	-	-	-	-
Recirculation	3 333	9,2	63 327	173	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	5 746	15,7
Extraction boues	-	-	51	1 kg MS/j	-	-

* : mesure de débit non disponible car absence de comptage

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Peinture du local
- Toiture sur abri armoire électrique dégradée suite au passage du cyclone Dean
- Dégâts liés à Dean : dégradation des tôles sur abri armoire électrique

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement 2 pompes à boue : Coût : 1,8 k€

7.3.Limites des ouvrages et projets de renforcement

Des aménagements seraient à prévoir si le transfert des effluents vers Sainte Luce ne devait pas aboutir à terme, notamment sur:

- les prétraitements,
- le bassin d'aération,
- le clarificateur,
- le système de traitement des boues.

La filière de traitement des boues actuelle ne permet pas d'évacuer la totalité des boues produites par le traitement biologique.

Une grande quantité d'eaux parasites arrive à la station surtout en période de pluie créant un bon nombre de dysfonctionnements :

- obstructions par des détritus divers : canettes, bouteilles, feuillages, graisses, gravats et sable...
- dilution du floc bactérien dans le bassin d'aération et le départ des MES avec l'effluent traité,
- perturbation sérieuse du fonctionnement et la possible émanation d'odeurs
- augmentation des temps d'aération et de recirculation.

Un contrôle devra être effectué sur le réseau (tests à la fumée, contrôle visuel des regards et boîtes de branchement, inspection télévisée)

Un accès à la station pour les engins d'intervention (camion hydrocureur pour le nettoyage et l'extraction des boues et camion grue pour l'enlèvement des appareils électromécaniques) serait le bienvenu afin de faciliter et sécuriser les opérations.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

8. STATION MANIKOU

8.1. Descriptif technique

Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 650 éq.hab. est de type biologique compacte bio-disque permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à forte charge, avec système de prétraitement et décanteur lamellaire.

Cette installation est la première installation en Martinique utilisant ce procédé.

La Société Martiniquaise des Eaux possède toute l'expérience nécessaire pour exploiter ce type d'installation.



DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Poste de relevage	Pompes Flygt 3045-180	2		3,2
Dégrillage	Tamis rotatif HUBER ROTAMAT – Type Ro9-300	1		4,0
Dégraisseur	Diffuseur fines bulles NOPOL avec soufflante à canal latéral ELEKTROR	1		1,5
Fosse de transfert	Pompes Grundfos AP 35B	2		2,3
Biodisque	Moteur d'entraînement STK 2000	2		1,8
Décantation	Pompes à boues KIESEL	2		1,5
		T O T A L		14,3

- TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites; elles sont donc évacuées liquides et traitées sur la station du MARIN ou les stations de SAINTE LUCE par déshydratation puis transférées en décharge.

8.2.Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalie r (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Relevage	1 347	3,7	9 429	26	-	-
Rotation bio-disque	14 882	40,8	-	-	-	-
Recirculation	3 547	9,7	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	113	0,3		
Consommation énergie					22 796	62,5

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Réparation support moteur aération disque tournant 1
- Remplacement graisseurs disque 1 et 2

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

RAS en 2007

8.3.Limites des ouvrages et projets de renforcement

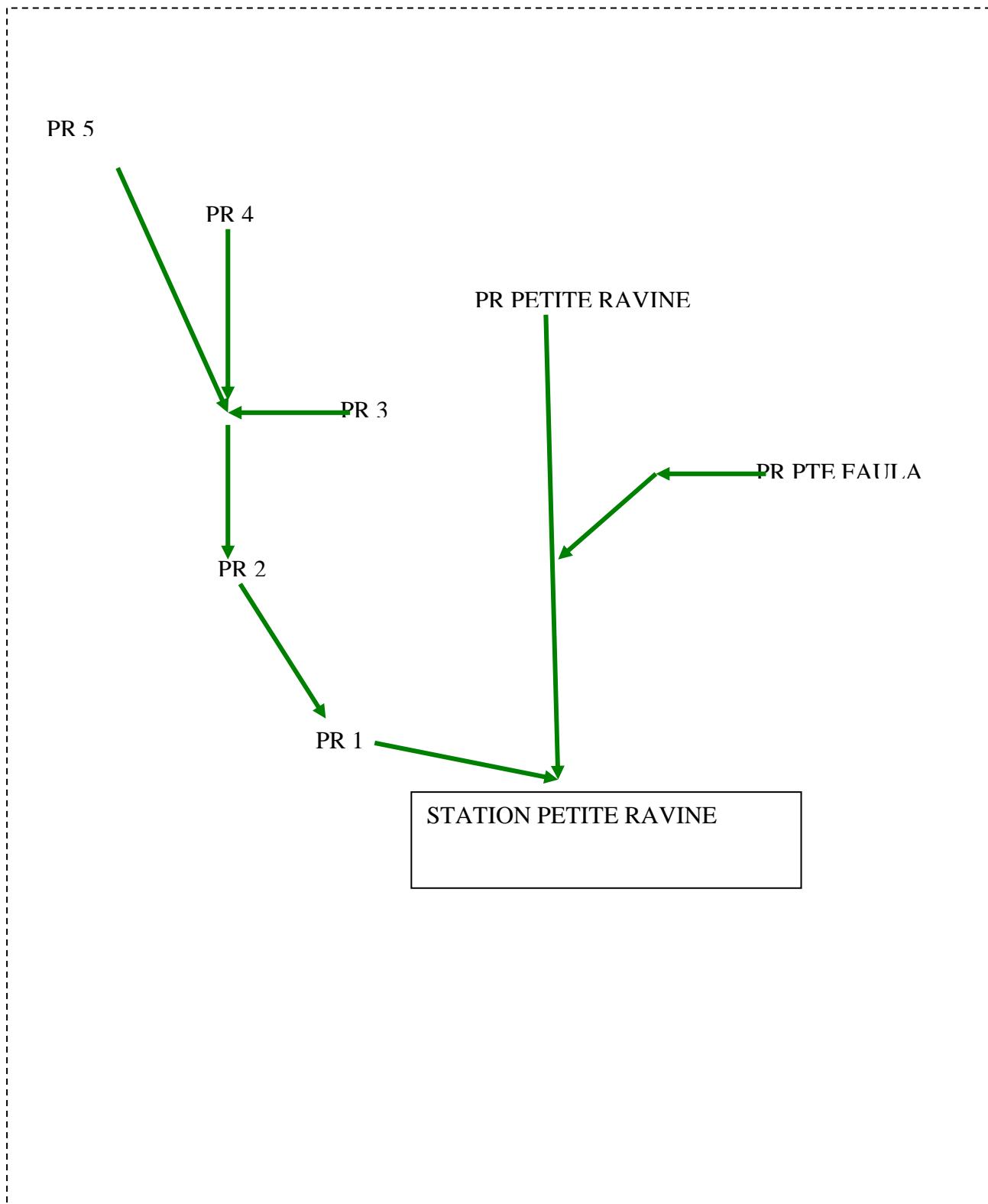
- La stagnation d'eau au niveau de la fosse à boues et la fermeture non hermétique du local de traitement entraînent une prolifération de moustiques à l'intérieur du site ; un courrier fut adressé à la collectivité afin de traiter ce problème ; mais à ce jour la SME n'a reçu aucune réponse.
- Plus de la moitié de la clôture entourant le site a été dérobée, un courrier a été envoyé à la collectivité pour mettre l'accent sur la sécurisation urgente du site. Le lieu est toujours en l'état, certains poteaux furent même arrachés.
- Il est nécessaire que le SICSM prévoie la mise en place d'un éclairage sur la station afin de permettre des interventions de nuit en toute sécurité.
- Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.
La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

COMMUNE DU VAUCLIN



Station du Bourg réhabilitée

9. RESEAU DU BOURG



9.1. Inventaire des ouvrages

9.1.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	Janvier 2008
Bourg						
Gravitaire 200 mm		18 650		1 475		20 125
Refoulement diamètre 75 mm		800		646		1 446
Refoulement diamètre 125 mm		420				420
Nombre de regards	295			70	365	
T O T A L	295	19 870			365	21 991

9.1.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste n°1 La bananeraie					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 250	2,4	17	27	2006
Pompe 2	Flygt C3085 HT 250	2,4	17	27	2006
Total		4,8			
Poste n°2 Snack					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 252	2,4	12	42	1998
Pompe 2	Flygt C3085 HT 252	2,4	12	42	1998
Total		4,8			
Poste n°3 Pont					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	14	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	14	2006
Total		3,0			
Poste n°4					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 262	1,7	12	11	2007
Pompe 2	Flygt C3057 HT 262	1,7	12	11	2007
Total		3,4			
Poste n°5 Bord de mer					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	13	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	13	2006
Total		3,0			
Poste Pte Faula					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Total		14,8			
Poste Petite Ravine					
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
T o t a l		4,8			
T O T A L G E N E R A L		38,6			



**Poste N°1
La Bananeraie**



**Poste N°2
Snack**



Poste N°3



Poste N°4



Poste N°5

**Poste Pointe Faula****Poste Petite Ravine**

9.1.3. Station de traitement d'eaux usées du BOURG

La station de traitement d'eaux usées de Petite Ravine (bourg) construite par la société FRANCEAUX en 1969 a une capacité de traitement de 3 000 éq.hab.

Son type est celui de boues activées à aération prolongée.

Le rejet par pompe de refoulement s'effectue dans la mer via la rivière du Vauclin.

Les travaux de réhabilitation de cette station ont été réalisés en 2007 avec une extension de capacité à 5 000 éq.hab. et une mise en service en juillet 2007.

La station réhabilitée comprend :

- 1 station de relevage équipée de 2 pompes : 2 X Flygt, 50m³/h, 3085-183, 2 KW
- 1 tamis rotatif avec vis compacteuse: EMO, EM9001-800-CM02
- 1 bassin d'aération avec 2 ponts brosse : Franceaux, diam. 1000
- 1 bassin de clarification : diam. 13,2 m ; moteur 0,15 KW
- 1 canal venturi avec sonde US de débit
- 2 préleveurs réfrigérés (eau brute et eau traitée) Endress Hauser
- 1 poste de rejet en mer d'eau traitée avec 2 pompes : 2 X Flygt, 50m³/h, 3085-183, 2 KW

- 1 réseau d'eau industrielle
- 1 filtre bande : EMO, OMEGA CC120 + skid 120
- 1 installation de chaulage des boues

9.2. Fonctionnement des ouvrages

9.2.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

9.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel</i> <i>(h/an)</i>	<i>Journalier</i> <i>(h/j)</i>	<i>Annuel</i> <i>(m³/an)</i>	<i>Journalier</i> <i>(m³/j)</i>	<i>Annuelle</i> <i>(kWh/an)</i>	<i>Journalière</i> <i>(kWh/j)</i>
	PR n°1 La bananeraie	1 377	3,76	37 179	102	3 652
PR n° 2 Snack	645	1,76	27 400	75	12 768	35
PR n°3 Pont	265	0,72	3 662	10	2 583	7
PR n°4	1 258	3,44	14 039	38	1 538	4
PR n°5 Bord de mer	570	1,56	7 410	20	887	2
PR Pointe Faula	31	0,13	1 184	5	3 786	15
PR Petite Ravine*	0	0	0	0	0	0

* chiffres non disponibles car problème sur l'armoire électrique et l'alimentation électrique suite au passage du cyclone Dean

9.2.3. Entretien et Renouvellement

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Poste BANANERAIE :

- Mise en place d'un câble provisoire par EDF pour alimentation électrique en mars puis d'un câble définitif en avril
- Absence d'électricité suite au passage de Dean en août

Poste PONT :

- Remplacement des poires de niveau;

Poste Petite Ravine :

- Inondation du poste suite au passage de Dean : armoire et compteur EDF HS

Poste n°5 :

- Dégâts liés à Dean : portillon à changer

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

PR Bananeraie

Remplacement câble EDF : Coût : 1 k€

PR Château Paille 2

Renouvellement de 2 pompes : Coût : 5,8 k€

PR Château Paille 4

Renouvellement de 2 pompes : Coût : 2,9 k€

9.2.4. Station de traitement d'eaux usées du BOURG

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	3 942	10,8	197 100	540	-	-
Dégrillage	-	-	86	-	-	-
Extraction boues	-	-	158	65 kg MS/j	-	-
Débit eau traitée	-	-	284 723	780	-	-
Pompage rejet en mer	2 196	6,02	65 880	180	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	97 485	267,10

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- vidange clarificateur et mise en place pompe dans bassin aération (pendant phase travaux)
- vidange et nettoyage bassin d'aération

9.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

9.3.1. Réseaux eaux usées

Le réseau du Bourg est souvent obstrué par la présence de sable et de nombreux détritus de taille importante n'ayant aucune raison d'y être (bouteilles, débris de planche, déchets de béton...) notamment :

- Boulevard Louis Landa ;
- Rue Gabriel Péri ;
- Rue de la Plage (station Texaco).
- Réseau le long du canal derrière restaurant « chez julot »

Des malfaçons ont été signalées.

Deux nouveaux réseaux ont été réceptionnés et mis en service en 2007. Il s'agit du réseau de la pointe Faula qui récupère entre autres les toilettes de la plage avec poste de refoulement et l'extension du réseau du bourg en direction de Petite Ravine.

9.3.1.1. Postes

Le poste du BORD DE MER est à rehausser afin d'éviter l'intrusion d'eau pluviale (poste en contre bas).

9.3.1.1.1. Ensemble des postes

Ces postes ne disposent pas de dispositif anti-chute qui permettrait des interventions en toute sécurité (nettoyage, contrôle des pompes), sa mise en conformité est indispensable.

Les postes seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Postes Château Paille 1, 2, 3, 4 et 5

9.3.1.1.2. Poste SNACK

Un snack ambulant s'est raccordé sur le compteur EDF du poste engendrant des disjonctions importantes. Malgré les interventions de la S.M.E., le propriétaire du SNACK s'est à nouveau connecté. Une requête fut envoyée à la mairie et à E.D.F.

La barrière a été arrachée et doit être ressoudée.

9.3.1.2. Réseau UCPA

Malgré la recommandation de la S.M.E. lors de réunion de chantier, la conception et la réalisation ne permettent pas d'entretenir efficacement le réseau d'eaux usées. Notamment, le tronçon raccordé au poste de refoulement de BORD DE MER devait faire l'objet de l'aménagement d'une voie d'accès aux engins de curage.

9.3.1.3. Poste n° 4

Ce poste est adjacent à la terrasse de l'habitation voisine. L'ensemble de l'espace environnant a été carrelé et grillagé pour y mettre des chiens. Les interventions (contrôles, nettoyages...) se font avec difficulté.

9.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La station réhabilitée a été mise en service en juillet 2007.

Elle comprend :

- un poste de relèvement en entrée renforcé;
- un dispositif de prélèvement d'échantillon d'eau en entrée et sortie ;
- un tamis rotatif ;
- un bassin d'aération avec 2 pont-brosses ;
- un clarificateur avec pont racleur et recirculation des boues ;
- déshydratation des boues par filtre bande et chaulage

Un certain nombre de points importants évoqués par courrier de la SME en date du 20/09/07 n'ont pas encore été réglés :

- secours de l'eau industrielle par l'eau potable
- ventilation du local de stockage de chaux
- ventilation/climatisation du local armoire de commande (température très élevée)
- plaque côté bennes à boue pour éviter la pluie dans les bennes
- éclairage extérieur manquant

10. RESEAU DE GRAND CASE

10.1. Inventaire des ouvrages

10.1.1. Réseau de collecte

Le réseau devra faire l'objet d'une expertise complète (recherche et ré-hausse des regards, inspection de la canalisation, tests d'étanchéité). Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

A ce jour, aucune information sur les linéaires, les matériaux et les diamètres des réseaux ne sont disponibles.

10.1.2. Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE

La station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE construite par la société VOR assainissement en 1989 a une capacité de traitement de 200 éq.hab.

Son type est celui des boues activées à aération prolongée.

Le rejet s'effectue dans une ravine.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 trs/min	1	1,5
Clarificateur	Non raclé, bassin de 12 m ³ Pompe de recirculation	1	1.5
T O T A L			3,0

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surf. Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	1	28	15

10.2. Fonctionnement des ouvrages

10.2.1. Réseaux de Grand Case

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

10.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Grand Case

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Aération	4 360	11,9	-	-	-	-
Recirculation	3 178	8,7	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	64	2	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	5 399	15

10.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

10.3.1. Réseaux eaux usées

Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

10.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La mise en place d'une passerelle sur le bassin de décantation est à prévoir pour une sécurisation des interventions sur la pompe de recirculation.

La reprise de 2/3 de la clôture abîmée suite à des actes de vandalisme est nécessaire.

La fabrication d'un abri en résine pour la protection de l'armoire électrique et le rangement du cahier de suivi station devront mis en oeuvre.

La SME prévoit l'équipement en télésurveillance de cet ouvrage dans le cadre de ses engagements contractuels pour 90 postes de refoulement et mini-steps.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

COMMUNE DU ROBERT

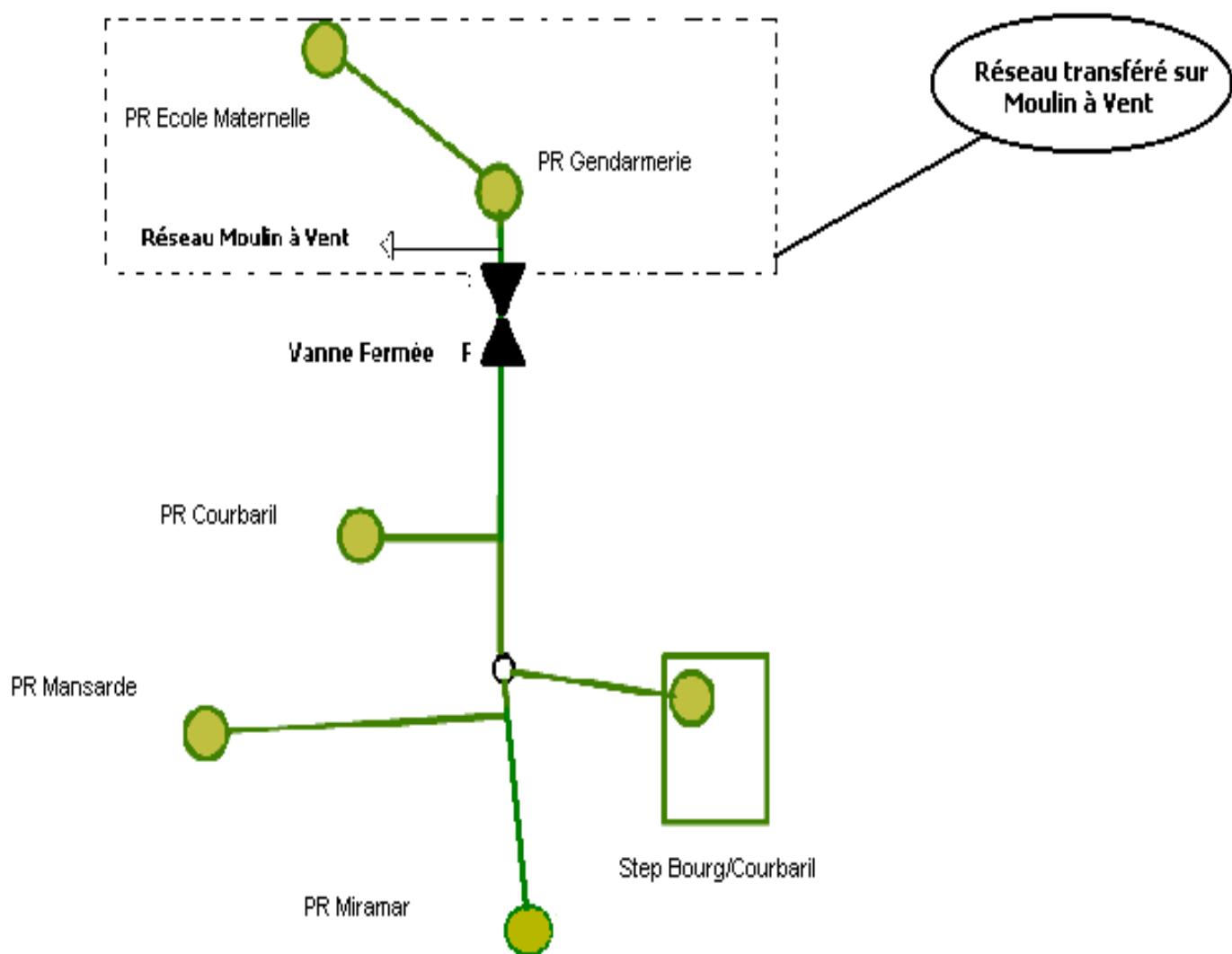
RESEAU DU BOURG



Station de Traitement d'eaux usées du Bourg

11. RESEAU DU BOURG

11.1. Schéma d'ensemble



11.2. Inventaire des ouvrages

11.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
Réseau Courbaril Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	114	3 600 10			11 4	3 600 10
Total		3 610				3 610
Réseau Mansarde-Catalogne Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	37	1 000 50			37	1 000 50
Total		1 050				1 050
Réseau Ecole maternelle Diamètre 200 Privé Diamètre 80 refoulement		60				60
Total		60				60
Réseau Miramar Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards	31	1 150 317			31	1 150 317
Total		1 467				1 467
Réseau Poste Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 200 refoulement Nombre de regards	50	300 1 000 70			50	300 1 000 70
Total		1 370				1 370
TOTAL GENERAL	232	7 497			23 2	7 497
dont gravitaire		6 990				6 990
Refoulement		507				507

11.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Courbaril					
Pompe 1	Flygt 3067.180.MT470 vortex	1,2	4.0	28.0	2 000
Pompe 2	Flygt 3067.180.MT470 vortex	1,2	4.0	28.0	2 000
Total		2,4			
Poste Mansarde					
Pompe 1	Flygt P3085 MT 434	1.1	6.0	32.0	2007
Pompe 2	Flygt 3085.181/434	1.1	6.0	32.0	1 990
Total		2,2			
Poste Miramar					
Pompe 1	Flygt 3085-181 MT 472	2.0	7.0	18.0	2007
Pompe 2	Flygt 3085-181 / 472	2.0	7.0	18.0	1 993
Total		4,0			
T o t a l P u i s s a n c e s		8,6			

Poste MANSARDE**Poste MIRAMAR****Poste COURBARIL**

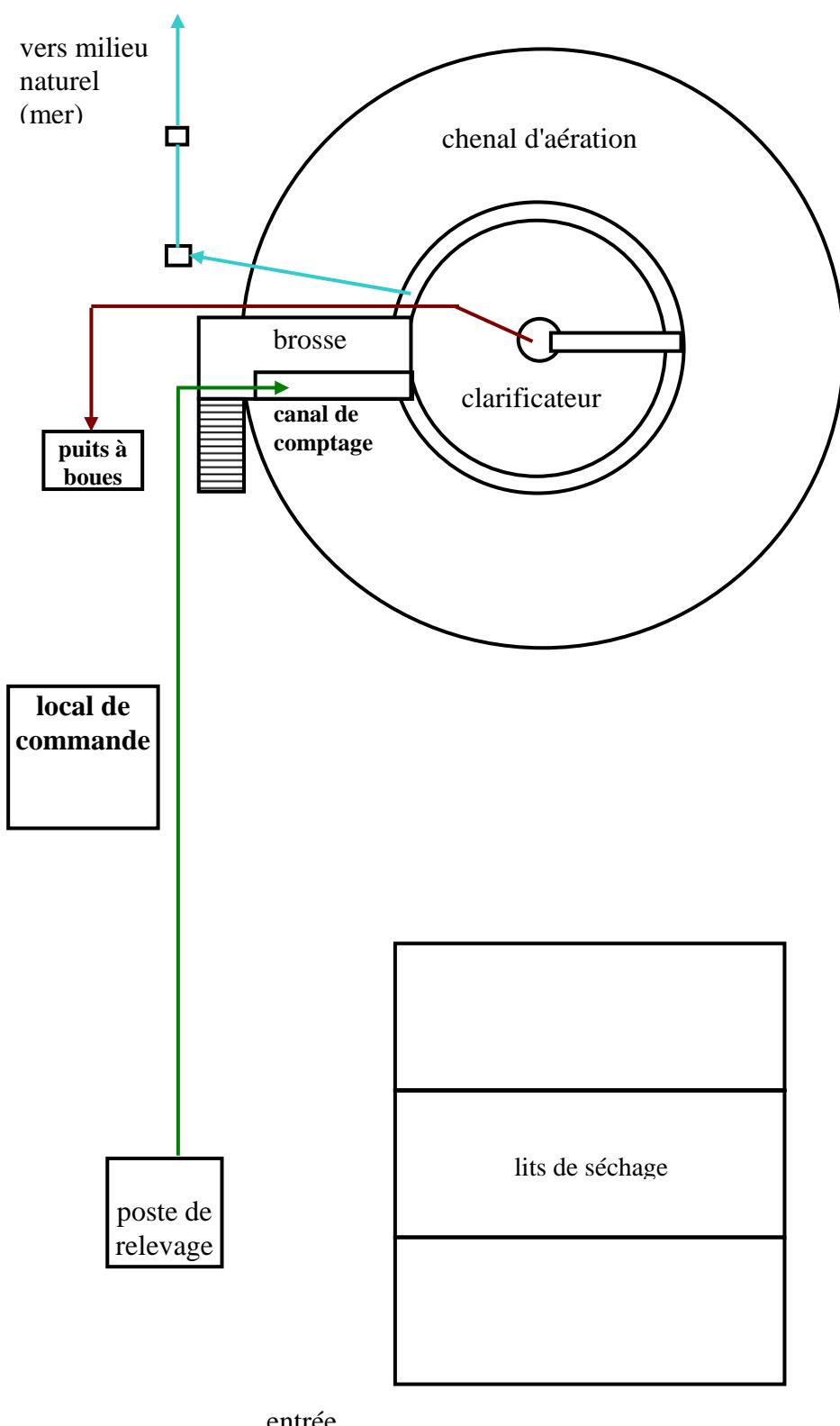
11.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2000 eq.hab.

	Type	Débit (m ³ /h)	Puissance (kW)
Relevage	Pompes P1: Flygt 3102.180 / 430 P2: Flygt 3102.180 / 252	36 36	4,4 4,4
Aération	Bassin Volume : 214 m ³ Pont brosse Leroy Somer		11,3
Décantation	Bassin circulaire / S : 51.32 m ² Pont Racleur		0,34
Recirculation	Pompes P1 Flygt 3085.181 / 252 P2 Flygt 3085.181 / 252	36 36	2,4 2,4
Divers	Eclairage et autres...		0,76
TOTAL PUISSANCES			26

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	3	286	143

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées du Bourg



Bassin d'aération



Lits de séchages



11.3. Fonctionnement des ouvrages

11.3.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

11.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COURBARIL	960	2,59	26 880	73	1 501	4
Poste MANSARDE	364	0,98	11 648	31	508	1
Poste MIRAMAR	5 512	14,90	99 216	268	6 737	18

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

RAS

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Poste MANSARDE :

- *Renouvellement pompe : Coût : 2,7 k€*

- Poste MIRAMAR :

- *Renouvellement pompe : Coût : 3,2 k€*

11.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Estimation volume réseau		-	137 744	369	-	-
Pompage entrée station	4 877	13,1	175 572	472	-	-
Recirculation	3 128	8,4	112 608	303	-	-
Extraction boues	-	-	112	0,3	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	113 923	306,2

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement compteur horaire aérateur
- Station inondée suite à cyclone (août)

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

RAS en 2007

11.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

11.4.1. Réseaux eaux usées

Les professionnels de la restauration ne sont pas ou peu équipés de bacs à graisse au niveau du Bourg notamment. Des dysfonctionnements des réseaux sont dus à des déversements de graisses ou des mauvais entretiens des bacs à graisse.

Un contrôle conjoint Service Environnement de la Mairie et S.M.E. a été réalisé chez Mac Donald's ; l'entretien du bac à graisse laissait manifestement à désirer. Depuis, des efforts ont été réalisés et des contrôles réguliers sont réalisés par la S.M.E. Le SICSM a été informé de cette intervention.

Les efforts doivent être poursuivis afin de sensibiliser les restaurateurs sur les dysfonctionnements que créent les graisses dans un réseau gravitaire d'eaux usées (colmatage).

11.4.2. Réseau Mansarde

Le réseau de MANSARDE est sous dimensionné : 140 mm de diamètre au lieu de 200 mm de diamètre minimum réglementairement. Le collecteur se situe sur une grande partie en terrain privé.

Le passage caméra réalisé a permis de constater que la structure du réseau en amiante ciment se désagrège très rapidement engendrant des obstructions fréquentes.

La S.M.E. a effectué la réparation de 60 ml de cette canalisation qui a permis une amélioration de l'écoulement dans ce réseau.

La municipalité a effectué la mise en conformité d'environ 80 ml sous contrôle du fermier.

100 ml ont été réalisés en 2004 cela a permis de régler les débordements de la rue des Lataniers

Les efforts sont à poursuivre dans cette zone d'habitats où les réseaux ont été réalisés par la SODEM. (Réseaux sous dimensionnés et posés en partie dans la propriété privée).

11.4.3. Réseau Miramar

La S.M.E. a signalé sur le rapport transmis en janvier 2003 l'urgente nécessité de retrouver les regards couverts par du bitume sur la route de MIRAMAR. Une dizaine de regards sont concernés.

Par ailleurs certains riverains ont encore une fosse septique et ne sont pas raccordés au réseau collectif.

Ces boîtes de raccordement ont été rendues inaccessibles à cause de la surélévation des trottoirs ; elles sont à mettre à niveau et en conformité (boîte PVC diamètre 315 mm + couvercle étanche) afin de permettre le raccordement des riverains.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de visite.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de branchement.

Coût estimé par la SME : 12 k€

11.4.4. Réseau Lotissement SémaPhore

Nous rappelons que le réseau du Lot. SémaPhore pose des problèmes d'étanchéité et de débordement.

La S.M.E. a effectué plusieurs désobstructions sur certaines parties du réseau (hors contrat).

Le Fermier propose de réaliser un diagnostic complet du réseau et de fournir à la collectivité, un rapport détaillé sur les interventions à réaliser d'urgence et à moyen terme, afin de mettre ce lotissement en conformité (un devis de ce diagnostic a été fourni à la municipalité et au SICSM).

11.4.5. Postes de refoulement

11.4.5.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste MIRAMAR ;
- Poste COURBARIL ;
- Poste MANSARDE.

11.4.5.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute, conformément à la réglementation :

- Poste MIRAMAR ;
- Poste COURBARIL ;
- Poste GENDARMERIE ;
- Poste MANSARDE.

11.4.6. Stations de traitement d'eaux usées

Le point de rejet de cette station est le littoral de la Baie du ROBERT. Le niveau d'équipement de cette installation ne permet pas de traiter les effluents par rapport aux contraintes imposées par ce milieu récepteur particulièrement sensible.

La station reçoit un flux de pollution hydraulique (+ 163%) dépassant ses capacités nominales de traitement.

L'absence de prétraitements et de filière de traitement des boues nuit au bon fonctionnement des ouvrages et à la qualité des rejets.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Point Lynch et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

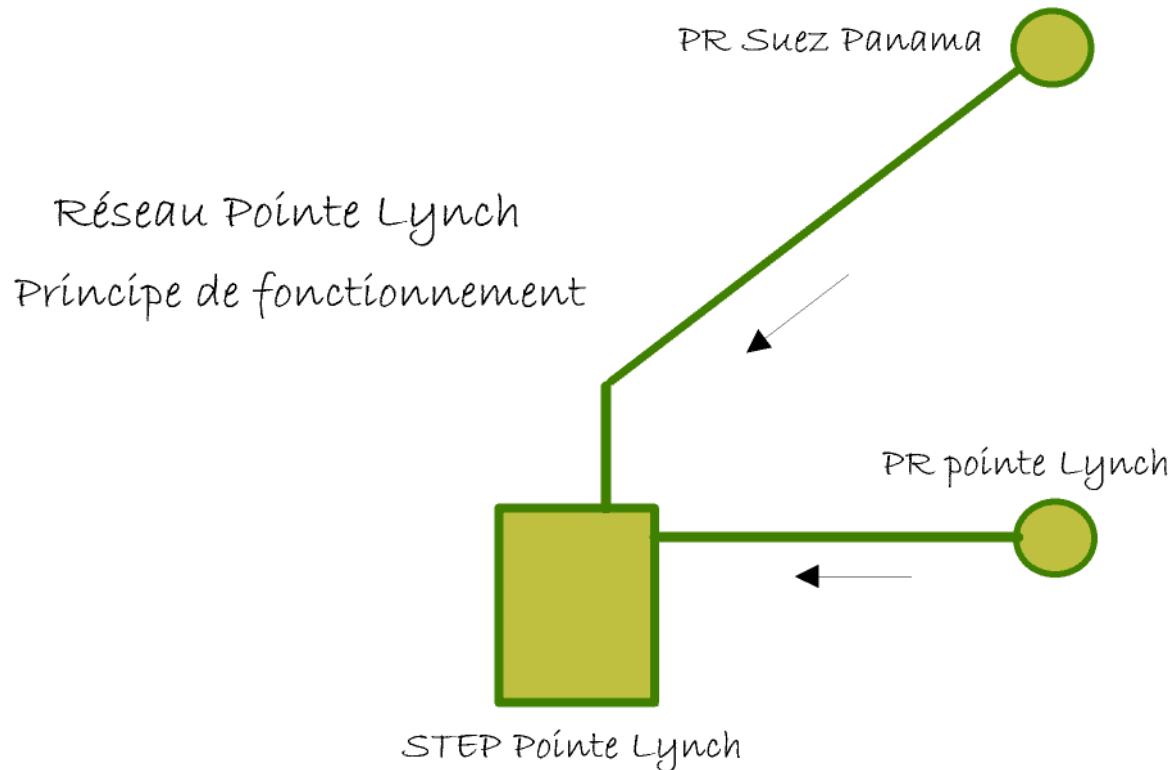
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU POINTE LYNCH



12. RESEAU DE POINTE LYNCH

12.1. Schéma d'ensemble



12.2. Inventaire des ouvrages

12.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
Réseau Pointe LYNCH Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 90 refoulement Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		764 1 789 273 145 97				764 1 789 273 145 97
Total général	97	2 971			97	2 971
dont gravitaire refoulement	97	2 553 418			97	2 553 418

12.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pointe LYNCH Pompe 1 Pompe 2 Total	Flygt CP3068HT255 Guinard / Roue Vortex	1,7 2,2 3,9	9 8.5	20.0 20.0	2006 1988
Poste SUEZ PANAMA Pompe 1 Pompe 2 Total	Flygt 3102/170-261 Grinder Flygt 3102/170-261 Grinder	4,4 4,4 8,8	22.8 22.8	18 18	1999 1999
T o t a l P u i s s a n c e s		12,7			



Poste Pointe Lynch

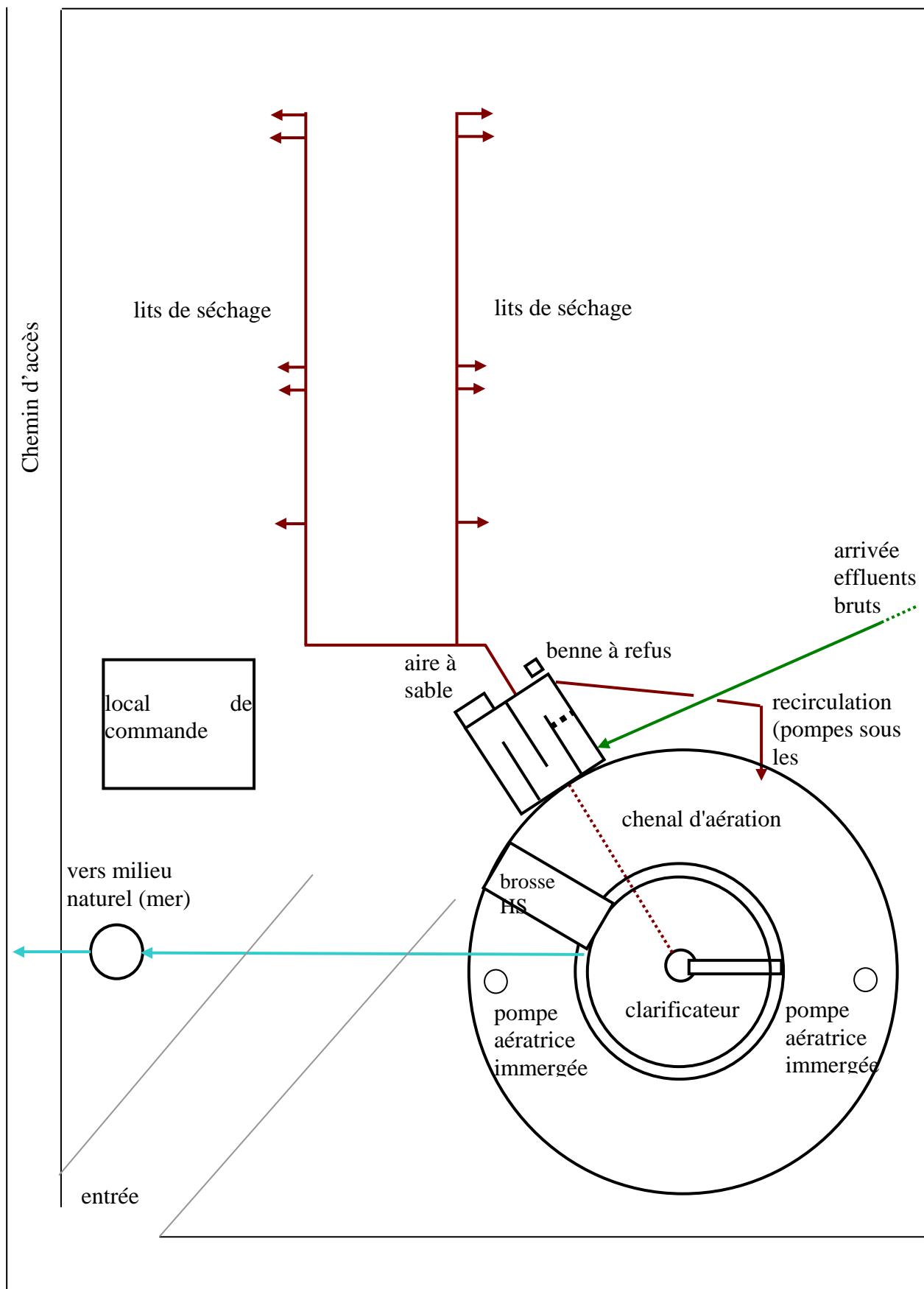
12.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

Station mise en service en 1988, traitement par boues activées faible charge massique, de capacité nominale équivalente à 1000 éq.hab.

Equipements	Type	Nombre	Puissance totale (kW)
Dégrillage	Grille courbe SETRE	1	0,8
Dessablage	Canal 50/50 - 0.5 m/s		
Relevage eaux de colature	Pompe Flygt 3046 type 1050 Grinder 1 kWh	2	2,0
Bassin d'aération	Bassin Volume : 143 m ³ Aérateurs immergés Flygt : 5.9 kWh Agitateur Flygt	1 2 1	11,8 0,9
Clarificateur	Bassin circulaire / Surf. : 30 m ² Pont Racleur T SETRE	1 1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt CS 3085 MT 632 Neva clog de 1.6 kWh	2	1,6
	T o t a l p u i s s a n c e s		17,9

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	192	46

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de POINTE LYNCH



12.3. Fonctionnement des ouvrages

12.3.1. Réseaux de Pointe Lynch

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10

12.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste POINTE LYNCH	1 216	3,29	24 320	66	1 836	5
Poste SUEZ PANAMA	887	2,40	15 966	43	3 022	8

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS en 2007

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

RAS en 2007

Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	40 286	107	-	-
Dégrillage	-	-	1	-	-	-
Dégraissage	-	-	1	-	-	-
Dessablage	-	-	0,70	-	-	-
Aération	8 384	22,5	-	-	-	-
Recirculation	3 961	10,6	118 830	319	-	-
Extraction boues	-	-	357	19 kg MS	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	49 257	132

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement de 11 ampoules HS dans armoire électrique

□ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- RAS en 2007

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

12.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

12.4.1. Réseaux eaux usées

Les réseaux du Lotissement « Aux 4 Vents » Mme LAROTTE pour lequel un certificat de conformité a été délivré par la D.D.E, n'ont toujours pas été réceptionnés par la S.M.E. Des désordres ont été constatés visuellement.

Un devis de passage caméra a été transmis le 14 octobre 1999, sans réponse à ce jour.

Le dossier correspondant a été adressé aux services techniques de la commune, une réunion s'est tenue en Mairie fin 2002 et la S.M.E. a proposé de réaliser l'inspection télévisée.

Cette inspection télévisée est impossible à mettre en oeuvre du fait du diamètre trop faible des collecteurs.

Le réseau du lotissement Cité POINTE LYNCH ne dispose pas de boîte de branchement. Un dossier complet de remise en état a été transmis à la commune et au SICSM.

12.4.2. Poste de refoulement

Poste Suez : Ce poste présente une cassure au niveau de la dalle du génie civil et la clôture s'est affaissée sur un côté.

Le Fermier propose de revoir complètement le génie civil de la dalle y compris la bâche de pompage.

Un devis de réparation sera proposé suite à cette expertise.

12.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les poste suivant sera équipé de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste SUEZ PANAMA;

12.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste POINTE LYNCH ;
- Poste SUEZ.

12.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne est proche de sa capacité nominale.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux de Pointe Lynch devrait disposer d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

Cette station subit des problèmes de vandalisme importants signalés par plusieurs correspondances. Ces actes malveillants induisent des frais importants de remise en état, notamment de la clôture certains particuliers l'arrachant afin de faire paître leurs cabris sur la station.

La pose d'une clôture plus résistante (type tige NYLOFLOR) devrait en rendre la destruction plus difficile.

Des voisins se plaignent de l'impact visuel de l'installation et demandent la mise en place d'un rideau paysager ou d'un treillis.

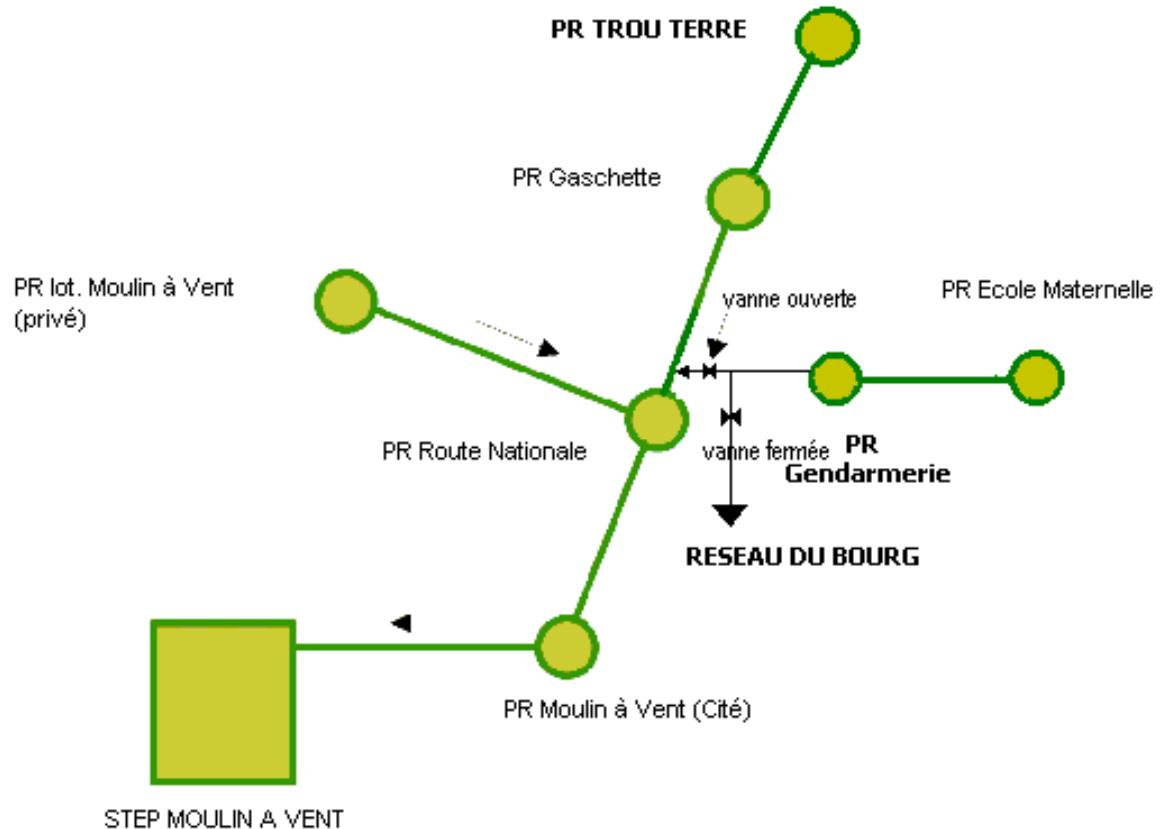
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU MOULIN A VENT



13. RESEAU DE MOULIN A VENT

13.1. Schéma d'ensemble



13.2. Inventaire des ouvrages

13.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
Réseau Gaschette Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Diamètre 90 refoulement Nombre de regards		493,7 706 250				493,7 766 250
Total	16	1 732,70			16	1 732,70
Réseau Gendarmerie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		2 584 589			85	2 584 589
Total	85	3 173				3 173
Réseau PR Ecole Maternelle Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 80 refoulement	1	Intra muros 60				Intra muros 60
Total	1	60				60
Réseau PR Route Nationale Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 90 refoulement	1	Non conforme 766				Non conforme 766
Total	1	766				766
Réseau PR Moulin à Vent cité Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		2 448 250			125	2 448 250
Total	125	2 698				2 698
Réseau PR Trou Terre Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre refoulement (90) Nombre de regards			110	1 645 393 94	110	1645 393 94
Total			110	2 132	110	2 132
Total Général	228	8 429,7	110	2 132	338	10 561,70
dont gravitaire refoulement		5 808,7 2 621		2 038 94		7 846,70 2 715

13.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installatio n
Poste Gaschette Vers Bourg Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 - 632 Flygt 3085 - 632	0,90 0,90	4,05 4,05	11,3 11,3	1998 1998
Vers Moulin à Vent Pompe 3 Pompe 4	Flygt CP 3127MT430 Flygt CP 3085 HT 250	5,9 2,40	10 13,68	132 20,2	2006 1998
Total		10,1			
Poste Gendarmerie Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3127-180 / 250 Flygt 3127-180 / 250	7,4 7,4	26,0 26,0	32,0 32,0	2005 1989
Total		14,8			
Poste Ecole Maternelle Pompe 1 Pompe 2	Flygt DP3057 MT232 Flygt DP3057 MT232	1,7 1,2	4,0 4,0	28,0 28,0	2006 1996
Total		2,4			
Poste Route Nationale Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3127 SH 258 Flygt 3127 SH 256	7,4 7,4	31 31	26 26	2007 1997
Total		14,8			
Poste Moulin à Vent (cité) Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP3127MT431 Flygt 3127/180-431	4,4 4,7	13 13	50 50	2007 1991
Total		9,4			
Poste Trou Terre Pompe 1 Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232 Flygt DP 3057 MT 232	2,4 2,4	6,5 6,5	24,40 24,40	2001 2001
Total		4,8			
Poste RHI Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 438 Flygt 3085 MT 438	2 2	5 5	9 9	2004 2004
Total		4			
T O T A L G E N E R A L		60,3			

Poste GENDARMERIE



Poste ECOLE MATERNELLE



Poste GASCHETTE



Poste ROUTE NATIONALE



Poste MOULIN A VENT (cité)



13.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

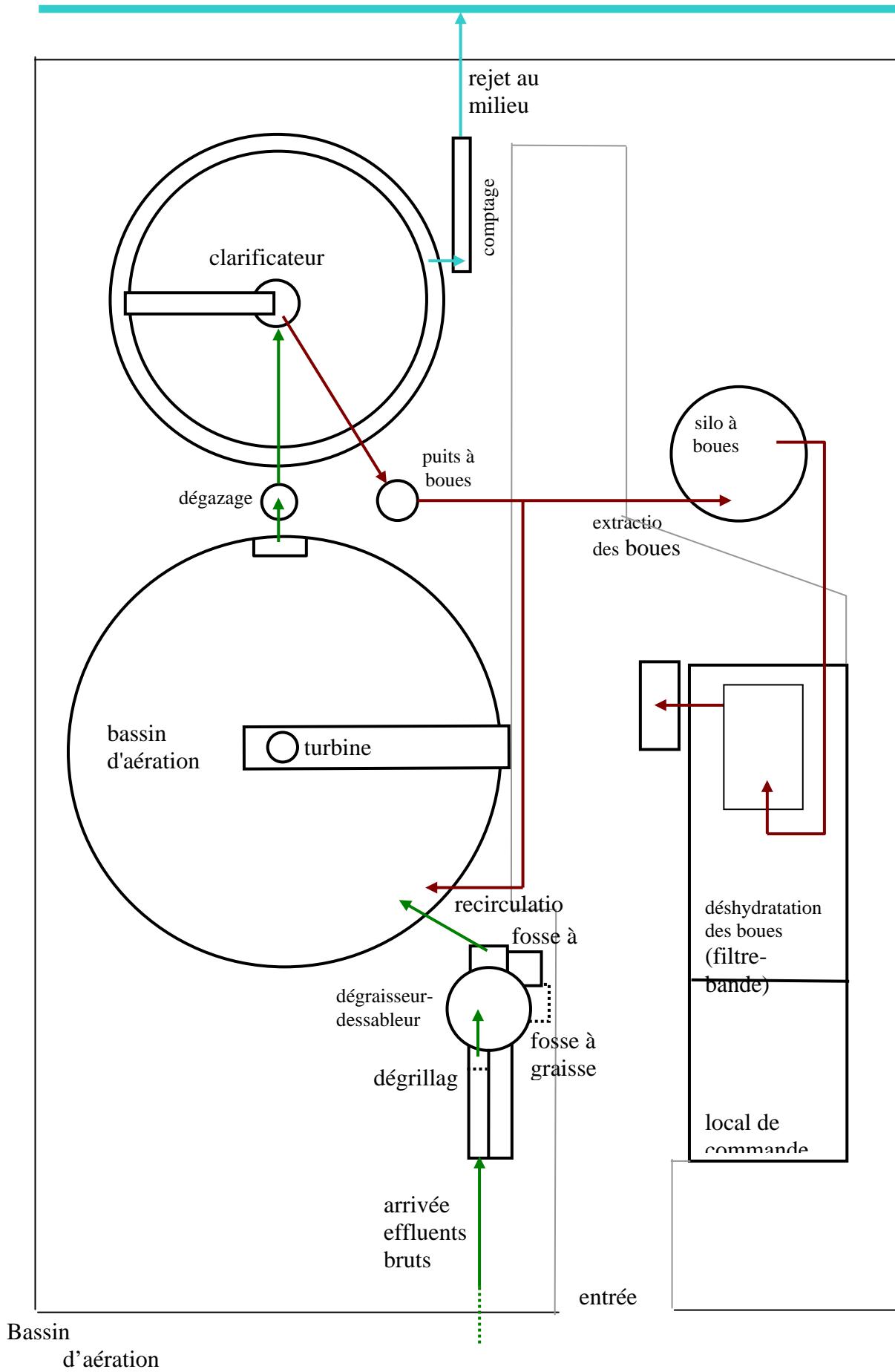
□ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1993 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab.

Caractéristiques des ouvrages actuels

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	SEW USOCOME Type R60 D63K4 1 380 t/mn	1	0,12
Dessablage / Déshuilage	Bâche Volume : 17 m ³ Brasseur Usocome Airfloat Guinard	1	0,12
Aération	Bassin Volume : 465 m ³ Turbine Fenwick	1	18,5
Décantation	Bassin circulaire / Surf. : 108 m ²	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt 3085/181-434 Vol : 1400 t/mn - Q : 45 m ³ /h	2	3,2
Séchage des boues	Presse à bandes filtrantes EMO OMEGA 100100	1	6,3
T O T A L P U I S S A N C E S			29,8

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usée MOULIN A VENT
rivière



Bassin
d'aération

13.3. Fonctionnement des ouvrages

13.3.1. Réseaux de Moulin à Vent

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

13.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste GENDARMERIE	1 767	4,78	56 544	153	12 305	33
Poste ECOLE MATERNELLE	239	0,65	6 692	18	-	-
Poste GASCHETTE	2 995	8,09	59 900	162	15 827	43
Poste ROUTE NATIONALE	3 943	10,66	102 518	277	20 779	56
Poste MOULIN A VENT CITE	4 557	12,32	227 850	616	17 338	42
Poste TROU TERRE	2 395	6,47	59 396	161	2 173	6
Poste MOULIN A VENT (Privé) *	910	2,46	13 650	37	1 361	4

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- *Poste Trou Terre*
 - Remplacement barres de guidage
 - Dégâts liés à Dean : portail à changer
 - *Poste Gaschette*
 - Dégâts liés à Dean : portail à changer
 - *Poste Ecole Maternelle*
 - Remplacement télérupteur
 - *Poste Moulin à Vent*
 - Dégâts liés à Dean : armoire électrique à changer
 - *Poste Rote Nationale*
 - Dégâts liés à Dean : réfection complète du poste à prévoir
- **OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :**
- *Poste Rote Nationale* :
 - Renouvellement d'une pompe : Coût : 6,5 k€
 - *Poste Moulin à Vent Cité* :
 - Renouvellement total d'une pompe : Coût : 5 k€

13.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit traité			133 183	624	-	-
Dégrillage	-	-	0	-	-	-
Dessablage	-	-	0	-	-	-
Dégraissage et Flottant	-	-	12	-	-	-
Aération	4 380	11,8	-	-	-	-
Recirculation	2 597	7	116 865	314	-	-
Extraction boues	-	-	292	118 kg MS/j	-	-
Polymère	-	-	119 kg	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	80 606	216,7

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement câble liaison moteur pont racleur
- Remplacement vérin correcteur tapis presse
- Réparation moto-réducteur dégraisseur
- Dégâts liés à Dean : dégradation des tôles sur abri benne à boue

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

RAS en 2007

13.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

13.4.1. Réseaux eaux usées

Un contrôle a été réalisé sur le réseau de la SMHLM de la ZAC de Moulin à Vent, le rapport a été transmis en 2003 avec devis de remise en conformité.

Ce rapport met en évidence :

- 1 regard cassé ;
- 3 regards à rehausser ;
- 3 boîtes de branchements à reprendre complètement ;
- Tous les couvercles sont en béton et non étanche au lieu d'être en fonte, série trottoir et étanche.
- Une partie des réseaux est en propriété privée et des non conformités de branchements créent des débordements chez les riverains (cas de Mr MAINGE)

A ce jour les remises en conformité n'ont pas été réalisées.

13.4.1.1. Cité Symphor

Cité Symphor, un tronçon des réseaux eaux usées est à retrouver et des mises en conformité doivent être réalisées sur les regards de visite.

Actuellement ces regards sont scellés par des plaques en béton qui devraient être remplacées par des tampons hydrauliques.

En ce qui concerne les regards de branchement, ils sont de type dessableur (non conforme aux prescriptions techniques réglementaires) et posent des problèmes d'odeur du fait de la stagnation d'une partie des effluents.

Ils sont à reprendre en totalité.

Vu l'importance des travaux à réaliser, il est possible d'envisager de les effectuer par tranche annuelle.

Chiffrage :

- *Remplacement des couvertures en béton par des tampons hydrauliques y compris étanchéité et mise en conformité.*

Coût : 7,5 k

- *Reprise de regards de branchements béton par regard PVC 315 avec tampon fonte (10 u)*
- *Reprise des branchements particuliers (1 Regard par abonné)*
- *Réalisation de test à la fumée pour détection eaux parasites, rapport de synthèse.*

Coût : 7 k€

13.4.1.2. Lotissement Moulin à Vent (privé)

Les réseaux du Lotissement Moulin à Vent sont posés en terrains privés et sont non conformes tant au niveau des regards de visite que des regards de branchement.

Des interconnexions eaux pluviales–eaux usées entraînent des dysfonctionnements non seulement au niveau du poste de relèvement de Route Nationale (détérioration prématûre de la pompe), mais également au niveau de la station de dépollution de Moulin à Vent. (Sur-débit, lessivage...).

Le Fermier propose de réaliser un diagnostic complet de l'existant afin d'envisager sa réhabilitation pour une éventuelle intégration au patrimoine communal, ainsi que la mise en place d'une télésurveillance sur le poste de Route Nationale.

13.4.2. Postes de refoulement

▪ Poste de Route Nationale

Actuellement les cuves béton de ce poste sont complètement détériorées par la présence de l'H₂S. Il serait souhaitable de reprendre le génie civil dans son intégralité dans les meilleurs délais.

13.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Ecole Maternelle ;
- Poste Gaschette ;
- Poste Trou Terre ;

13.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste ROUTE NATIONALE ;
- Poste GASCHETTE ;
- Poste TROUTERRE.

13.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne avec une charge hydraulique élevée (85%) et avec une surcharge organique (124%) par rapport à sa capacité nominale.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU FOUR A CHAUX

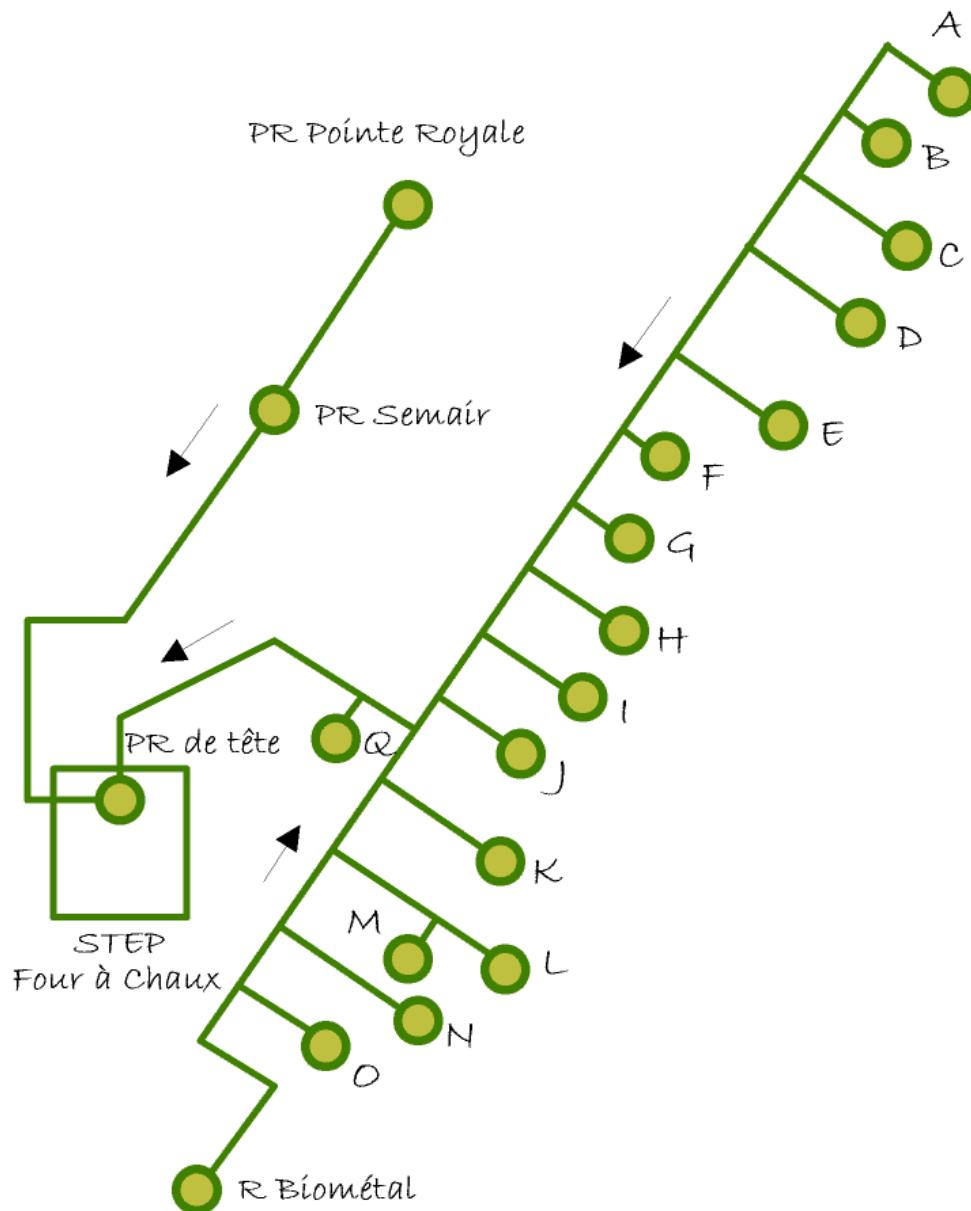


14. RESEAU DE FOUR A CHAUX

14.1. Schéma d'ensemble

Réseau du quartier Four à Chaux

Principe de fonctionnement



14.2. Inventaire des ouvrages

14.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	01 janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	01 janvier 2008
Four à Chaux						
Réseau Refoulement						
Diamètre 63		420				420
Diamètre 75		90				90
Diamètre 90		1 170				1 170
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		620				620
Nombre de regards	29				29	
Total	29	2 300			29	2 300
Pointe Royale						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		3475				3475
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		540				540
Diamètre 160		78				78
Nombre de regards	40				40	
Total	40	4 093			40	4 093
La Semair						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		650				650
TOTAL GENERAL	69	7 043			69	7 043
dont gravitaire						
refoulement						
		1 238				1 238
		5 805				5 805

14.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
17 Postes Four à Chaux 1 Pompe par poste Réseau sous pression	Flygt MF3085 HT 250 Roue Grinder	2,4	15	5	1997
Total		40,8			
Poste Pointe Royale Pompe 1 Pompe 2	CP 3152 SH 265 CP 3152 SH 265	15,0 15,0	49 49	33 33	2006 1997
Total		30,0			
Poste La Semair Pompe 1 Pompe 2	DP 3102 MT 470 DP 3102 MT 470	3,1 3,1	10 10	33 33	1997 1997
Total		6,2			
T O T A L P U I S S A N C E		77			



Poste sous pression



Poste POINTE ROYALE



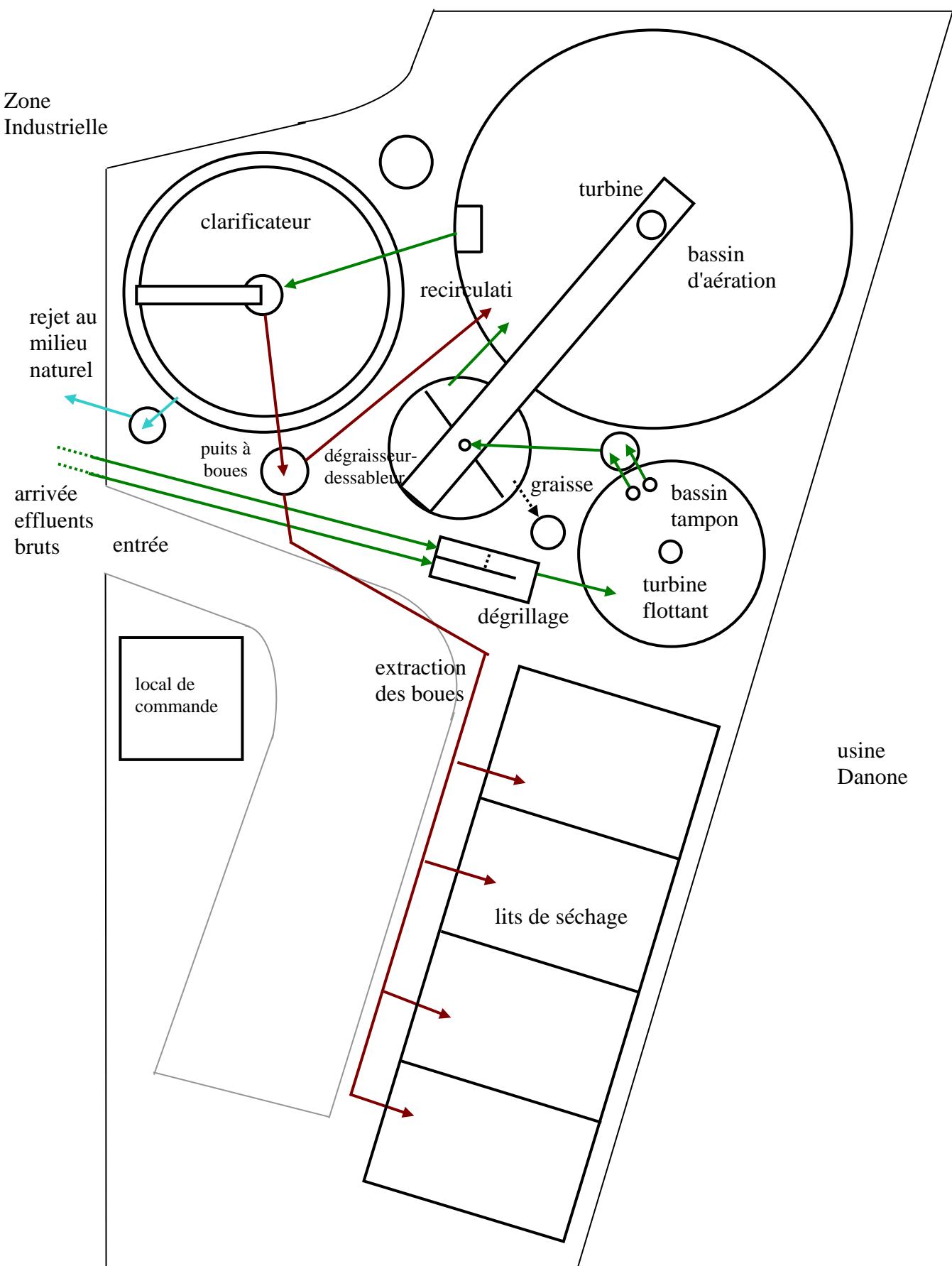
Poste La SEMAIR

14.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

En 1990 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 éq.hab. Constructeur GE.CI.CA

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	Automatique	1	0,25
Dessablage/ déshuilage	Bâche Volume : Brasseur Usocome Airflot Guinard	1 1 1	0,12 0,75
Bassin Tampon aéré	Aérateur flottant ASAC	1	1,5
Aération	Bassin circulaire Vol. : 300 m ³ Moto-réducteur USOCOME Turbine ASAC	1 1 1	11
Décantation	Bassin circulaire / Surf. 78.5 m ² Vol. : 160 m ³ Pont racleur Surf. et Fond	1	
Recirculation	Pompe Flygt 30 m ³ /h	2	3,0
Séchage des boues	4 Lits de séchage-surface 200 m ² – volume utile 40 m ³		
Poste eaux collatures	Pompes 20 m ³ /h	2	
Divers (lampes)			0,38
TOTAL PUISSANCES			17

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de FOUR A CHAUX



14.3. Fonctionnement des ouvrages

14.3.1. Réseaux de Four à Chaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

14.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste A	245	0,58	1 075	3	2 916	8
Poste B (André berceau)*	1 710	4,60	8 550	23	1 891	5
Poste C (Yves Brena)	157	0,42	785	2	424	1
Poste D (Fardiny)	733	1,97	3 665	10	152	0
Poste E (Duchet)	380	1,02	1 900	5	1 150	3
Poste F (Jeanville)	370	0,99	1 850	5	-	-
Poste G (Coco Baby)	57	0,15	285	1	197	1
Poste H (piscine municipale)	535	1,44	2 675	7	392	1
Poste I (Bonnaventure)	295	0,79	1 475	4	300	1
Poste J (Deleray – Fibueil)	1 920	5,16	9 600	26	4 100	11
Poste K (Priam Yves)	780	2,10	3 900	10	919	2
Poste L (Larmure Yves)	576	1,55	2 880	8	753	2
Poste M (Ste Croix Fernande)	1 012	2,72	5 060	14	1 697	5
Poste N (Chéry félicité)	2 479	6,66	12 395	33	3 998	11
Poste O (Ardes Abel)	7 753	20,84	38 765	104	23	0
Poste R (Biométal)	355	0,95	1 775	5	311	1
Poste Q (Meubles labour)*	2 513	6,76	12 565	34	4459	12
Poste POINTE ROYALE	413	1,12	13 629	37	262	1
Poste SEMAIR	1 996	5,39	65 868	178	2 716	7

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- *Poste D :*
 - Remplacement poires de niveau
- *Poste J :*
 - Remplacement poires de niveau
- *Poste K :*
 - Remplacement compteur horaire
- *Poste L :*
 - Réparation tuyau de refoulement
 - Remplacement poires de niveau
- *Poste M :*
 - Réparation tuyau de refoulement
 - Remplacement compteur horaire
- *Poste O :*
 - Remplacement disjoncteur différentiel
- *Poste R :*
 - Remplacement barre de guidage, pied d'assise pompe et vanne d'arrêt

• OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :

RAS en 2007

Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit traité	-	-	16 280	483	-	-
Pompage Bassin tampon	814	2,2	16 280	44	-	-
Aération	2 659	7,1	-	-	-	-
Recirculation	2 150	5,8	64 500	173	-	-
Extraction boues	-	-	108	6 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	39 593	106,4

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement fusibles aération

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT :

- Renouvellement dégrilleur :Coût 11,8 k€

14.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

14.4.1. Réseaux eaux usées

Zone de la Semair

La S.M.E. a réalisé une enquête sur les réseaux et les abonnés de la zone de la Semair afin de compléter la mise à jour des plans et détecter les éventuels dysfonctionnements.

Une dizaine de regards sont à reprendre ou à retrouver et à mettre à niveau.

Nous rappelons que sans la présence des regards de visite, il nous est impossible d'assurer correctement l'entretien des réseaux.

Recherche de regards, test à la fumée et mise à niveau

Coût : 8 k€

14.4.2. Postes de refoulement

14.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste POINTE ROYALE ;
- Poste SEMAIR ;
- 7 Postes PRESSION : A, K, N, F, R, L et Q

Il restera au SICSM à faire équiper les 10 postes pression restants conformément à l'arrêté du 22/12/94.

14.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste POINTE ROYALE ;
- Poste SEMAIR ;
- 17 postes PRESSION.

14.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Les taux de charge actuels de cette station de l'ordre de 15% en hydraulique et 10% en pollution organique permettent de nouveaux raccordements.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Moulin à Vent, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU VERT PRE

15. RESEAU DE VERT PRE

La nouvelle station a été construite par CISE-GETELEC en 1999, livrée en 2000.

La S.M.E. exploite cette installation dans le cadre de son intégration dans le périmètre affermé. Cette intégration a fait l'objet de l'avenant n°4.

15.1. Schéma d'ensemble

Le réseau est uniquement gravitaire.

Il collecte les effluents du lotissement les ANANAS et cité LES ANANAS et les amène vers la station.

Un réseau a été posé en 2003 par SOGEA, ces réseaux doivent collecter les eaux usées des riverains de Rivière Pomme.

15.2. Inventaire des ouvrages

15.2.1. Réseau de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
Réseau Gravitaire Diamètre Ø 200 Nombre de regards		1 705	-	-	-	1 705 60 -
TOTAL GENERAL	60	1 705			60	1 705

15.2.2. Postes de relèvement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT PRE.

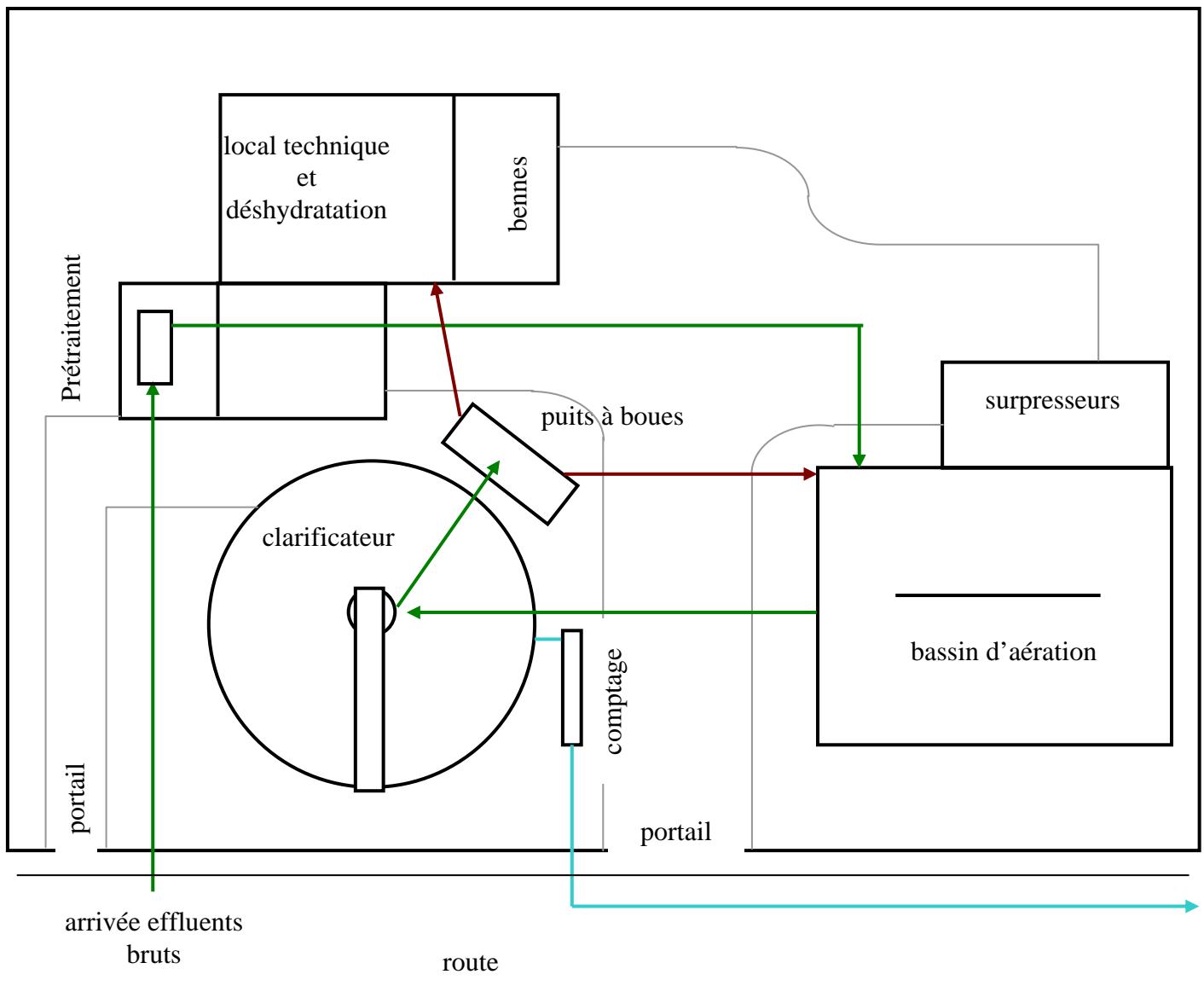
15.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré

Cette station d'une capacité de 3 000 éq.hab. est composée des éléments suivants :

- prétraitements par tamisage –compactage maille de 0,5 mm, largeur 0,46 m ;
- désodorisation par ventilation de l'air (150 m³/h) au travers de charbon actif en grains (200 l) ;
- relèvement par 2 pompes de 62 m³/h à 4,7 mCE ;
- bassin d'aération avec :
 - o 1 agitateur ;
 - o 88 diffuseurs STEREAU OXYFLEX fines bulles ;
 - o 3 surpresseurs ROBUSCHI de 350Nm³/h soit 400 m³/h à 0,62 m ;
 - o 1 échangeur de chaleur contre courant à plaque :
 - débit d'air 800 m³/h à 120 ° C ramené à 70° C ;
 - débit d'eau 2 m³/h à 40 °C ramené à 45°C ;
 - o 2 pompes de refroidissement de 2 m³/h à 15 m CE ;
- 1 oxymètre ENDRESS HAUSER ;
- déphosphatation avec :
 - o 1 bac de préparation de 1 000 litres ;
 - o 2 pompes doseuses de 6 l/h ;
- 1 clarificateur raclé de 13,40 m de diamètre ;
- 1 comptage eau traitée par canal venturi et sonde ultrasons FDU 80 ;
- 2 pompes de recirculation de 62 m³/h à 1,35 mCE ;
- 1 pompe extraction des boues de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 silo de stockage avec un agitateur de 500 mm à 400 trs/min ;
- 1 pompe d'alimentation SEEPEX de 2 à 12 m³/h ;
- 1 filtre à bandes presseuses de 1 m avec :
 - o débit alimentation de 2 à 12 m³/h ;
 - o surface de filtration de 10,3 m² ;
 - o 2 pompes doseuses SEEPEX à rotor excentré de 560l/h maxi. ;
 - o 3 pompes de lavage de 7 m³/h
 - o 1 centrale air comprimé de 6 m³/h à 8 bars ;
 - o 1 vis de transfert des boues de 1 m³/h ;
- 1 poste toutes eaux avec 2 pompes de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 désodorisation de 900 m³/h avec filtre à charbon actif de 200 litres.

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
TAMISAGE/COMPACTEUR				
tamis 0.5 mm/0.46 m large	1		1,3	1,3
centrale hydraulique				
convoyeur à vis				
compacteur à vis	1			
pompe relevage (FLYGHT CP3085 MT432 62M ³ /H, 6MCE)	2	1	2	4
POSTE TOUTES EAUX				
$Q = 10,6\text{m}^3/\text{h} ; 6,71\text{mCE}$	2	1	1,7	3,4
BIOLOQUE AERATION				
surpresseur $Q = 380\text{Nm}^3/\text{h} ; 436\text{m}^3/\text{h}$	3	1	15	45
échangeurs chaleur	3	1	4	12
agitateur lent	2		2,5	5
DEPHOSPHATATION				
agitateur (prép. réactif)	1		0,53	0,53
pompe A12SO_4 $Q = 0 \text{ à } 11 \text{ l/h}$	2	1	0,45	0,90
CLARIFICATION				
pont	1		0,25	0,25
compresseur				
PUITS A BOUES				
pompe recirculation	2	1	2,6	5,2
pompe extraction $Q = 40\text{m}^3/\text{h}$	1		2,7	2,7
EPAISSEMENT BOUES				
herse				
agitateur (silo stockage)	1		6	6
pompe extraction				
CONDITIONNEMENT BOUES				
agitateur rapide			1,5	
agitateur lent maturation	1		0,54	0,54
pompe doseuse (590 l/h)	2	1	0,54	1,08
DESHYDRATATION BOUES				
pompe alim. $Q = 2,6 \text{ à } 12\text{m}^3/\text{h}$	1		2,7	2,7
pompe lavage	3	1	4	12
compresseur	1		1	1
moteur filtre à bandes	1		0,37	0,37
pompe acide				
vis transfert des boues (6m)	1		1,9	1,9
vis transfert des boues (3.5m)	1		1,9	1,9
DESODORISATION				
ventilateur	1		2,5	2,5
DIVERS CLIMATISATION + ECLAIRAGE				
			T O T A L	115 kW

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de VERT PRE



15.3. Fonctionnement des ouvrages

15.3.1. Réseaux du Vert Pré

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

15.3.2. Postes de refoulement

Sans objet

15.3.3. Station de traitement d'eaux usées

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	391	1,1	24 242	65	-	-
Débit Entrée Station	-	-	28 288	76	-	-
Débit Sortie Station	-	-	14 347	39	-	-
Aération	3 716	10	-	-	-	-
Recirculation	6 614	17,7	410 068	1 102	-	-
Extraction boues	-	-	118	48 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 840	10,3

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement relais de commande
- Nettoyage des rampes fines bulles en prévision du renouvellement des membranes
- Remplacement contacteur circuit puissance surpresseur n°2
- Remplacement 2 courroies surpresseur n°2
- Dégradation importante du faux plafond suite au cyclone
- Remplacement roulement tapis toile inférieure
- Remplacement roulement de palier sur rouleau presse à boue
- Dégâts liés à Dean : dégradation des faux plafond du bâtiment

- OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :**

- Renouvellement partiel moteur surpresseur : Coût : 1 k€
- Renouvellement pompe de recirculation : Coût : 0,8 k€
- Renouvellement partiel de l'agitateur de bassin N°2 : Coût : 1,3 k€
- Renouvellement membranes d'aération : Coût : 7 k€

15.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

15.4.1. Réseaux eaux usées

Rien à signaler au cours de l'exercice.

15.4.2. Poste de refoulement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT PRE

15.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

Le taux de charge moyen sur cette installation est très faible, soit de 7% en hydraulique et 14% en organique, de nouveaux raccordements permettraient d'optimiser le fonctionnement de la station. Ceci a eu pour conséquence plusieurs bilans non-conformes en 2007.

COMMUNE DE TRINITE

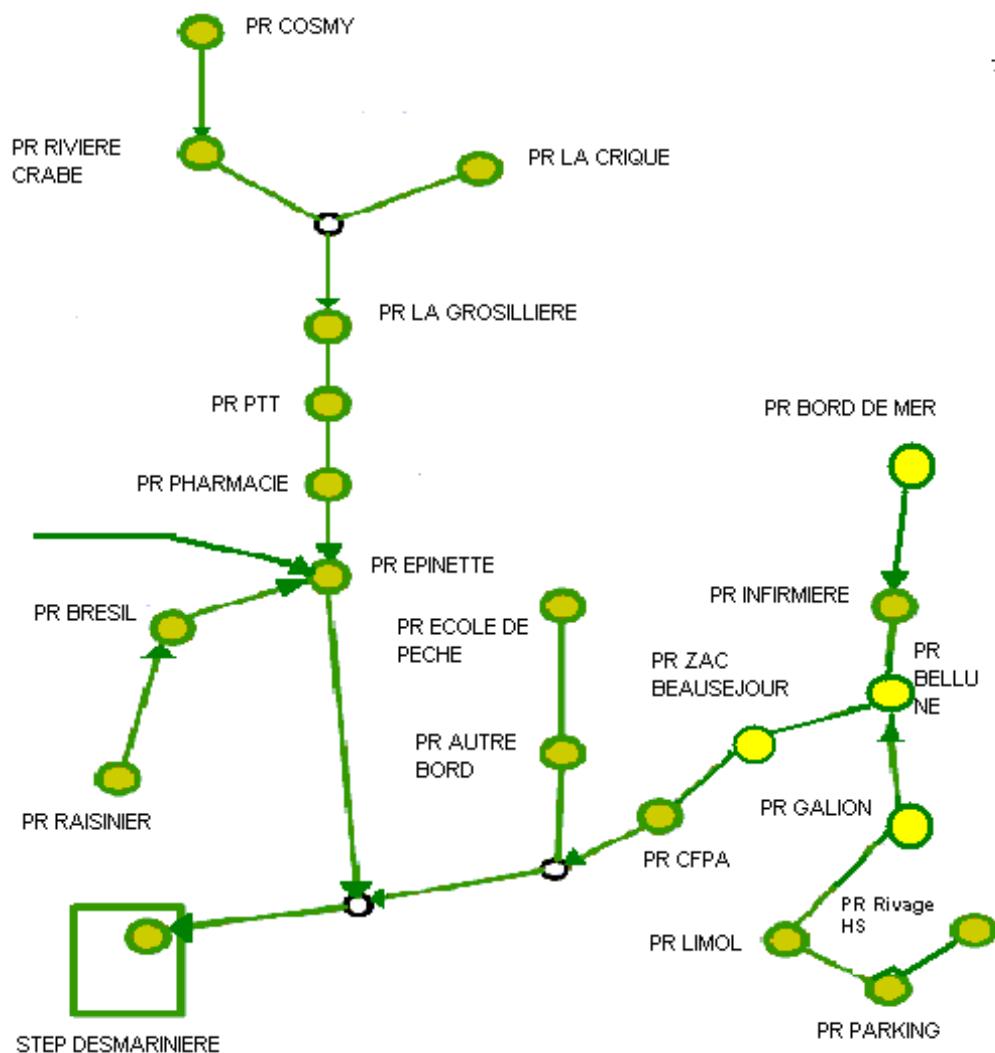
RESEAU DU BOURG



Clarificateur

16. RESEAU DU BOURG

16.1. Schéma d'ensemble



16.2. Inventaire des ouvrages

16.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	Janvier 2008
Poste Cosmy						
Diamètre 200 gravitaire		675.6				675,6
Diamètre 160 gravitaire		84.5				84,5
Diamètre 110 refoulement		680				680
Nombre de regards	26				26	
Total	20	1 440,10			26	1 440,10
Poste Rivière Crabe						
Diamètre 200 gravitaire		870				870
Diamètre 110 refoulement		350				350
Nombre de regards	16				16	
Total	16	1 220			16	1 220
Poste la Crique						
Diamètre 200 gravitaire		687				687
Diamètre 160 gravitaire		50				50
Diamètre 80 refoulement		70				70
Nombre de regards	30				30	
Total	30	807			30	807
Poste Lagrosillière						
Diamètre 200 gravitaire		300				300
Diamètre 80 Refoulement		25				25
Nombre de regards	11				11	
Total	11	325			11	325
Poste P.T.T.						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	290			5	290
Poste Pharmacie						
Diamètre 200 gravitaire		1 270				1 270
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	38				38	
Total	38	1 330			38	1 330
Poste Brésil						
Diamètre 200 gravitaire		572				572
Diamètre 80 refoulement		25				25
Nombre de regards	18				18	
Total	18	597			18	597
Poste Epinette (Nouveau)						
Diamètre 125 gravitaire		220				220
Diamètre 150 gravitaire		250				250
Diamètre 200 gravitaire		3 250				3 250
Diamètre 160 refoulement		1 050				1 050
Nombre de regards	87				87	
Total	87	4 770			87	4 770

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	Janvier 2008
Poste Bord de Mer Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		80 70				80 70
Total	3	150			3	150
Poste Infirmière Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63 refoulement		50 40				50 40
Nombre de regards	3				3	
Total	3	90			3	90
Poste Limol Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		170 60				170 60
Total	5	230			5	230
Poste Vieux Galion Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		90 69				90 69
Total	5	159			5	159
Poste Pont bellune Diamètre 160 gravitaire Diamètre 125 refoulement Nombre de regards		380 150				380 150
Total	17	530			17	530
Poste du Parking Diamètre 160 gravitaire Diamètre 90 refoulement Nombre de regards		111 36				111 36
Total	3	147			3	147
Poste Z.A.C. Beauséjour Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 gravitaire Diamètre 126/140 refoulement Nombre de regards		2 069 2 500 550 x 2				2 069 2 500 550 x 2
Total	168	5 669			168	5 669
Poste C.F.P.A Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x 143/160 refoul. Nombre de regards		230 320 x 2				230 320 x 2
Total	7	870			7	870

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	Janvier 2008
Poste Ecole de Pêche Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		153 500 300 x 2				153 500 300 x 2
Total	64	1 253			64	1 253
Poste Autre Bord Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		113 480 380				113 480 380
Total	25	1 353			25	1 353
Poste Raisiniers Diamètre 250 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		800 132				800 132
Total	26	932			26	932
Total Général	560	21 410,10			560	21 410,10

Les réseaux de l'opération Kann Dous ne sont pas réceptionnés en 2004 donc pas intégrés au linéaire.

** Le lotissement Les Hauts de Cosmy a été réceptionné mais n'est toujours pas raccordé au réseau public.*

16.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cosmy					
Pompe 1	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Pompe 2	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Total		6,0			
Poste Riv. Crabe					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	2006
Pompe 2	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	1991
Total		5,0			
Poste la Crique					
Pompe 1	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Pompe 2	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Total		4,0			
Poste Lagrosillière					
Pompe 1	CP3085MT436	2	5	25	2006
Pompe 2	CP3085MT436	2	5	25	2006
Total		4			
Poste PTT					
Pompe 1	DP3085MT470	2	7	36	2006
Pompe 2	FLYGT DP3085MT470	2	7	36	2007
Total		3,8			
Poste Pharmacie					
Pompe 1	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	1994
Pompe 2	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	
Total		4,8			
Poste Epinette					
Pompe 1	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Pompe 2	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Pompe 3	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Total		22.2			
Poste Brésil					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 482	1,2	3,00	22	1999
Pompe 2	Pas prévue	-	-	-	-
Total		1,2			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1994
Total		1,1			
Poste Infirmière					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1994
Total		1,1			
Poste Limol					
Pompe 1	Flygt DF 3045 MT 234 Vortex	0.8	3,0	7	2004
Total		0.8			
Poste Vieux Galion					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1995
Total		1,1			

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pont Bellune					
Pompe 1	Pumpex KL 62/3	2,0	5,0	15,0	2000
Pompe 2	Pumpex KL 62/3	2,0	5,0	15,0	2000
Total		4,0			
Poste Parking					
Pompe 1	Flygt C 55-56	1,1	3,0	7,0	1989
Total		1,1			
Poste Z.A.C. Beauséjour					
Pompe 1	Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve	15,0	44	39	2000
Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve	15,0	44	39	2000
Total		30,0			
Poste C.F.P.A					
Pompe 1	Flygt CP 3152 SH 267	15,0	34	50	1995
Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 267	15,0	34	50	1995
Total		30,0			
Poste Ecole de Pêche					
Pompe 1	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2000
Pompe 2	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2000
Total		13,4			
Poste Autre Bord					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 256	8,1	36,5	32	1997
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	8,1	36,5	32	1997
Total		16,2			
Poste Raisiniers					
Pompe 1	FLYGT 3085 - 434	2,0	10,0	28	1998
Pompe 2	FLYGT 3085 - 434	2,0	10,0	28	1998
Total		4,0			
T O T A L G E N E R A L		156			



Poste Pharmacie



Poste PTT



Poste Brésil



Poste Cosmy



Poste Epinette



Poste Rivière Crabes



Poste Bord de Mer



Poste Vieux Galion



Poste Limol



Poste Parking



Poste Pont de Bellune



Poste Zac Beauséjour

16.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

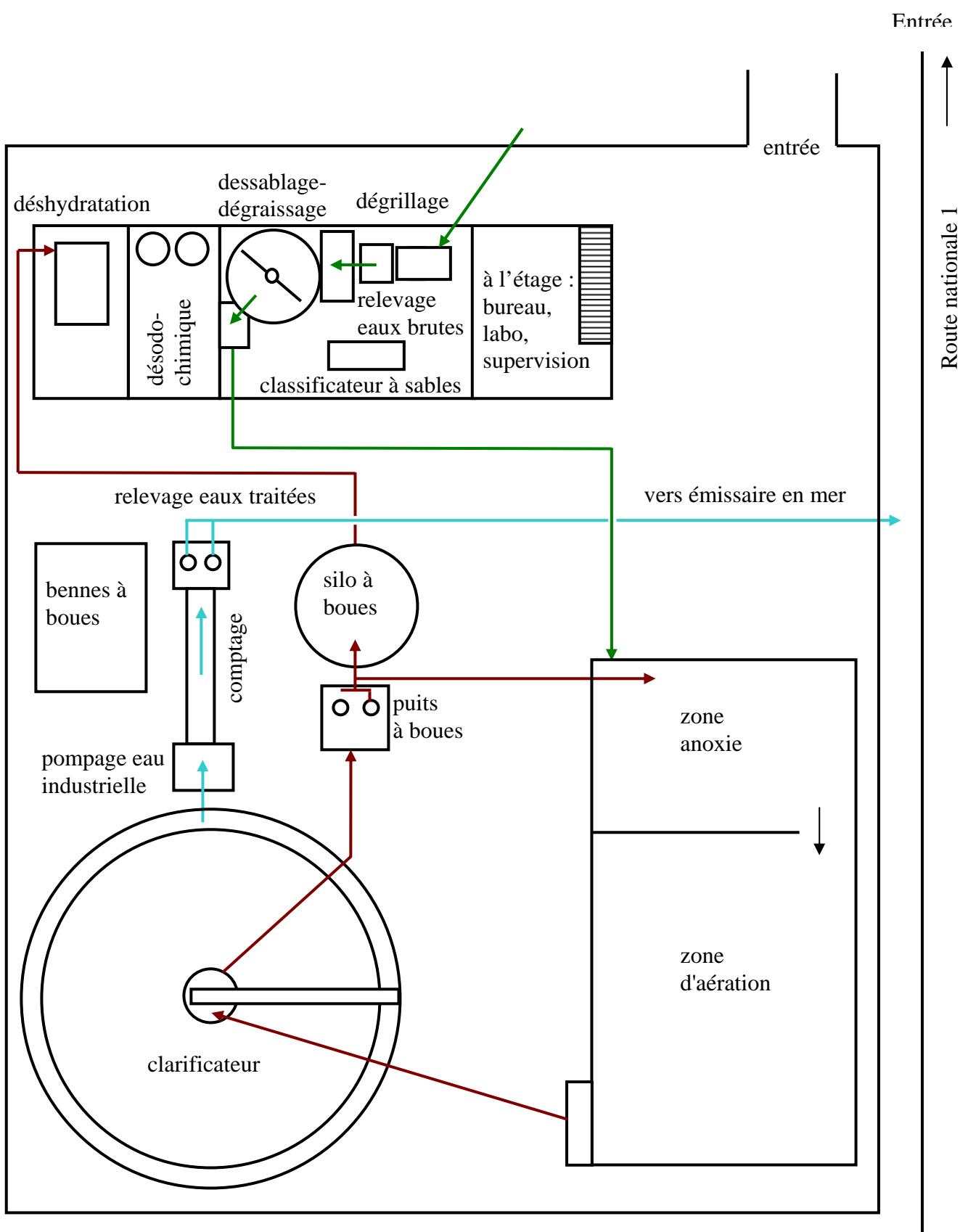
La station de Desmarinières mise en service en 1998 a une capacité nominale actuelle de 10 000 éq. hab. extensible à 15 000 éq. hab.

Cet ouvrage reçoit les effluents du Bourg, de Beauséjour et de l'Autre Bord.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Prétraitements			
Dégrilleur (SOREM)	Automatique droit à Peigne	1	0,75
Compacteur à Déchets E H	Vis de compactage avec ensachage	1	0,75
Dégraisseur- Dessableur (cylindro-conique)	TurbiFlot D 306 immergé EUROPELEC (10 m ³ /h) avec racleur Surf. DELUZET	1	1,30
	Pompe à sable EVA Type HM 80 - 30 m ³ /h	1	0,12
	Classificateur à sable EVA - 30m ³ /h	1	5,50
			0,40
Comptages			
Comptage Eaux brutes -	(Canal venturi) Endress Hauser + Prosonic FMU 861	1	
	(Canal venturi) Endress + Hauser - Prosonic FMU 861		
Comptage By-pass	Canal venturi Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
Comptage eaux traitées	Mesure Turbidité Endress + Hauser Mycom Cum 151	1	
	Pompes Flygt 3102.180 MT 430		
Relevage Eaux brutes	HMT 6.63 - 1435 T/mn - 123 m ³ /h - 3.1 kWh	3	9,3
Traitement			
Zone Anoxie	Agitateur Flygt SR 4640 - 3 pales 1008 m ³ /h	1	2,5
Liqueurs mixtes	Pompes Flygt CP 3085 - 182 MT 434 - 100m ³ /h	2	4,0
Aération	Diffuseurs fines bulles Flygt - 360 unités - 3.6 Nm ³ /h - Prof . 5.95 m		
Surpresseurs d'air	Robox moteur Robuschi RBLP 70/SP - 1264 m ³ /h- 0.653mbars - 37 kWh	2	74,0
Capteurs de Mesure	Mesure Potentiel Redox Endress + Hauser		
	Mesure Oxygène dissous Endress + Hauser		
	Mycom com 151		
	Mesure du Taux de MES Endress + Hauser		
	Mycom Cum 151		
	Mesure du Débit d'Air AUXITROL		
Clarification	Avec Pont racleur Deluzet M97 04 026P		
	Mesure du Taux de MS : Endress + Hauser		
	Mycom cum 151		
Recirculation des boues	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 432		
	93 m ³ /h - HMT 4.81 - 1395 t/mn		
	Mesure Débit recirculation Endress + Hauser		
Extraction des boues	Pompe Flygt 3085.182 MT 472 - 30m ³ /h		
	HMT 6.36 - 1395 t/mn		
	Mesure de Débit d'Extraction Endress+ Hauser		
Epaississeur (Herse)	Deluzet - Diam 6.70 - H: 5.14		
Déshydratation des Boues	Filtre à Bandes presseuses EMO 100150		
	Siccité 18 % - Q 5.2 m ³ /h	1	10,2
	Pompe à boues SEEPEX - 10-12 BTE		
	Q/ 0.3 à 3 m ³ /h - 6 bars -	1	8,00

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Eaux industrielles	Pompe verticale Flygt - H.M.T 90m Q : 13 m ³ /h - (SPI 20 PRO 1008) Tours de lavage (Soude - Javel - Acide)	2	5.5
Désodorisation-Ventil.	Ventilateur Europe Environnement 1500/ 750 tr/mn- Q : 5300 et 2650 Nm ³ Pompes de circulation centrifuge - Q : 1.5 m ³ /h - Pression 2 bars Pompes DOSAPRO (0-7 l/h) Automatique Marque Endress Hauser	2	4,40
Préleveurs Echantillons (Entrée et Sortie)	Type 3700 FR réfrigéré - 24 flacons	2	0,50
Poste de Rejet en Mer	Pompes Flygt CP 3127.180 MT 430 - HMT 10m - Q : 122 m ³ /h - 1450 tr/mn - 5.9 kWh	3	17,7
Groupe Electrogène	WILSON 60 Moteur Perkins T4 236 - Alternateur Stamford UCD 224 - 1500 T/mn	1	
Bâtiment Exploitation	Salle de commande (Supervision, Armoire de commande, Synoptique, Bureau et chaises, 2 climatiseurs) Local laboratoire (Paillasse -Fours - Balance) Atelier (Petit matériel)		1,0
T O T A L P U I S S A N C E S			163,91

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de DESMARINIERES



16.3. Fonctionnement des ouvrages

16.3.1. Réseaux de Trinité

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

16.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COSMY	2 040	5,54	32 640	89	3 214	9
Poste RIVIERE CRABES	722	1,96	21 259	58	2 024	6
Poste LA CRIQUE	1 750	4,76	20 100	55	1 923	5
Poste LAGROSILLIERE	2 434	6,61	60 850	165	2 984	8
Poste PTT*	1 287	3,50	46 332	126	3 024	8
Poste PHARMACIE	2 907	7,90	156 978	427	6 087	17
Poste EPINETTE*	7 982	21,69	378 414	1 028	63 081	171
Poste BRESIL	322	0,88	6 440	18	461	1
Poste BORD DE MER*	446	1,21	3 122	8	480	1
Poste INFIRMIERE	483	1,31	5 796	16	371	1
Poste LIMOL	355	0,96	5 325	14	262	1
Poste VIEUX GALION	455	1,24	6 825	19	640	2
Poste PONT BELLUNE	1 546	4,20	23 190	63	1 391	4
Poste PARKING	463	1,26	3 241	9	754	2
Poste ZAC BEAUSEJOUR	6 324	17,18	246 636	670	39 369	107
Poste CFPA	2 501	6,80	125 050	340	27 766	75
Poste Ecole de pêche*	5 962	16,20	166 936	454	24 212	66
Poste Autre Bord	4 050	11,01	129 600	352	27 435	75
Poste Raisiniers	1 286	3,49	23 148	63	1 365	4

▪ OPERATIONS D'ENTRETIEN

Pour tous les postes :

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

Opérations particulières :

• *Poste CFPA :*

- Réparation conduite de refoulement
- Mise en place plaque et grille anti-chute

• *Poste Epinette*

- Remplacement guide pour panier
- Remplacement roue, garbiture et bague pompes

• *Poste ZAC Beauséjour :*

- Mise en place support inox pour barre de guidage
- Mise en place plaque et grille anti-chute

• *Poste Rivière Crabes :*

- Mise en place plaque et grille anti-chute

• *Poste La Poste :*

- Remplacement disjoncteur

• *Poste Brésil :*

- Remplacement tampon du poste
- Remplacement poires de niveau

• *Poste Infirmière :*

- Réparation abri
- Dégâts liés à Dean : le poste nécessite une rénovation complète

• *Poste Ecole de Pêche :*

- Mise en place nouveau panier, plaque et grille anti-chute

• *Poste Parking :*

- Dégâts liés à Dean : abri bétonné de l'armoire à reprendre complètement

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

• *Poste PTT :*

- Renouvellement d'une pompe: Coût 3,1 k€

• *Poste Rivières Crabes :*

- Renouvellement huisserie : Coût 3 k€

• *Poste CFPA :*

- Renouvellement chambre à vannes : Coût 7 k€

- *Poste Ecole de Pêche :*

- Renouvellement huisserie : Coût 2,1 k€

- *Poste Autre Bord :*

- Renouvellement huisserie : Coût 2,1 k€

- Renouvellement partiel pompe : Coût 2,3 k€

16.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.

Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau	-	-	603 580	1 934		
Relèvement *	5 736	15,5	1 095 169	2 960	-	-
Débitmètre entrée station	-	-	315 458	853	-	-
Degrilleur	212	0,57	-	-	-	-
Dégraisseur	8 498	22,97	-	-	-	-
Aération	12 357	33,9	-	-	-	-
Recirculation	8 104	24,5	753 672	2 037	-	-
Recirculation liq.mixte	7 846	21,21	784 600	2 121	-	-
Extraction boues	-	-	605	1,66	-	-
Pompes rejet en mer	2 672	7,22	572 588	1 548	-	-
Débitmètre sortie station	-	-	252 126	681	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	358 704	969

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN :**

- Réparation pont racleur
- Nettoyage collecteur à charbon pont racleur
- Remplacement vanne aire à boue

- Réparation étanchéité et conduite classificateur
- Remplacement câble alimentation sonde redox
- Réparation fuite chambre à vanne recirculation
- Remplacement jeu de courroie surpresseur
- Dégâts liés à Dean : dégradation des tuiles sur toit du bâtiment

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT :**

- Renouvellement classificateur à sable : Coût 5 k€
- Renouvellement partiel pompe gaveuse : Coût 2 k€
- Renouvellement pompe eau industrielle : Coût : 2 k€
- Renouvellement partiel pompe rejet en mer : Coût : 2,2 k€
- Renouvellement partiel pompe à sable : Coût : 1,2 k€

16.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

16.4.1. Réseaux eaux usées

16.4.1.1. Réseau rue Carnot

Environ 10 habitations sont concernées par la mise en place de 200 ml de réseau gravitaire 200 mm et 3 regards de 800 mm.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de : 42 k€

16.4.2. Postes de refoulement

16.4.2.1. Poste de Rivière Crabes

Le génie civil supportant l'armoire électrique a été refaite par la SME car il y avait un risque d'effondrement.

16.4.2.2. Poste de C.F.P.A.

Ce poste a subi des éboulis très importants qui ont à moitié recouvert l'aire bétonnée.

Il est urgent de procéder à la reprise du talus et à l'évacuation des terres excédentaires

La réhabilitation du mur reste d'actualité, reprendre le mur bétonné du poste sur environ 8 ml à une hauteur de 1.50 m

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 12 k€

16.4.2.3. Poste du Brésil

Rappel : Poste équipé actuellement d'une pompe, ce poste reprend les eaux usées des riverains de la rue du Brésil et de la rue Carnot, mais également les nouveaux riverains du lotissement Raisiniers. Actuellement ce lotissement est en pleine phase d'aménagement et les habitations se raccordent de plus en plus.

La S.M.E. propose de réaménager ce poste conçu au départ pour une vingtaine d'habitations en rajoutant une deuxième pompe en secours et en reprenant l'hydraulique

(barres de guidage, pieds d'assise, armoire électrique...)

Ces travaux ont un caractère d'urgence au vu du nombre d'abonnés sans cesse croissants sur cette installation.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de 10 k€

16.4.2.4. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants seront équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Cosmy ;
- Poste La Crique ;
- Poste Brésil ;
- Poste CFPA ;
- Poste PTT
- Poste La Grosillière

- Poste Bord De Mer ;
- Poste Infirmière ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;
- Poste Pont Bellune ;
- Poste Ecole de Pêche ;
- Poste Raisiniers.

Il restera au SICSM à faire équiper les postes suivant qui restent conformément à l'arrêté du 22/12/94 :

- Poste Ecole Maritime ;
- Poste Parking

16.4.2.5. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Cosmy ;
- Poste La Crique ;
- Poste Epinette ;
- Poste Brésil ;
- Poste Bord De Mer ;
- Poste Infirmière ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;
- Poste Pont Bellune ;
- Poste Parking ;
- Poste Autre Bord ;
- Poste Raisiniers

16.4.2.6. Station de Desmarinières

Il convient de programmer son extension (APS, dossier de financement à monter, etc.), notamment en vue du raccordement de la station de Cité Bac.

Le système d'aération par suppresseur et diffuseurs fines bulles est à remplacer tel que déjà signalé lors de nos précédents courriers. Une expertise a été réclamée par la SME et présentée à la commune, DAF et SICSM en 2003.

Le SICSM a prévu une consultation de bureau d'étude technique spécialisée pour le génie civil des ouvrages qui présentent de nombreuses fissures. Le poste de relèvement de tête particulièrement attaqué par l'H₂S et mérite une reprise complète du génie civil.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DU BAC

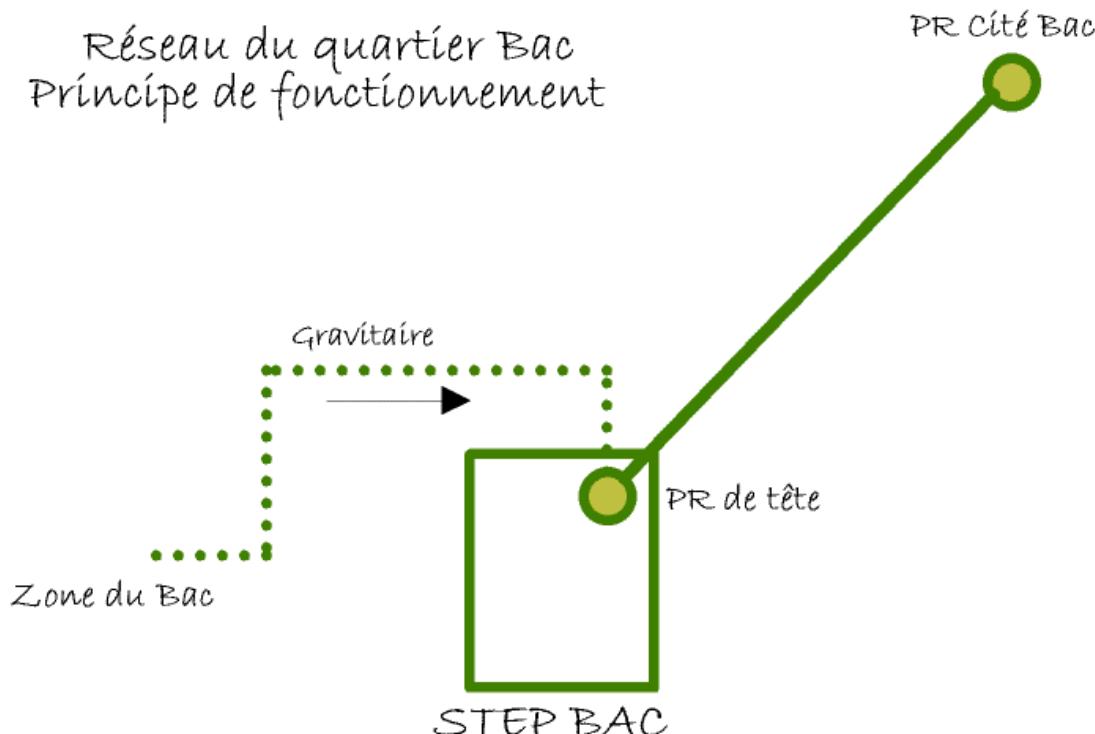


Station de traitement d'eaux usées du Bac

17. RESEAU DU BAC

17.1. Schéma d'ensemble

Principe de fonctionnement



17.2. Inventaire des ouvrages

17.2.1. Réseaux de collecte

Linéaire des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
Cité Bac				-		
Diamètre 200 gravitaire		400		-		400
Diamètre 80 refoulement		550		-		550
Nombre de regards	12				12	
Total		950		-		950
Z.A.C. du Bac						
Diamètre 200 gravitaire		1 450		-		1 450
Nombre de regards	65			-	65	
Total		1 450		-		1 450
TOTAL GENERAL	77	2 400		-	77	2 400

17.2.2. Caractéristiques du poste de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kWh)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cité Bac					
Pompe 1	Flygt 3057MT232	1,7	7,8	17,6	2006
Pompe 2	Flygt 3041	1,9	7,0	18,0	1990
Total			3,6		



Poste Cité du Bac

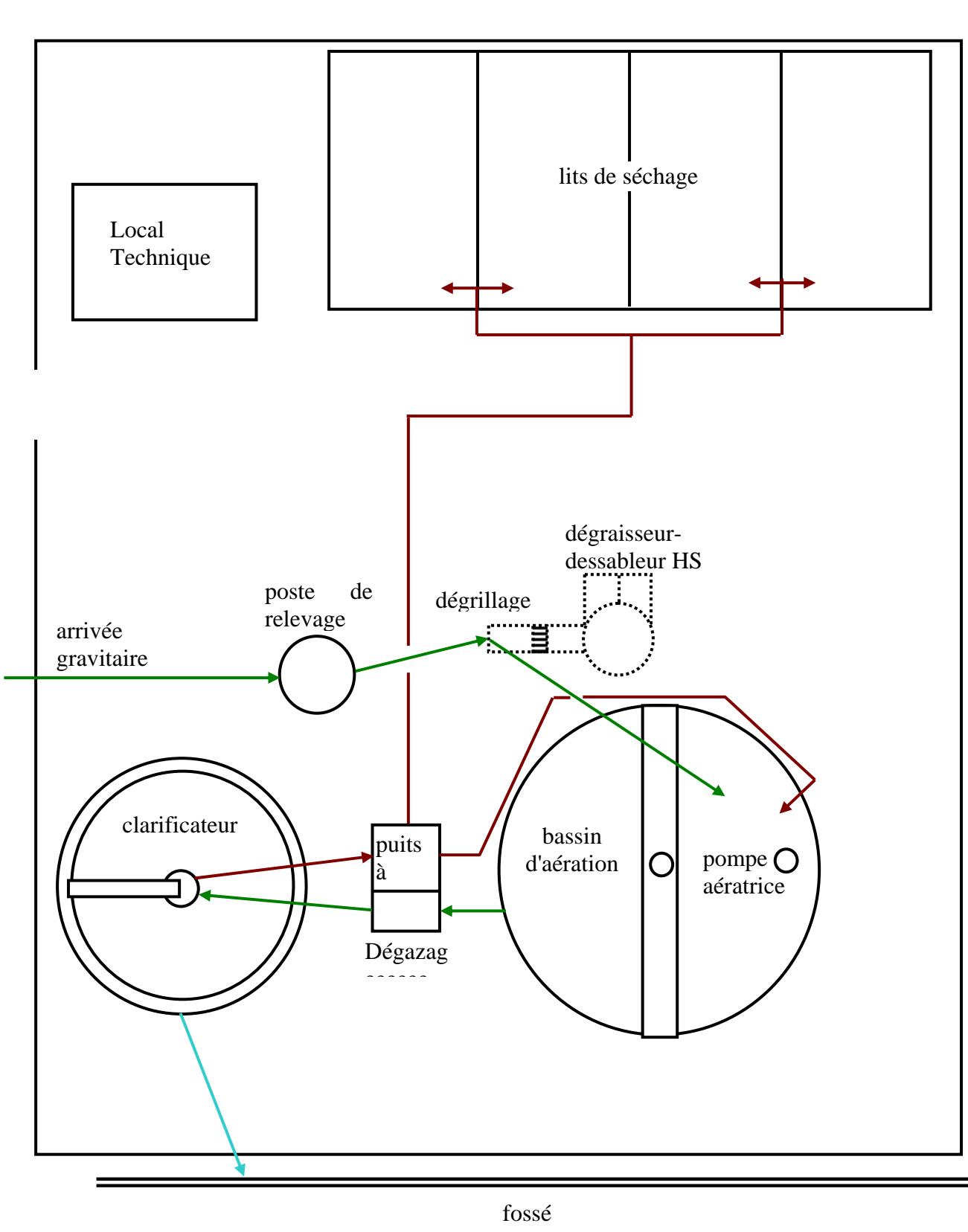
17.2.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompe1 Flygt DP3057MT432 Q=17,66 m ³ /h HMT : 7,8m Pompe2 Flygt D56-253 Q=19m ³ /h HMT:8m	1 1	1,7 1,9
Dégrilleur	Manuel	1	
Dégraisseur	Micro-bulles / Air Flot	1	0,15
Aération	Bassin V 153 m ³ Turbine SEW	1 1	9,2
Décanteur	Bassin circulaire / 25.42 m ² Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Bâche 12 m ³ Pompes Flygt / 12 m ³ /h / HMT: 5m	2	4,00
Divers	Eclairages ...		3,00
T o t a l P u i s s a n c e s			20,15

- TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale(m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage		4	100	40

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Cité Bac



17.3. Fonctionnement des ouvrages

17.3.1. Réseaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

17.3.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CITE BAC	1 351	3,67	16 212	44	2 052	6

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN DU POSTE :**
 - Réparation pied d'assise refoulement
- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**
 - Renouvellement partiel d'une pompe: Coût 0,8 k€

17.3.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de CITE BAC. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau*	-	-	16 812	46	-	-
Relèvement	2 084	5,6	40 774	110	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Aération	2 404	6,5	-	-	-	-
Recirculation	3 096	8,4	37 152	100	-	-
Boues évacuées	-	-	235	13 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	23 463	63

OPERATIONS D'ENTRETIEN

- Vidange clarificateur et bac à flottant

* Arrivée poste Bac

- Réparation conduite de refoulement
- Remplacement roue pont racleur
- Débouchage conduite entre clarificateur et pompe recirculation

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

RAS EN 2007

17.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

17.4.1. Extensions réseaux eaux usées

17.4.1.1. Réseau Cité Bac

Une quinzaine de maisons peuvent être raccordées sur le réseau de la station de Bac. Cela représente 300 ml de réseau gravitaire de diamètre 200 mm et la pose de 6 regards.

Chiffrage :

Montant approximatif des travaux à réaliser : 61 k€

17.4.2. Poste de refoulement

Le poste Cité Bac sera équipé d'1 télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels.

17.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

La station de traitement d'eaux usées du BAC ne présente pas les caractéristiques nécessaires au niveau d'épuration demandé par la réglementation en vigueur (Zone sensible) et imposé par le cours d'eau récepteur qui se rejette dans la mangrove avoisinante.

Des modifications importantes seraient à réaliser sur cette station pour sa mise à niveau : Le fermier propose de remplacer la station existante par un poste de refoulement qui rejeterait les effluents vers la station de traitement de DESMARINIERES.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 153 k€ qui se décompose en :

- poste de refoulement : 31 k€ environ ;
- 500 ml de canalisation : 107 k€ environ ;
- raccordement sur la station de DESMARINIERES : 15 k€ environ.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont démarré en 2007 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants.

La finalisation de ces travaux et la réception sont prévues au 1er semestre 2008.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DE TARTANE

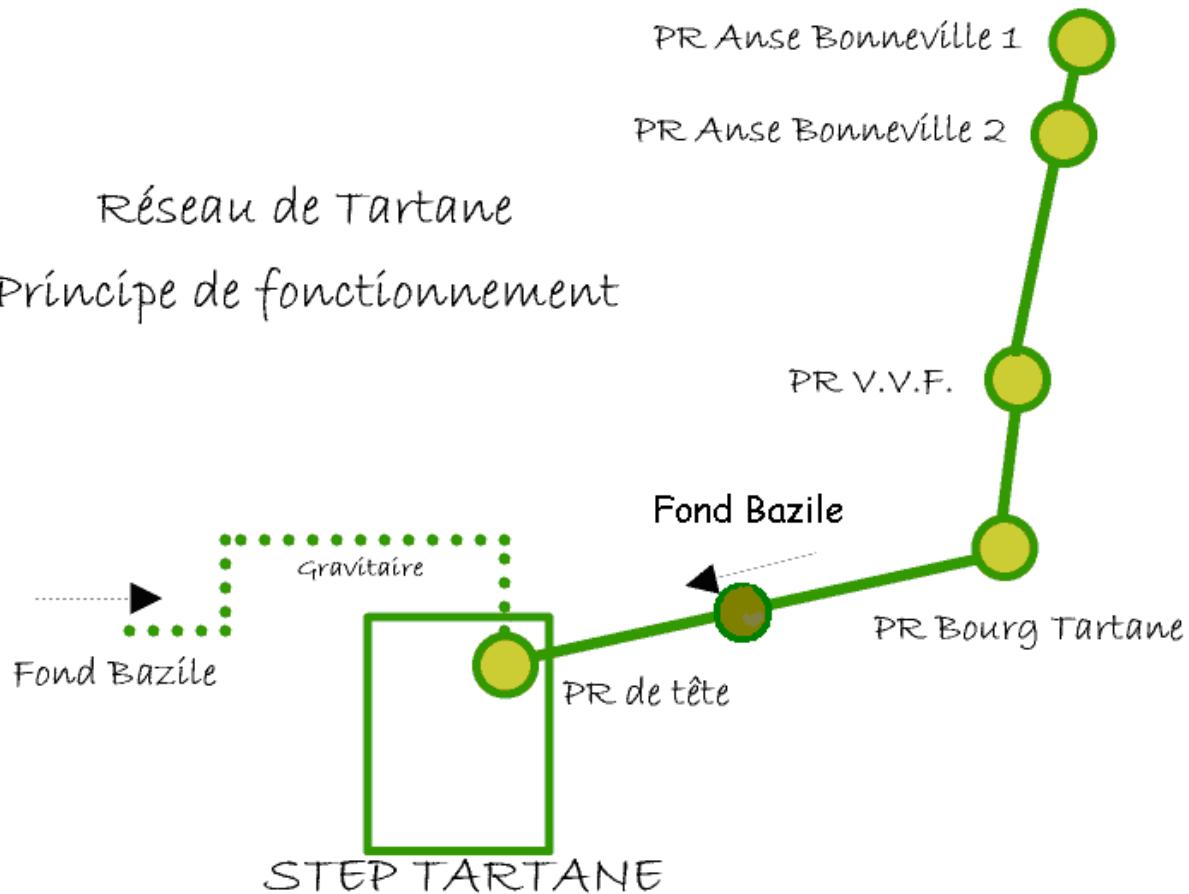


Station de traitement d'eaux usées de Tartane

18. RESEAU DE TARTANE

18.1. Schéma d'ensemble

18.1.1. Principe de fonctionnement



18.2. Inventaire des ouvrages

18.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2007	U	Réceptionné en 2007	U	janvier 2008
V.V.F. Tartane Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 refoulement Nombre de regards		2 700 300				2 700 300
Total	102				102	
Bourg de Tartane Diamètre 300 gravitaire Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 fonte refoul Nombre de regards		450 500 2 950 250				450 500 2 950 250
Total	106				106	
Fond Basil /P.R. Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		500 700 20				500 700 20
Total	38				38	
TOTAL GENERAL	246	8 370			246	8 370

18.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kWh)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste V.V.F. Pompe 1 Pompe 2	Flygt MP 3127 LT 210 Flygt MP 3127 LT 210	7.4 7.4	22 22	20 20	2004 2004
Total		14,8			
Poste Bourg Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 432 Flygt 3085 MT 432	2 2	7 7	43 43	1994 1994
Total		4			
Poste Fond Bazil Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 470 Flygt 3085 MT 432	2 -	7 -	12 -	2005 -
Total		2			
T O T A L P U I S S A N C E S		20,8			

18.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Tartane

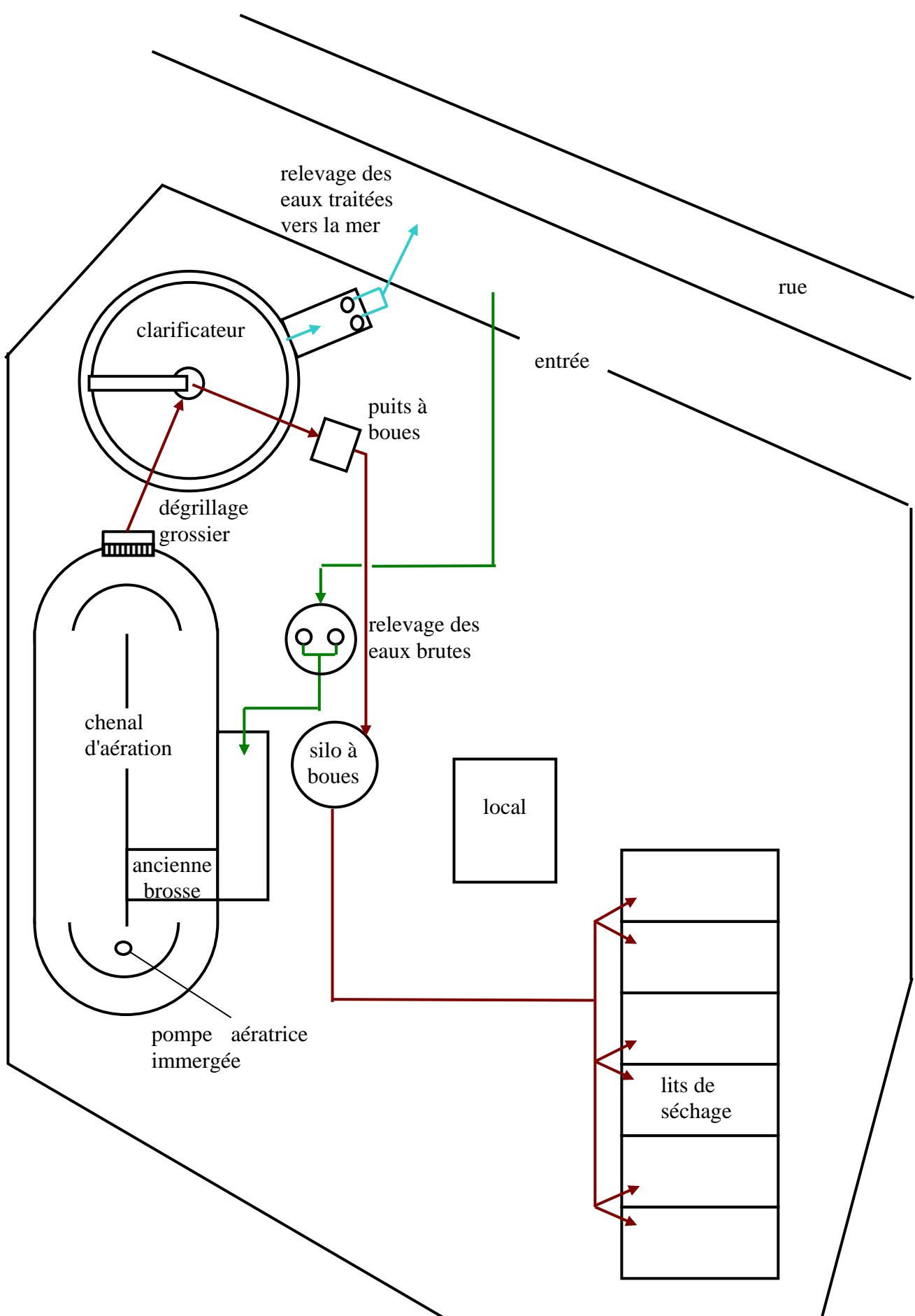
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Posée en 2004	2	4,00
Aération	Bassin Volume: 388 m3 Pont brosse CEM JUL 160 L4	1 1	15,00
Décanteur	Bassin circulaire / 66 m2 Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Pompes Flygt 3085 MT 470	2	4,00
Divers	Eclairages ...		3,00
Rejet en Mer		2	
Total Puissances			26,20

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage	Drains filtrants	6	210	90



Bassin d' Aération

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE TARTANE



18.3. Fonctionnement des ouvrages

18.3.1. Réseaux de Tartane

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

18.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste Anse Bonneville 2 (privé)	594	1,61	7 128	19	2 054	6
Poste Anse Bonneville 1 (privé)	397	1,08	4 764	13	2 747	7
Poste VVF	1 582	4,30	28 476	77	7 639	21
Poste Bourg	1 636	3,70	58 609	159	3 296	9
Poste Fond Bazil	4 708	12,79	56 496	154	7 848	21

Pour tous les postes :

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste Bourg :

- Remplacement barres de guidage et support

Poste Fond Bazile :

- Remplacement tuyau de refoulement dans cuve

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Ras en 2007

18.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de TARTANE. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Arrivée réseau (estimation)	-	-	94 609	255	-	-
Pompes Rejet en Mer	14 746	40	-	-	-	-
Relèvement	2 714	7,3	81 420	220	-	-
Degrilleur	-	-	1	-	-	-
Dégraisseur	-	-	-	-	-	-
Aération	30 623	82,8	-	-	-	-
Recirculation	4 829	13,2	144 870	392	-	-
Extraction boues	-	-	327 m ³	16 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	103 894	281

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Mise en place de 2 hydroéjecteurs en secours suite à panne pont brosse
- Remplacement fusibles pont racleur
- Réparation palier pont brosse

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement partiel pompe relèvement Coût : 1,6 k€

18.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

18.4.1. Réseau eaux usées

D'une part, le réseau d'assainissement gravitaire du Bourg de TARTANE est composé de canalisations en amiante ciment de diamètre 200 mm. Le réseau présente de fréquentes casses (4 en 2004, 1 en 2006) qui induisent des débordements sur la voie publique et un risque de rejet d'eaux usées non traitées sur la plage. Le fermier a proposé de remplacer dans un premier temps 100 ml de canalisation aux endroits les plus vulnérables et ayant le plus d'impact sur le milieu récepteur.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 200 k€ environ (y compris réception définitive : inspection caméra, tests à la fumée).

D'autre part, sur ce même réseau le fermier a signalé les défauts de mise à niveau de tampon de regards qui induisent des entrées d'eaux pluviales et des casses à répétition.

Il reste environ 15 regards à mettre à niveau.

Coût : 50 k€

18.4.1.1. Tartane

Rappel : Les réseaux eaux usées du bourg de tartane sont constitués en grande partie de tuyaux amiante-ciment de diamètre 200 mm.

La commune a financé en 2002, dans le cadre des travaux d'urgence préconisés par la S.M.E, le remplacement de 100 ml de conduite Amiante-ciment.

En 2004 la S.M.E. propose de poursuivre le remplacement progressif de ce réseau en supprimant cette année 100 ml de réseau A-C et repérer du PVC CR8.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 50 k€ et comprend la remise à niveau éventuelle des regards et la mise en conformité des branchements.

18.4.1.2. Fond Bazile

Le SICSM a engagé des travaux en 2007 sur le réseau de ce secteur en amont de la station qui est fortement dégradé (amiante-ciment) comprenant :

- réalisation d'un poste de refoulement
- pose de réseau
- reprise des branchements d'une vingtaine de maisons

18.4.2. Poste de refoulement

18.4.2.1. Poste du Bourg de Tartane

Le génie-civil de ce poste supportant l'armoire électrique menace de tomber et est à reprendre dans son ensemble.

Pour des raisons de sécurité, il faut envisager la réalisation d'une clôture avec portail.

Coût : 4 k€

18.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

RAS

18.4.2.3. Sécurité

Le poste Bourg ne dispose pas de dispositif anti-chute, sa mise en conformité est indispensable.

18.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Cette station nécessite en urgence une réhabilitation (vétusté, surcharge) avec notamment la mise en œuvre:

- d'un bassin tampon ;
- d'un prétraitement (tamis rotatif) ;
- du renforcement de l'aération ;
- d'une filière boue

Les travaux devraient démarrer au 1 semestre 2008 et se terminer en fin d'année.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

ANNEXES DU DIAMANT

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Cherry"
 - Poste de relèvement "Marine Hôtel"
 - Poste de relèvement "Tamarin"
 - Poste de relèvement "Cimetière"
 - Poste de relèvement "Bourg"
 - Station de traitement des eaux usées de "La Cherry"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "la Cherry"

RESEAU DE DIZAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Anse Cafard"
 - Poste de relèvement "Dizac"
 - Station de traitement des eaux usées de "Dizac"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Dizac"

RESEAU DE TAUPINIÈRE

- Station de traitement des eaux usées de "Taupinière"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Taupinière"

ANNEXES DES TROIS ILETS

Réseau du Bourg

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Vatable"
 - Poste de relèvement "Desgrotte 1"
 - Poste de relèvement "Desgrotte 2"
 - Poste de relèvement "Rue Neuve"
 - Poste de relèvement "Citron"
 - Poste de relèvement "Bord de Mer"
 - Poste de relèvement "Xavier"
 - Poste de relèvement "Collège"
 - Poste de relèvement "Golf"
 - Poste de relèvement "Wallon"
 - Poste de relèvement "Marina"
 - Poste de relèvement "Anse Mitan"
 - P Poste de relèvement "Bourg"
 - Poste de relèvement "Impératrice"
 - Poste de relèvement "Anse à l'Ane"
 - Poste de relèvement "Alamanda"
 - Station de traitement des eaux usées d' "Anse Marette"
- Rapport d'auto surveillance de la station d' "Anse Marette"

Réseau de La Ferme

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées de "La Ferme"

Rapport d'auto surveillance de la station de "La Ferme"

ANNEXES DE RIVIERE PILOTE

- Station de traitement d'eaux usées « EN CAMEE » ;
- Station de traitement d'eaux usées « MANIKOU » ;

Rapport d'autocontrôle de la station « MANIKOU »

Rapport d'autocontrôle de la station « EN CAMEE »

ANNEXES DU VAUCLIN

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement n°1 Château paille
- Poste de relèvement n°2 Château paille
- Poste de relèvement n°3 Château paille
- Poste de relèvement n°4 Château paille
- Poste de relèvement n°5 Château paille
- Station de traitement d'eaux usées du BOURG "Petite Ravine"
- Station de traitement d'eaux usées "Grand Case"

Rapport d'autocontrôle de la station des stations du BOURG

Rapport d'autocontrôle de la station des stations de "Grand Case"

ANNEXES DU ROBERT

RESEAU DU BOURG :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Courbaril »
- Poste de relèvement « Mansarde »
- Poste de relèvement « Miramar »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg « COURBARIL »
- Rapport d'autocontrôle de la station du Bourg.

RESEAU DE POINTE LYNCH :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Lynch »
- Poste de relèvement « Suez Panama »
- Station de traitement des eaux usées de Pointe Lynch
- Rapport d'autocontrôle de la station de Pointe Lynch

RESEAU DE MOULIN A VENT :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Gendarmerie »
- Poste de relèvement « Ecole Maternelle »
- Poste de relèvement « Gaschette »
- Poste de relèvement « Route Nationale »
- Poste de relèvement « Moulin à Vent Cité » (privé)
- Poste de relèvement « Trou Terre »
- Station de traitement des eaux usées de Moulin à Vent
- Rapport d'autocontrôle de la station de Moulin à Vent

RESEAU DE FOUR A CHAUX :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Royale »
- Poste de relèvement « La Semair »
- Poste de relèvement DE « A à R »
- Poste de relèvement « Maison de retraite » (privé)
- Station de traitement des eaux usées de Four à chaux
- Rapport d'autocontrôle de la station de Four à chaux

RESEAU DU VERT PRE :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées du Vert Pré
- Rapport d'autocontrôle de la station du Vert Pré

ANNEXES DE TRINITE

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Cosmy »
- Poste de relèvement « Rivière Crabe »
- Poste de relèvement « La Crique »
- Poste de relèvement « La Grossilière »
- Poste de relèvement « La Poste »
- Poste de relèvement « Pharmacie »
- Poste de relèvement « Epinette »
- Poste de relèvement « Brésil »
- Poste de relèvement « Infirmière »
- Poste de relèvement « Limol »
- Poste de relèvement « Pont de Bellune »
- Poste de relèvement « Vieux Galion »
- Poste de relèvement « Parking »
- Poste de relèvement « Zac Beauséjour »
- Poste de relèvement « Raisiniers »
- Poste de relèvement « Ecole de Pêche »
- Poste de relèvement « Fond Bazil »
- Poste de relèvement « C.F.P.A. »
- Poste de relèvement « Autre Bord »
- Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Rapport d'auto surveillance de la station de Desmarinières

RESEAU DE CITE BAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Bac »
- Station de traitement d'eaux usées de Cité Bac

RESEAU DE TARTANE

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°2 »
- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°1 »
- Poste de relèvement « V.V.F. »
- Poste de relèvement « Bourg » (Tartane)
- Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Rapport d'auto surveillance de la station de Tartane